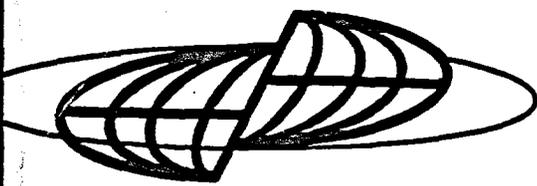


doc
CA1
EA
90068
FRE

DOCS
CA1 EA 90068 FRE
Conference Ciels ouverts (1990 :
Ottawa, Ontario)
Conference Ciels ouverts. --
43257889



Conférence Ciel ouvert

PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR
POUR LA NEGOTIATION SUR
L'OUVERTURE DES ESPACES AERIENS

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

NOV 14 1990

RETURN TO GOVERNMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

SECRETARIAT DE LA CONFÉRENCE

LE 12 FÉVRIER 1990

43-257-889

D
S
C
O
C
H
C
E
A
C
H
E
S
C
I
E
L
A
E
R
I
E
N
S



RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LA NÉGOCIATION SUR L'OUVERTURE DES ESPACES AÉRIENS

I. Ordre du jour à Ottawa

1. Ouverture officielle. Allocution d'un représentant du pays hôte.

2. Présentation formelle des positions nationales par les ministres ou les chefs de délégation.

3. Négociations en vue de l'établissement d'un régime de libre survol des territoires nationaux.

4. Entente concernant le niveau, l'ordre du jour et les dates de la seconde session de négociations à Budapest.

II. Calendrier et programme de travail

Le calendrier de la Conférence s'établira comme suit :

L'ouverture officielle se fera le 12 février à 9 h 30. Les points 1 et 2 à l'ordre du jour feront l'objet d'une séance publique.

Après la présentation formelle des positions nationales, la Conférence se réunira à huis clos.

La plénière décide du nombre de groupes de travail subsidiaires nécessaires et de leurs mandats respectifs.

Le gouvernement hôte veille à ce que des arrangements soient pris pour que la plénière et un ou deux groupes subsidiaires puissent se réunir simultanément.

III Méthodes de travail

À l'exception des points 1 et 2, tous les points à l'ordre du jour sont examinés - sauf décision contraire - lors de réunions plénières à huis clos et dans les groupes de travail subsidiaires, tels qu'établis par la plénière. Les activités des groupes de travail subsidiaires seront conformes aux directives de la plénière.

Les décisions sont prises par voie de consensus des participants. Le consensus se définit par l'absence de toute objection de la part de tout participant à l'adoption de la décision en question.

Les délibérations de la négociation sont confidentielles, sauf décision contraire adoptée durant la négociation.

Sauf décision contraire, seuls les représentants accrédités des participants ont accès aux réunions.

Durant les réunions plénières, tous les participants prennent place dans l'ordre alphabétique français.

IV Langues

Les langues officielles de la négociation sont : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien et le russe. Les interventions faites dans une de ces langues à la plénière ou lors des réunions formelles des groupes de travail subsidiaires sont traduites dans les autres langues officielles.

V Rôle du président

Le président des réunions ministérielles est le représentant du pays hôte. La présidence de toutes les autres réunions plénières est assurée sur une base de rotation quotidienne selon l'ordre alphabétique français. La présidence de la première réunion plénière sera assurée par le Danemark.

Le président de chaque réunion plénière tient une liste des orateurs et il peut la déclarer close avec l'accord de la réunion. Le président doit toutefois accorder le droit de réponse à tout représentant si une intervention faite après la clôture de cette liste le rend souhaitable.

Lorsqu'un représentant soulève un point d'ordre pendant une discussion, le président lui donne immédiatement la parole. Un représentant qui soulève un point d'ordre ne peut parler du fond de la question à l'étude.

Le président tient un journal où sont consignés la date de la réunion, ainsi que les noms du président et des orateurs de la plénière. Le journal se transmet de président à président. Seuls les participants peuvent y avoir accès.

Les modalités concernant la présidence des groupes de travail subsidiaires sont déterminées par la plénière.



VI Décisions, déclarations interprétatives et propositions et documents s'y rapportant sur les questions de fond

Les décisions sur les questions de fond sont jointes au journal. Les éventuelles déclarations interprétatives sont jointes au journal à la demande de leurs auteurs.

Les propositions formelles et les documents s'y rapportant sur les questions de fond ainsi que leurs amendements sont présentés par écrit au président et sont enregistrés à la demande de leurs auteurs. Ils sont communiqués par écrit aux participants.

VII Arrangements financiers

Le Gouvernement du Canada a offert de prendre à sa charge les coûts relatifs à la tenue de la première session, à Ottawa. Pour la deuxième session, à Budapest, la répartition des dépenses communes de la négociation s'effectuera entre les États participants selon le barème ci-joint.

VIII Assistance fournie par le pays hôte

Les gouvernements du Canada et de la Hongrie assurent la sécurité et les autres services de soutien nécessaires à la négociation dans leurs pays respectifs. Chacun nomme un secrétaire général, qui prendra et gèrera les dispositions pratiques relatives à la négociation. En liaison avec les autorités compétentes du pays hôte, les secrétaires généraux auront pour tâche :

- a) d'assurer l'accréditation des représentants,
- b) de gérer les installations de la négociation,
- c) de garantir la sécurité des installations et des réunions et d'en contrôler l'accès,
- d) de recruter et de gérer le personnel d'interprétation,
- e) de mettre à disposition le matériel technique approprié,
- f) d'assurer la mise à disposition des services de traduction dans toutes les langues officielles, les dispositions pratiques pour leur utilisation étant agréées lors de la négociation,

- g) de mettre à la disposition des participants, en tant que de besoin, les installations nécessaires pour les conférences de presse et d'organiser l'accréditation des représentants des médias.

Les secrétaires généraux se conformeront en tout temps à ce règlement intérieur.

ANNEXE - SESSION D'OTTAWA

RÉPARTITION PROPOSÉE DES SUJETS ENTRE LES GROUPES
DE TRAVAIL SUBSIDIAIRES

A

- Aéronefs et capteurs
- Inspection des aéronefs et de l'équipement
- Rôle et statut des observateurs à bord des aéronefs

B

- Quotas
- Portée
- Limites

C

- Modalités des missions, règles de sécurité aérienne, etc.
- Transits

D

- Type d'accord
- Organe consultatif du régime de libre survol
- Responsabilité
- Statut des équipages
- Mesures à venir

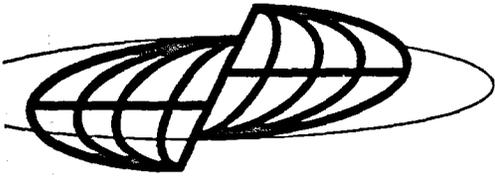
APPENDICE

BARÈME DE RÉPARTITION

9,95 % pour	République fédérale d'Allemagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Royaume-Uni, URSS
6,25 % pour	Canada
5,00 % pour	Espagne
3,85 % pour	République démocratique allemande, Belgique, Pays-Bas, Pologne
2,25 % pour	Danemark, Hongrie, Norvège, Tchécoslovaquie
0,85 % pour	Grèce, Roumanie, Turquie
0,65 % pour	Bulgarie, Luxembourg, Portugal
0,15 % pour	Islande

Le barème ci-dessus ne concerne que la présente négociation et ne sera pas considéré comme un précédent qui pourrait être invoqué en d'autres circonstances.

Les comptes sont présentés par le pays hôte dès que cela est possible sur le plan technique, après la fin d'une session. Ils sont payables dans les meilleurs délais.



D

DOCUMENT: ICO-CS-002

Conférence Ciels ouverts

OPEN
SKIES

CIELS
OUVERTS

NOTES SUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT
DE LA
CONFÉRENCE CIELS OUVERTS

OFFENER
HIMMEL

CIELI
APERTI

ОТКРЫТ
НЕБО

Secrétariat de la Conférence

CIELOS
ABIERTO

LE 7 FÉVRIER 1990

Think Recycle



Промышленность и быт

Notes sur les services de secrétariat
de la
Conférence Cielis ouverts
tenue à OTTAWA
du 12 au 28 février 1990

1) **EMPLACEMENT :**

On peut obtenir des services de secrétariat à la salle 161 du premier étage du Centre de conférences du Gouvernement canadien, adjacente à la salle de réunion principale. À noter que ces services sont offerts selon le principe du premier arrivé, premier servi.

2) **HEURES D'OUVERTURE**

Les heures d'ouverture du Secrétariat sont les suivantes :

du 12 au 14 février	de 8 h à 19 h
les 15 et 16 février	8 h 30 à 18 h
du 19 au 23 février	8 h 30 à 18 h
du 26 au 28 février	8 h 30 à 18 h

3) **ORDRE DU JOUR :**

Le Secrétariat produira un ordre du jour qui contiendra, pour chacune des réunions plénières et des réunions en comité, divers renseignements : heure et lieu de la réunion, présidence, ordre du jour de la réunion particulière, communications, propositions, modifications, etc., compte tenu des indications du président.

4) **JOURNAL :**

Le Secrétariat produira à l'intention des participants aux réunions plénières un journal qui contiendra divers renseignements : heure et lieu des réunions, présidence, ordre du jour, décisions, modifications, réserves, propositions, etc., compte tenu des indications du président. Des journaux pourront également être produits pour les réunions en comité, sur la demande des présidents.

5) TRADUCTION :

Les documents présentés qui devront figurer dans le journal seront traduits par le Secrétariat dans les six langues de la Conférence. Pour accélérer la production du journal et aider à assurer la fidélité des traductions, le Secrétariat prie les délégués qui soumettront des documents d'en fournir autant de versions que possible dans les autres langues.

6) CLASSIFICATION DES DOCUMENTS :

Le Secrétariat répartira les documents en deux catégories :

i) Les documents portant la cote "NON CLASSIFIÉ" - Documents du domaine public qui peuvent être distribués aux médias.

ii) Les documents "RESTREINT/CIELS OUVERTS" OU "RESTREINT/CO" - Documents dont l'accès est réservé aux délégués officiels des pays participants. Ces documents seront protégés et ils ne seront pas mis à la disposition des médias. Tous les documents présentés au Secrétariat seront classifiés "RESTREINT/CO", à moins d'indications contraires de la part de la délégation en cause. (Exception : Les documents présentés durant les séances publiques (seulement) porteront la cote "NON CLASSIFIÉ", à moins d'indications contraires de la part de la délégation en cause).

7) IMPRESSION :

Le Secrétariat dispose, sur les lieux de la Conférence, d'installations d'impression rapide qu'il peut mettre au service des délégués. Le Secrétariat sera heureux de reproduire les documents présentés, les communications, les modifications, les résolutions, etc., selon le principe du premier arrivé, premier servi.

8) COMPTES RENDUS DES DÉLIBÉRATIONS:

Le Secrétariat fournira un compte rendu des séances ministérielles publiques de la Conférence. Ce document sera publié dans les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais. Les délégations sont priées d'examiner le texte de chaque séance et de faire parvenir les révisions au Secrétariat avant 17 h le 15 février de sorte qu'elles puissent être intégrées aux actes de la Conférence qui seront distribués avant la fin de la rencontre.

9) DISTRIBUTION DES DOCUMENTS :

Le Secrétariat se chargera de la distribution des documents dans la salle de réunion principale et dans la salle de réunion en comité (la salle Sussex). Les délégations intéressées sont priées de remettre leurs documents aux agents à la documentation (salle 161).

10) INTERPRÉTATION :

Le Secrétariat assurera des services d'interprétation simultanée (dans les six langues de la Conférence) dans la salle de réunion principale et dans la salle de réunion en comité. Si un délégué se sert de notes ou d'un texte, il est indispensable que le Secrétariat en reçoive une copie qui sera remise aux interprètes, même si le texte ne doit pas être distribué aux participants. L'expérience a démontré que les interprètes ont généralement de la difficulté à suivre les personnes qui lisent leur texte. La qualité de l'interprétation peut souffrir si l'interprète n'a pas pu prendre connaissance du document avant la présentation. Des exemplaires de ces textes devraient être remis aux agents à la documentation (salle 161), qui se chargeront de les transmettre aux interprètes.

11) DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Les délégués désirant des exemplaires supplémentaires ou des documents dans d'autres langues de la Conférence peuvent s'adresser aux agents à la documentation (salle 161), adjacente à la salle de réunion principale.

12) CASIERS DES DÉLÉGATIONS :

Le Secrétariat a aménagé des casiers à l'intention des délégués, à côté de la salle 161 dans le secteur du Secrétariat. Les délégués sont priés d'y prendre tous les messages qui leur auront été adressés.

13) PERSONNEL DU SECRÉTARIAT :

Secrétaire général	Fred Bild	991-1222
Secrétaire de la Conférence	Ross Francis	990-6683
- Adjoint au Secrétaire de la Conférence	Peter Jones	990-6681
Secrétaire adjointe de la Conférence	M. Saint Louis	990-6684
Agent du Secrétariat	Stephen Trask	993-4562
Agents à la documentation	Joanne Lacroix	990-6687
	James Wolfenden	990-6687



Document: ICO-CS-007
REVISÉ

Conférence Ciels ouverts

OPEN
SKIES

CIELS
OUVERTS

LISTE DES DÉLÉGUÉS

OFFENER
HIMMEL

SESSION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

CIELI
APERTI

ОТКРЫТОЕ
НЕБО

Secrétariat de la Conférence

CIELOS
ABIERTOS

LE 22 FÉVRIER 1990



République fédérale d'Allemagne

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. Detlev Graf zu Rantzau, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères

Délégation:

- M. Günther Seibert, Ministre conseiller, Ministère des Affaires étrangères
- Colonel Onno Oldigs, Ministère de la Défense
- Lieutenant-colonel Franz Badstoeber, Ministère de la Défense
- M. Klaus Mische, Conseiller, Ministère des Transports
- Mme Annemarie Willinger, Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères

Secrétaire de la délégation:

- M. Axel Saurer, Troisième secrétaire, Ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Canada

Autres membres de la délégation

- Son Excellence Wolfgang Behrends, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Canada
- M. Norbert Klingler, Ministre conseiller, Ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Canada
- Lieutenant-colonel Hans-Jochen Annuss, Attaché militaire, Ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Canada
- M. Jürgen Härtel, Agent des télécommunications, Ministère des Affaires étrangères

République démocratique allemande

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. André Wieland, Ambassadeur au désarmement

Délégation:

- Major général Günter Hiemann, Ministère de la Défense nationale
- M. Klaus Kapr, Deuxième secrétaire, Ministère des Affaires étrangères
- Colonel Dieter Lorenz, Ministère de la Défense nationale
- M. Günther Cawein, Conseiller, Ambassade de la République démocratique allemande au Canada
- M. Bernd Hinzmann, Troisième secrétaire, Ambassade de la République démocratique allemande au Canada
- Major Walter Kalusche, Interprète

Secrétaire de la délégation:

- M. Bernd Hinzmann



Belgique

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. Jan Bousse, Ministre plénipotentiaire

Délégation:

- M. Louis Mouraux, Conseiller, Ambassade de Belgique au Canada
- M. Rudi Schellinck, Conseiller d'ambassade
- Major-aviateur Dries Wuyts, Expert militaire, État-major des Forces armées belges
- M. le Comte John Cornet d'Elzius, Premier secrétaire, Ambassade de Belgique au Canada

Secrétaire de la délégation:

- M. le Comte John Cornet d'Elzius

Bulgarie

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- M. Neicho Neichev, Chef adjoint de département, Ministère des Affaires étrangères

Délégation:

- M. Kamen Petrov, Ministère de la Défense
- M. Vladimir Sheitanov, Expert, Ministère des Affaires étrangères
- M. Ivan Naidenov, Expert, Ministère des Affaires étrangères
- M. Peter Karlukovski, Conseiller, Ambassade de Bulgarie au Canada
- M. Ivan Staykov, Deuxième secrétaire, Ambassade de Bulgarie au Canada
- M. Venelin Stoytchkov, Deuxième secrétaire, Ambassade de Bulgarie au Canada

Secrétaire de la délégation:

- M. Neicho Neichev

Canada

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- **M. John J. Noble, Directeur général, Sécurité internationale et contrôle des armements, Ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur**

Délégation:

- **M. Ralph Lysyshyn, Directeur, Contrôle des armements et désarmement, Ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur**
- **M. D.W. Dewar, Chef, Équipe de planification des politiques, Quartier général de la Défense nationale**
- **Colonel Alain Pellerin, Directeur, Politique nucléaire et contrôle des armements, Quartier général de la Défense nationale**
- **Colonel Terrence Humphries, Équipe de planification des politiques, Quartier général de la Défense nationale**
- **Colonel H.G. Leitch, Quartier général de la Défense nationale**
- **M. Jason Reiskind, Conseiller juridique, Ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur**
- **Lieutenant-colonel Jacques Bailliu, Direction générale de la politique nucléaire et du contrôle des armements, Quartier général de la Défense nationale**
- **M. John Barrett, Direction du contrôle des armements et du désarmement, Ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur**
- **M. Curt Brown, Contrôle de la circulation aérienne, Ministère des Transports**
- **Lieutenant-colonel Gary Clay, Planification aérienne, Quartier général de la Défense nationale**

Secrétaire de la délégation:

- **M. John Barrett**

Danemark

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. Jørgen Korsgaard-Pedersen, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères

Délégation:

- Son Excellence M. Bjørn Olsen, Ambassadeur du Danemark au Canada
- M. Kim Vinthen, Chef de section, Ministère des Affaires étrangères
- M. Michael Borg Hansen, Chef de section, Ministère de la Défense
- Major Poul Jarnum, Commandement de la Défense, Danemark
- M. Ole Loewe, Conseiller, Ambassade du Danemark au Canada

Secrétaire de la délégation:

- M. Kim Vinthen

France

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- M. Jacques Jessel

Délégation:

- Amiral Doniol, Conseiller du gouvernement pour la défense, Ministère de la Défense
- M. Olivier Caron, Division du désarmement
- Lieutenant-colonel Simon, État-major des armées, Ministère de la Défense
- * Lieutenant-colonel Sivot, État-major des armées, Ministère de la Défense

Secrétaire de la délégation:

- M. Olivier Caron

* a quitté le 18 février

Grande-Bretagne et Irlande du Nord

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- M. D.J. Johnson, Conseiller, Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth

Délégation:

- Lieutenant-colonel C.B. Hughes, Premier secrétaire, Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth
- * M. R.A.G. Hoskins, Premier secrétaire, Ministère de la Défense
- Lieutenant-colonel M. Young, Royal Air Force, Ministère de la Défense
- M. I.A. Herdman, Premier secrétaire, Services nationaux du trafic aérien
- Mlle S. Church, Ministère de la Défense, Secrétariat du renseignement
- M. Giles Whitaker, Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth
- Mlle H.A. Brown
- Mlle Paulette Hunte

Secrétaire de la délégation:

- Lieutenant-colonel C.B. Hughes

- * a quitté le 19 février

Grèce

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. Leonidas P. Mavromichalis, Ambassadeur de Grèce au Canada

Délégation:

- Son Excellence M. George Constantis, Ambassadeur, Représentant permanent de la Grèce auprès de l'OACI
- M. Dimitrios Karamitsos-Tziras, Représentant suppléant de la Grèce auprès de l'OACI
- Lieutenant-colonel K. Ioannis Ploumistos, Forces aériennes helléniques
- M. Gregorios Nanides, Représentant suppléant de la Grèce auprès de l'OACI

Secrétaire de la délégation:

- M. Constantin-John Rhallis, Conseiller, Ambassade de Grèce au Canada

Autres membres de la délégation

- M. Herakles Asteriadis, Premier secrétaire, Ambassade de Grèce au Canada
- M. Panayotis Tsoukalas, Attaché, Ambassade de Grèce au Canada

Hongrie

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- M. Tibor Tóth, Conseiller, Ministère des Affaires étrangères

Délégation:

- M. Márton Krasznai, Chef de secteur principal
- Major-général István Schmidt
- M. Gyula Hangyal
- M. Gabor Menczel, Conseiller, Ambassade de Hongrie au Canada
- M. Laszlo Komornik, Deuxième secrétaire, Ambassade de Hongrie au Canada

Secrétaire de la délégation:

- M. Márton Krasznai



Islande

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- M. Gunnar Pálsson, Conseiller, MAE Reykjavik

Délégation:

- M. Stefán L. Stefánsson, Premier secrétaire, Ambassade d'Islande, États-Unis d'Amérique (20-28 février)
- * M. Thordur Örn Sigurdsson, Directeur, Département du transport aérien et des relations internationales (Direction de l'aviation civile)

Secrétaire de la délégation:

- M. Gunnar Pálsson

* a quitté le 21 février

Italie

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. Valerio Brigante Colonna, Ambassadeur d'Italie au Canada

Délégation:

- * M. Fabio Migliorini, Ministre plénipotentiaire, Direction générale des Affaires politiques
- M. Pier Benedetto Francese, Conseiller
- Colonel Francesco Gueli
- Colonel Giuseppe Cornacchia
- Lieutenant-colonel Michele De Dominicis
- Major Claudio Capocchi
- Major Alexandro Fantina
- M. Giovanni Gentili

Secrétaire de la délégation:

- M. Gian Lorenzo Cornado, Deuxième secrétaire, Ambassade d'Italie au Canada

* a quitté le 17 février

Luxembourg

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation (15-18 février):

- * M. François Bremer, Représentant permanent adjoint auprès de l'OTAN

Chef de la délégation (19-22 février):

- ** M. Armand Clesse, Conseiller spécial au département de la Force publique

Chef de la délégation (22-28 février):

- Son Excellence M. Guy de Muyser, Représentant permanent auprès de l'OTAN

Délégation:

- (voir ci-dessus)

Secrétaire de la délégation:

-

* a quitté le 18 février

** a quitté le 22 février

Tchécoslovaquie

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence Jozef Šesták, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire

Délégation:

- Colonel Jiri Diviš, Conseiller militaire
- M. Martin Dzúr, Chargé d'affaires, Ambassade de Tchécoslovaquie au Canada

Secrétaire de la délégation:

- M. Alexej Murin, Troisième secrétaire, Ambassade de Tchécoslovaquie au Canada

États-Unis d'Amérique

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. John Hawes, Ambassadeur

Chef adjoint de la délégation:

- M. Mark Ramee, Adjoint de l'Ambassadeur

Délégation:

- M. Jeremy Curtin, Secrétaire exécutif et Conseiller (Affaires publiques), Cabinet du Sous-secrétaire d'État
- M. Peter Schoettle, Représentant du Département d'État
- Colonel Thomas Speelman, U.S. Air Force, Représentant des Chefs d'état-major interarmées
- Mme Linda Tanzini, Représentante de l'Agence de contrôle des armements et de désarmement
- M. Edward Josephs, Conseiller, Agence de contrôle des armements et de désarmement
- M. Charles Reavis, Représentant de l'Administration fédérale de l'aviation
- Lieutenant-colonel Wesley Sullivan, Conseiller, U.S. Air Force, Département de la Défense
- Colonel James P. Kress, U.S. Army, Conseiller, Département de la Défense
- M. Sherwood McGinnis, Conseiller, Département d'État
- M. Sean Murphy, Conseiller juridique, Département d'État
- M. Joseph Pilat, Conseiller, Département de la Défense
- M. James F. Purdon, Conseiller, Département d'État
- Major Kevin Sheehan, Conseiller, Département d'État
- Major Paula Roderick, U.S. Air Force, Conseiller, Chefs d'état-major interarmées
- M. Jonathan Tucker, Conseiller, Département d'État
- M. David M. Webster, Conseiller juridique principal, Agence de contrôle des armements et de désarmement

Secrétaire de la délégation:

- M. Jeremy Curtin

Autres membres de la délégation

- Mme Coreen Ricciardi, Secrétaire du chef de la délégation, Département d'État

Espagne

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. Antonio de Oyarzábal Marchesi, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères

Délégation:

- Son Excellence M. Antonio J. Fournier, Ambassadeur d'Espagne au Canada
- M. Arturo Perez Martinez, Ministre conseiller, Ambassade d'Espagne au Canada
- M. Julian Sevilla Suarez, Attaché militaire, Ambassade d'Espagne au Canada
- M. José Matres Manso, Conseiller, Ambassade d'Espagne au Canada
- Mme Cecilia Yuste Rojas, Directeur de la vérification, Ministère des Affaires étrangères
- Lieutenant-colonel Julio Lopez Guarch Muro, Artillerie, Ministère de la Défense
- Lieutenant-colonel Ricardo Albert Puche, Forces de l'air, Ministère de la Défense
- Major Ignacio Azqueta Ortiz, Forces de l'air, Ministère de la Défense
- Major Fabian Sanchez, Forces armées, Ministère de la Défense

Secrétaire de la délégation:

- M. José Matres Manso, Canada

Norvège

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- M. Arnt Rindal, Directeur général adjoint des Affaires politiques

Délégation:

- Son Excellence M. Jan E. Nyheim, Ambassadeur de Norvège au Canada
- * M. Kim Traavik, Directeur, Ministère des Affaires étrangères
- Lieutenant-colonel Arne A. Eikhovd, Quartier général du Commandement de la Défense en Norvège
- Lieutenant-colonel Jon Reidar Holte, Attaché militaire, Ambassade de Norvège au Canada

Secrétaire de la délégation:

- M. Vegard Ellefsen, Conseiller, Ambassade de Norvège au Canada

Autres membres de la délégation

- Mme Anne L. Aas, Secrétaire, Ambassade de Norvège au Canada

- * a quitté le 15 février

Pays-Bas

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. F.P.R. van Nouhuys, Représentant permanent adjoint et Ministre plénipotentiaire à la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas auprès du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles

Délégation:

- Son Excellence M. J.F.E. Breman, Ambassadeur des Pays-Bas au Canada
- M. C.W. Andreae, Chef de la Section de coopération militaire, Département des Affaires de sécurité et de la coopération avec les pays de l'Atlantique, Ministère des Affaires étrangères
- M. J.B. Veen, Direction générale de la Politique, Ministère de la Défense
- Lieutenant-colonel E.H. Wemmerslager, État-major de la Défense, Ministère de la Défense
- Mme M.B. Bos, Troisième secrétaire, Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Canada

Secrétaire de la délégation:

- Mme M.B. Bos

Autres membres de la délégation

- Colonel Jan R. Zijlstra, Attaché militaire, Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Canada
- Mme Jacqueline Talmon, Membre du personnel administratif, Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Canada

Pologne

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. Stanislaw Przygodzki, Ambassadeur, Directeur adjoint du Département de la recherche et de la programmation, Ministère des Affaires étrangères

Délégation:

- Son Excellence M. Alojzy Bartoszek, Ambassadeur de Pologne au Canada
- M. Boguslaw Szklarczyk, Premier secrétaire, Ambassade de Pologne au Canada
- M. Tadeusz Kurek, Inspecteur en chef du contrôle de la circulation aérienne en Pologne
- Lieutenant-colonel Waldemar Dziegielewski, Attaché (Forces terrestres, navales et aériennes), Ambassade de Pologne au Canada
- M. Lucjan J. Lukasik, Chef, Division du droit international public, Ministère des Affaires étrangères

Secrétaire de la délégation:

- M. Jacek Niedzielski, Deuxième secrétaire, Ambassade de Pologne au Canada

Portugal

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- M. Francisco Henriques da Silva, Conseiller, Ambassade du Portugal au Canada

Délégation:

- M. António Inocêncio Pereira, Premier secrétaire, Ambassade du Portugal au Canada
- Colonel Oliveira Simões, Conseiller militaire à la délégation du Portugal auprès de l'OTAN à Bruxelles
- Lieutenant-colonel José Fragoso, Ministère de la Défense nationale

Secrétaire de la délégation:

- M. António Inocêncio Pereira

Roumanie

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- M. Gheorghe Tinca, Ministre conseiller

Délégation:

- M. Ioan-Sebastien Anastasescu, Conseiller
- Colonel Arcadie Sasu, Expert
- Mme Paraschiva Badescu, Deuxième secrétaire

Secrétaire de la délégation:

-

Union des Républiques socialistes soviétiques

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- M. V.P. Karpov, Sous-ministre

Délégation:

- M. V.A. Kuklev
- * M. G.M. Evstafiev
- M. A.D. Ragozin
- M. V.A. Lukiantzev
- M. A.G. Riabinkov, Conseiller de la délégation
- M. A.P. Pokazeev, Conseiller de la délégation
- M. A.M. Kramarenko, Conseiller de la délégation
- M. V.N. Belousov, Conseiller de la délégation
- M. G.S. Bunakov, Conseiller de la délégation
- M. R.A. Epifanov, Conseiller de la délégation
- M. A.Y. Manzhosov, Conseiller de la délégation
- M. S. Tretiakov, Expert, Ambassade de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
- M. A. Foshin, Expert, Ambassade de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
- M. V.V. Ivanov, Traducteur
- M. T.V. Kobushko, Traducteur
- M. O.F. Agafonova

Secrétaire de la délégation:

- M. A.Y. Manzhosov

* a quitté le 18 février

Turquie

Session des hauts fonctionnaires - 14-28 février 1990

Chef de la délégation:

- Son Excellence M. Ali Tuygan, Ambassadeur de Turquie au Canada

Délégation:

- ** M. Ömür Orhun, Directeur général, Département de la sécurité internationale, Ministère des Affaires étrangères
- * Major général Oktay Karasoy, Chef, Division de la planification et des politiques, Commandement des Forces aériennes
- M. Sadi Çalışlar, Directeur général adjoint de la sécurité internationale, Ministère des Affaires étrangères
- * Brigadier général Kirisoglu, Représentant de l'État-major général
- * M. Huseyin Pazarci, Conseiller juridique principal du ministre des Affaires étrangères
- ** M. Unal Marasli, Directeur général du désarmement
- M. Tuluy Tanç, Conseiller, Ambassade de Turquie au Canada
- Colonel Hasan Aksay, Attaché (Forces terrestres, navales et aériennes), Ambassade de Turquie au Canada
- Colonel Kerim Özkeçecigil, Chargé de projet, Section des opérations aériennes, Département des opérations, État-major
- Major Kadri Deliorman, Chargé de projet, Groupe spécial du désarmement et du contrôle des armements, Département des plans et de la politique, État-major

Secrétaire de la délégation:

- M. Tuluy Tanç

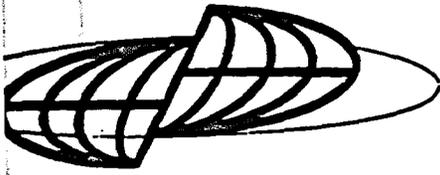
Autres membres de la délégation

- M. Yalçın Erensoy, Conseiller, Ambassade de Turquie au Canada
- M. Tuncay Senlen, Attaché (Administration), Ambassade de Turquie au Canada
- M. Metin Bayulken, Secrétaire, Ambassade de Turquie au Canada

* a quitté le 15 février

** a quitté le 17 février





Document: ICO-CS-010

Conférence Ciels ouverts

OPEN
SKIES

CIELS
OUVERTS

DISCOURS DU MINISTRE D'ÉTAT

OFFENER
HIMMEL

A LA SÉANCE D'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

CIELS OUVERTS

CIELI
APERTI

ОТКРЫТОЕ
НЕБО

France

CIELOS
ABIERTOS

LE 12 FÉVRIER 1990



EMBARGO AVANT PRONONCE

DISCOURS DU MINISTRE D'ETAT
A LA SEANCE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE "CIEL OUVERT"
OTTAWA - 12 FEVRIER 1990 -

MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES,

JE DIRAI D'ABORD MA SATISFACTION D'ETRE PRESENT A UNE CONFERENCE DONT L'OUVERTURE SYMBOLISE A ELLE SEULE ET DE FACON ECLATANTE LE NOUVEAU CLIMAT DE CONFIANCE QUI REGNE ENTRE NOS PAYS.

PAR LA FORCE DES CIRCONSTANCES, NOTRE REUNION EST UN RENDEZ-VOUS MAJEUR DE L'HISTOIRE EUROPEENNE. POUR LA PREMIERE FOIS, LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DES PAYS MEMBRES DES DEUX ALLIANCES VONT ABORDER ENSEMBLE DES QUESTIONS DE SECURITE.

PREVUE AVANT QUE DES EVENEMENTS DETERMINANTS NE VIENNENT BOULEVERSER LA CARTE POLITIQUE DU VIEUX CONTINENT, CETTE CONFERENCE A AUJOURD'HUI VOCATION A EXAMINER DES QUESTIONS PLUS LARGES QUE LA SEULE ELABORATION DU REGIME "CIEL OUVERT".

LA CONFRONTATION QUI A MARQUE LES RELATIONS EST-OUEST S'ESTOMPE CHAQUE JOUR DAVANTAGE. L'ORDRE ARBITRAIRE HERITE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EST BALAYE PAR LES ASPIRATIONS DES PEUPLES A LA LIBERTE ET A LA DEMOCRATIE. UNE EUROPE NOUVELLE SURGIT SOUS NOS YEUX, QU'IL NOUS FAUT CONSOLIDER PAR DES SOLIDARITES NOUVELLES. ET MEME S'IL Y A BIEN DES PROGRES A ACCOMPLIR ET DES DIFFICULTES A RESOUDRE, LA CONFIANCE A REMPLACE LA CONFRONTATION, LA COOPERATION LA DEFIANCE.

DANS CE CONTEXTE, LA PROPOSITION "CIEL OUVERT" LANCEE PAR LE PRESIDENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE EST BIENVENUE ET NOVATRICE. MESURONS LE PAS EN AVANT CONSIDERABLE QU'ELLE REPRESENTE : LE DROIT DE CONTROLER SON ESPACE AERIEN EST EN EFFET UN ATTRIBUT DE LA SOUVERAINETE DES ETATS ; AUTORISER PAR AVANCE D'AUTRES ETATS A SURVOLER SON TERRITOIRE SANS RESTRICTIONS AUTRES QUE CELLES LIEES A LA SECURITE AERIENNE, CONSTITUE UNE RENONCIATION A DES PREROGATIVES CONSIDEREES JUSQU'ALORS COMME INTANGIBLES.

JE NOTE QUE NOTRE HOTE, LE GOUVERNEMENT DU CANADA, QUE JE REMERCIE POUR LA QUALITE ET LA CHALEUR DE SON ACCUEIL, A PLACE CETTE CONFERENCE SOUS LE SIGNE D'UN EMBLEME OU L'ON VOIT COTE-A-COTE UNE HEMISPHERE ROUGE ET UNE HEMISPHERE BLEUE. *C'est tout un symbole.*

LA FRANCE ESTIME ^{en effet} QUE LA NEGOCIATION "CIEL OUVERT" NE DOIT PAS DEFINIR UN NOUVEL EQUILIBRE D' "ALLIANCE A ALLIANCE", MAIS PERMETTRE DE CONCLURE DES ENGAGEMENTS NATIONAUX QUI REFLETENT LA VOLONTE DE CHAQUE ETAT DE FAVORISER LA TRANSPARENCE ET DIMINUER LES TENSIONS.

L'INITIATIVE "CIEL OUVERT" S'INSCRIT DANS UN MOUVEMENT AUQUEL MON PAYS A APPORTE SA CONTRIBUTION. L'ACCORD DE STOCKHOLM A PERMIS AUX PAYS DE L'EST COMME DE L'OUEST, AUSSI BIEN QU'AUX PAYS NEUTRES ET NON ALIGNES, D'EFFECTUER DES INSPECTIONS MUTUELLES POUR ASSURER LA TRANSPARENCE DES ACTIVITES MILITAIRES. LE MANDAT DE VIENNE ET LES NEGOCIATIONS SUR LES MESURES DE CONFIANCE ET DE SECURITE ONT AMPLIFIE CE MOUVEMENT VERS UNE PLUS GRANDE "OUVERTURE" ENTRE LES NATIONS.

IL NOUS FAUT AUJOURD'HUI ALLER PLUS LOIN. L'ETABLISSEMENT D'UN REGIME "CIEL OUVERT" NOUS OFFRE TROIS OPPORTUNITES :

-DONNER UN SECOND SOUFFLE A LA RECHERCHE DE NOUVELLES MESURES DE CONFIANCE ET DE SECURITE EN EUROPE. JE L'AI DIT: LAISSER SURVOLER SON TERRITOIRE SANS RESTRICTION PAR UN AVION D'OBSERVATION D'UN AUTRE PAYS EST L'EXPRESSION DE LA CONFIANCE QUE L'ON ACCORDE A CE DERNIER ET CONTRIBUE AU RENFORCEMENT DE LA STABILITE QUE NOUS SOUHAITONS TOUS.

-L'ETABLISSEMENT D'UN REGIME "CIEL OUVERT" PERMETTRA ENSUITE DE CONTRIBUER A LA VERIFICATION D'UN ACCORD DE DESARMEMENT DES FORCES CLASSIQUES DANS LA ZONE QUI S'ETEND DE L'ATLANTIQUE A L'OURAL. LA NEGOCIATION DE CET ACCORD PROGRESSE A VIENNE. J'Y REVIENDRAI.

-ENFIN, "CIEL OUVERT" REpond A NOTRE SOUCI CONSTANT D'INTERDIRE LE CONTOURNEMENT DU FUTUR ACCORD DE DESARMEMENT

CLASSIQUE PAR L'ACCUMULATION INCONTROLEE DES FORCES AU DELA DE LA ZONE DE L'ATLANTIQUE A L'OURAL. "CIEL OUVERT" APPORTERA, SANS AUCUN DOUTE, UNE CONTRIBUTION DIRECTE A LA SOLUTION DE CETTE DIFFICILE QUESTION. CHACUN POURRA S'ASSURER QU'AU-DELA DE LA ZONE, LES ACTIVITES MILITAIRES ET LA PRODUCTION DES ARMEMENTS NE SONT PAS EN CONTRADICTION AVEC LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE REDUCTION DES FORCES CLASSIQUES.

C'EST EN EUROPE QUE L'ON A ACCUMULE LA PLUS FORMIDABLE QUANTITE D'ARMEMENTS DE L'HISTOIRE, AU NOM DU MAINTIEN D'UN INACCEPTABLE EQUILIBRE DE LA TERREUR, ^{devenu le rôle de la} C'EST LA AUSSI QUE SE NEGOCIE ACTUELLEMENT LE PLUS IMPORTANT ACCORD DE DESARMEMENT DE L'APRES-GUERRE. CET ACCORD, EN MEME TEMPS QUE CELUI SUR LES MESURES DE CONFIANCE ET DE SECURITE, ETABLIRA UN ORDRE DE SECURITE DEBARRASSE DES SEQUELLES DE CES 45 DERNIERES ANNEES.

TOUS LES PAYS EUROPEENS ONT ^{AUX PAYS,} VOCATION A PARTICIPER PLEINEMENT A CE VASTE MOUVEMENT. IL EN EST AINSI DES PAYS NEUTRES ET NON ALIGNES DE LA CSCE. SUR QUELLE BASE POURRAIT-ON LEUR DENIER CE DROIT ? JE N'EN VOIS AUCUNE POUR MA PART. IL N'Y A PAS EN EUROPE DE PAYS PLUS OU MOINS CONCERNES PAR LA SECURITE DU CONTINENT. *S'agissant d'une mesure de confiance, elle doit s'appliquer à tout le monde en Europe.*

"CIEL OUVERT" DOIT ETRE DES L'ORIGINE CONCU SUR UNE BASE NATIONALE, QUI PERMETTE DE NOUVELLES ADHESIONS SANS QUE CELA NE PORTE ATTEINTE A SON FONCTIONNEMENT; NON PLUS QU'AUX DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS. LIBRE ENSUITE A EUX DE COOPERER AVEC D'AUTRES, SUR LA BASE DES SOLIDARITES EXISTANTES, ET POURQUOI PAS, D'AFFINITES NOUVELLES. UN SEUL PRINCIPE DOIT GUIDER CETTE APPROCHE : LES DROITS ET OBLIGATIONS DES ETATS NE DOIVENT PAS DECOULER DE LEUR APPARTENANCE OU NON A UNE ALLIANCE.

SEUL UN REGIME NATIONAL POURRA S'ADAPTER AUX EVOLUTIONS PRESENTES ET A VENIR. C'EST LA UNE CONSIDERATION ESSENTIELLE POUR LA CREDIBILITE DE "CIEL OUVERT" : QUELLE SERAIT EN EFFET, LA VALEUR D'UN SYSTEME QUI SERAIT CONCU SUR LA BASE DE REALITES QUI, DEMAIN, PEUVENT ETRE HISES EN CAUSE ? LA NECESSITE

DE L'APPROCHE NATIONALE ME PARAIT NON SEULEMENT JUSTIFIEE PAR DES CONSIDERATIONS DE PRINCIPE, MAIS AUSSI PAR LE SOUCI DE VOIR LE REGIME "CIEL OUVERT" ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DE L'EUROPE ET DES RAPPORTS EST-OUEST,

MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES,

ANTICIPER LE MOUVEMENT DE L'HISTOIRE EUROPEENNE DOIT NOUS GUIDER EGALEMENT POUR LES NEGOCIATIONS DE VIENNE SUR LES FORCES CLASSIQUES ET LES MESURES DE CONFIANCE, NEGOCIATIONS AUXQUELLES "CIEL OUVERT" DOIT ETRE RELIE.

JE ME SUIS RENDU TOUT RECEMMENT A VIENNE, AVEC MES COLLEGUES DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE ET DE L'ITALIE, POUR DONNER UNE IMPULSION POLITIQUE A CES DEUX NEGOCIATIONS ET APPELER A LEUR CONCLUSION RAPIDE.

LES OCCIDENTAUX VIENNENT DE METTRE SUR LA TABLE DE NEGOCIATION QUATRE PROPOSITIONS NOUVELLES. CELLES-CI PORTENT SUR LES ENGINES TERRESTRES, LES AVIONS, LES HELICOPTERES ET LES TROUPES STATIONNEES. PAR BIEN DES ASPECTS, CES PROPOSITIONS PEUVENT DONNER AUX DISCUSSIONS DE VIENNE UN TOUR NOUVEAU. CES AVANCEES SONT IMPORTANTES. LA FRANCE EN A APPUYE SANS RESERVE LE PRINCIPE ET A CONTRIBUE ACTIVEMENT A ORIENTER LEUR CONTENU.

L'IMPULSION QUE LES SEIZE SOUHAITENT DONNER A LA NEGOCIATION APPELLE DES REPONSES CONSTRUCTIVES. SUR TROIS SUJETS MAJEURS, LES AVIONS, LES MATERIELS TERRESTRES ET LES HELICOPTERES, LES BASES D'UN ACCORD EXISTENT.

JE VOUDRAIS A PRESENT EVOQUER LA PROPOSITION DU PRESIDENT BUSH VISANT A LIMITER A 195 000 LES EFFECTIFS SOVIETIQUES ET AMERICAINS EN EUROPE CENTRALE. NOUS AVONS APPORTE NOTRE SOUTIEN A CETTE INITIATIVE. ELLE

S'ATTACHE A RESOUDRE CE QUE NOUS SAVONS ETRE, POUR BIEN DES PEUPLES D'EUROPE, UNE PREOCCUPATION MAJEURE: RECOUVRE L'ENTIERE SOUVERAINETE SUR LEUR TERRITOIRE. CETTE EXIGENCE LEGITIME EST CELLE D'ETATS QUI SE VEULENT MAITRES DE LEUR DESTIN.

M. GORBATCHEV A RAPIDEMENT REPONDU EN PROPOSANT D'ETENDRE A L'ENSEMBLE DE L'EUROPE LES LIMITATIONS EN EFFECTIFS QUE M. BUSH SOUHAITE VOIR APPLIQUEES DANS LA ZONE CENTRALE.

CETTE REPONSE MERITE ATTENTION, SI ELLE PEUT HATER LA NEGOCIATION DE VIENNE, FACILITER LE RETRAIT DES TROUPES SOVIETIQUES DES PAYS QUI EN ONT EXPRIME LE SOUHAIT ET CONTRIBUER A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL EQUILIBRE DE SECURITE EN EUROPE. C'EST SOUS CE TRIPLE ASPECT QUE NOUS L'EXAMINERONS.

LE RETRAIT ASYMETRIQUE DES FORCES STATIONNEES AMERICAINES ET SOVIETIQUES NOUS RAPPROCHERA DE L'OBJECTIF DE STABILITE ET DE LIMITATION DES RISQUES D'ATTAQUE PAR SURPRISE QUE NOUS POURSUIVONS POUR LE CENTRE DE L'EUROPE. LIBRE A CHAQUE ETAT ENSUITE, DANS LE RESPECT DE CETTE CONTRAINTE, DE FAIRE VALOIR SES PREOCCUPATIONS DE DEFENSE. DOIS-JE RAPPELER QU'IL EXISTE DES SOLIDARITES PARTICULIERES, DONT TEMOIGNE NOTAMMENT LA BRIGADE MIXTE FRANCO-ALLEMANDE, QUI NE SAURAIENT ETRE AFFECTEES PAR LES NEGOCIATIONS DE VIENNE? QUANT AUX FORCES AMERICAINES, LEUR PRESENCE SUR LE TERRITOIRE DE CERTAINS DE NOS ALLIES REpond AU SOUHAIT DES GOUVERNEMENTS CONCERNES, ET A DES RAISONS POLITIQUES ET STRATEGIQUES QUI SONT AU COEUR DE LA RELATION DE SECURITE TRANSATLANTIQUE. CELA AUSSI DOIT ETRE PRESERVE.

.../...

MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES,

LES QUESTIONS DE DESARMEMENT QUE JE VIENS D'EVOQUER NE SONT QU'UN DES ASPECTS DE LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE DE DEMAIN.

A L'ORIGINE DE L'EXTRAORDINAIRE MOUVEMENT EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, IL Y A LA VOLONTE DES PEUPLES DE RENVERSER UN ORDRE POLITIQUE ANACHRONIQUE. NOMBRE DE MINISTRES ICI-PRESENTS LE SAVENT BIEN, QUI HIER ENCORE ETAIENT LES OPPOSANTS PERSECUTES DE DICTATURES HORS D'AGE. JE LES SALUE ICI CHALEUREUSEMENT.

IL Y A EU AUSSI, JE CROIS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRAIT POUR LES VALEURS DEMOCRATIQUES PARTAGEES DEPUIS LONGTEMPS PAR LA MAJORITE DES PAYS DE LA CSCE.

IL Y A ENFIN LE COURAGE ET LA VOLONTE D'HOMMES D'ETAT QUI ONT PRIS CONSCIENCE AVANT D'AUTRES DE CERTAINES EVOLUTIONS INEVITABLES. JE PENSE NOTAMMENT A M. GORBATCHEV.

TOUT ETAIT EN PLACE POUR CETTE FANTASTIQUE ACCELERATION DE L'HISTOIRE DONT L'AMPLEUR A POURTANT SURPRIS. QUI AURAIT DIT L'ETE DERNIER QUE DANS LES DEUX DERNIERS MOIS DE 1989 NOUS VERRIONS TOMBER LE MUR LE PLUS HONTEUX DE L'HISTOIRE ET LA DICTATURE LA PLUS ABOMINABLE DE L'EUROPE DE L'APRES GUERRE ?

LE MOUVEMENT VA CONTINUER. QUI PEUT DIRE SI NOUS SERONS TOUJOURS 35 DANS LA CSCE ? LA QUESTION VAUT D'ETRE POSEE, ET JE CROIS QUE L'HISTOIRE FOURNIRA VITE LA REPONSE A CETTE QUESTION.

DANS CETTE PERIODE D'ESPOIR ET D'INCERTITUDE, ASSURONS-NOUS QUE LES ALLIANCES RESTENT BIEN L'EXPRESSION D'UNE LIBRE ADHESION POLITIQUE, NON LE REFLET D'UNE DISCIPLINE DE BLOCS QUI N'A PLUS LIEU D'ETRE.

MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES,

CES QUESTIONS ET TOUTES CELLES QUI TOUCHENT A L'EDIFICATION D'UNE EUROPE UNIE ET PACIFIQUE, CES QUESTIONS QUI ENGAGENT NOTRE AVENIR COMMUN, DOIVENT ETRE DISCUTEES AU PLUS HAUT NIVEAU.

C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LA FRANCE A IMMEDIATEMENT FAIT SIENNE LA PROPOSITION D'UNE REUNION AU SOMMET DE LA CSCE EN 1990. JE ME REJOUIS QU'ELLE RECUEILLE DESORMAIS UN LARGE CONSENSUS. ET JE RAPPELLE - CE QUE TOUS VOUS SAVEZ - LA DISPONIBILITE DE LA FRANCE A ACCUEILLIR CE SOMMET A PARIS.

NOUS DEVONS, DES A PRESENT, TRACER LES GRANDES LIGNES DE CETTE RENCONTRE. *Note de l'Union Inter-Parlementaire*

- JE SOUHAITE EN PREMIER LIEU QUE CE SOMMET VIENNE COURONNER LES ACCORDS NEGOCIES A VIENNE, A 23 SUR LA REDUCTION DES FORCES CLASSIQUES ET A 35 SUR LA MISE EN OEUVRE DE NOUVELLES MESURES DE CONFIANCE ET DE SECURITE.

- NOUS FERONS BIEN ENTENDU LE BILAN DES ORIENTATIONS TRACEES DANS LE DOCUMENT FINAL DE LA REUNION CSCE DE VIENNE EN JANVIER 1989 ET DES RESULTATS ACCOMPLIS DEPUIS : IL FAUDRA Y CONSACRER D'AUTANT PLUS D'ATTENTION QUE CERTAINS PAYS ALORS RETICENTS REVIENNENT AUJOURD'HUI A DES CONCEPTIONS DEFENDUES PAR LES SEULS PAYS DEMOCRATIQUES. CE QUI PARAIT ACQUIS DEPUIS DOIT ETRE SOLENNELLEMENT ENTERINE.

- AU-DELA, NOUS DEVRONS DESSINER LES PERSPECTIVES D'UN ORDRE DE SECURITE FONDE SUR LES NOUVELLES REALITES POLITIQUES DE L'EUROPE. LA DYNAMIQUE DU DESARMEMENT DEVRA SE POURSUIVRE, MAIS D'UNE FACON COHERENTE AVEC LES EVOLUTIONS POLITIQUES DU VIEUX CONTINENT. CELLES-CI SONT DESORMAIS SI RAPIDES QU'UN NOUVEAU CADRE ET DE NOUVEAUX OBJECTIFS DEVRONT ETRE DEFINIS DANS UN NOUVEAU MANDAT. NOUS AVONS L'ESPOIR QU'A TITRE NATIONAL, CHACUN DES ETATS PARTICIPANTS A LA CSCE VOUDRA SOUHAITER SE JOINDRE A L'ELABORATION DE CE DERNIER.

VOILA, RAPIDEMENT EBAUCHEES, NOS PREMIERES AMBITIONS POUR CETTE REUNION. MAIS RIEN N'EMPECHE DE PENSER QUE LES EVOLUTIONS EN EUROPE N'EN FERONT PAS NAITRE D'AUTRES D'ICI-LA.

QUOI QU'IL EN SOIT, NOUS NOUS DEVONS DE PROPOSER DES A PRESENT UNE PERSPECTIVE A TOUTES LES NATIONS EUROPEENNES QUI SOUHAITENT PARTAGER ENSEMBLE CERTAINES VALEURS ET DEVELOPPER EN CONSEQUENCE LEURS RELATIONS ET LEURS LIENS D'AMITIE.

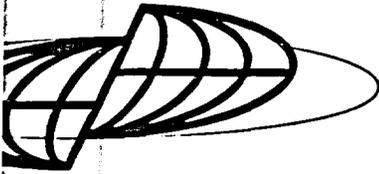
CERTAINES N'ONT PAS ATTENDU. LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE A FAIT DEPUIS LONGTEMPS LA PREUVE DE LA VITALITE ET DE LA SOLIDARITE DE SES MEMBRES. ELLE VISE AUJOURD'HUI A SE RENFORCER JUSQU'A PARVENIR A UNE UNION POLITIQUE. ELLE N'EN EST PAS MOINS OUVERTE SUR L'EXTERIEUR, ET PRETE A TOUTES LES FORMES D'ACCORDS ET DE COOPERATIONS.

MAIS DANS UNE VISION PLUS LARGE, LA FRANCE, PAR LA VOIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A PROPOSE QUE L'EUROPE PROGRESSE VERS UNE CONFEDERATION. N'Y A-T-IL PAS DEJA DES THEMES QUI NOUS REUNISSENT AU DELA DES CLIVAGES ? JE PENSE AUX DROITS DE L'HOMME ET A LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ; JE PENSE AUX NOUVELLES SOLIDARITES FINANCIERES ET A LA FUTURE BANQUE EUROPEENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT. SEULE L'ABSENCE D'IMAGINATION POURRAIT NOUS LIMITER, TANT LES EVOLUTIONS ACTUELLES APPARAISSENT RICHES DE POTENTIALITES NOUVELLES.

L'INITIATIVE "CIEL OUVERT" EN EST UNE. IL N'Y AVAIT PAS DE SECURITE SANS SURARMEMENT ; IL N'Y AURA DESORMAIS PLUS DE SECURITE SANS CONFIANCE RECIPROQUE. ENCORE CELLE-CI DOIT-ELLE SE FONDER NON SUR DES DISCOURS, MAIS SUR UN ENSEMBLE DE DISPOSITIONS CONCRETES, DONT LA VERIFICATION LIBREMENT CONSENTIE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS.

"CIEL OUVERT" PEUT DEVENIR EN CE SENS UNE CLE DES RELATIONS NOUVELLES PROGRESSIVEMENT ETABLIES ENTRE PAYS DE LA CSCE.

JE REPETE ICI, AU NOM DE LA FRANCE, NOTRE ENGAGEMENT A CONTRIBUER A SON SUCCES, SUR LA BASE DES PRINCIPES QUE J'AI EVOQUES.



Document: ICO-CS-011
(RÉVISÉ)

Conférence Ciels ouverts

OPEN
SKIES

CIELS
OUVERTS

TRAITÉ DE VARSOVIE

OFFENER
HIMMEL

"CIELS OUVERTS" - DOCUMENT SUR LES

ÉLÉMENTS DE BASE

CIELI
APERTI

ОТКРЫТОЕ
НЕБО

Traité de Varsovie

CIELOS
ABIERTOS

Le 12 février 1990



**POSITIONS PRINCIPALES AUX FINS DE L'ACCORD
SUR LE RÉGIME DE "CIEL OUVERT"**

est en principe d'une grande importance pour les États membres du Traité de Varsovie que des mesures de confiance précises, la transparence et la glasnost dans les affaires internationales en général - et dans la sphère militaire en particulier - débouchent sur une politique à grande échelle, politique qui deviendrait une composante d'un système global de sécurité internationale, un facteur essentiel favorisant le renforcement réel de la confiance et une prévisibilité plus grande des activités des États, et un élément du processus de désarmement. En partant de cette position fondamentale, les pays membres du Traité de Varsovie acceptent le concept à "ciel ouvert" mis de l'avant le 12 mai 1989 par le Président des États-Unis George Bush et ils estiment que sa concrétisation peut mener à une contribution réelle au renforcement de la confiance entre les pays. Ils sont également d'avis que toute transparence ne peut être sélective ni limitée; elle doit en effet se manifester à tous les égards. Une fois instauré, le régime de "ciel ouvert" pourrait ainsi devenir partie d'un système global de renforcement de la confiance et de réduction de la menace militaire et des risques de guerre, système qui engloberait non seulement le ciel, mais aussi la terre, les mers et les océans ainsi que l'espace. Une entente de ce genre constituera le premier pas à franchir dans le contexte d'une solution plus vaste aux problèmes de transparence des activités militaires dans d'autres sphères.

II. Principes

Le régime de "ciel ouvert" devrait être conforme aux principes suivants:



les vols d'observation seraient effectués sur une base de réciprocité et d'égalité par des avions non armés autres que des avions de combat;

les paramètres du régime devraient assurer aux parties le même droit à l'information;

le régime ne devrait pas être utilisé au détriment de la sécurité de l'une ou l'autre partie;

le régime sera appliqué sous réserve de certaines restrictions à convenir; ces restrictions devraient toutefois être minimales.

III. Buts

Les buts principaux du régime de "ciel ouvert" pourraient être les suivants:

renforcer la confiance entre les États participants;

réduire la menace militaire;

assurer la prévisibilité des activités militaires des pays participants;

contribuer au processus de limitation d'armements, de désarmement et de vérification du respect des obligations acceptées dans ce domaine.

IV. Participants et champ d'application

Au début, les États membres du Traité de Varsovie et l'OTAN



pourraient prendre part au régime de "ciel ouvert". D'autres pays auraient également accès.

Le régime de "ciel ouvert" englobera les territoires de tous les États participants, y compris les territoires insulaires qu'ils administrent. Comme des activités militaires se produisent en dehors des territoires nationaux, les États participants ayant des bases à l'étranger entameraient des négociations, si c'est possible avant que l'Accord est en cours d'élaboration, en vue de décider si le régime devrait être élargi à leurs bases militaires dans des pays tiers qui ne sont pas partie au régime, avec le consentement de ces pays.

V. Quotas de vol

Des dispositions assureront que le nombre de vols soit approximativement le même entre les pays du Traité de Varsovie et l'OTAN, l'URSS et les États-Unis d'Amérique. Chaque alliance conviendra de la répartition de vols en son sein. Dans ce cadre, les quotas actifs et passifs seraient fixés.

Au cours d'un vol, l'observation des territoires de plusieurs États serait autorisée avec le consentement de ces États.

Pas plus d'un vol d'observation ne sera effectué simultanément sur le territoire d'un État participant.

VI. Aéronefs

La meilleure solution, en ce qui concerne les buts du régime de "ciel ouvert", serait de s'entendre sur la composition d'une flotte aérienne d'observation, suivant les modalités qui seront données dans l'annexe appropriée à l'Accord. Un équipage mixte aussi bien



u'une équipe mixte d'observateurs pourraient se trouver à bord de l'aéronef. Des représentants du pays survolé pourraient observer l'activité des membres de l'équipage aussi bien que de l'équipe d'observateurs. Sous réserve d'un arrangement, les aéronefs de toute flotte aérienne pourraient être basés sur le territoire de tout État partie au régime.

VII. Appareils d'observation

Les aéronefs seront dotés d'installations d'observation. La meilleure solution serait de les équiper en appareils qui soient uniformes ou en appareils d'observation dont on aurait convenu de la catégorie et des caractéristiques techniques, conformément aux modalités qui seront données dans l'annexe appropriée à l'Accord. Tout appareil d'observation qui sera utilisé devra être accessible dans toutes les parties à l'Accord.

Dans la batterie des installations à bord des aéronefs n'entreront pas des appareils de radiotélégraphie des données d'observation.

La mise en fonctionnement des appareils d'observation ne sera autorisée que pendant le survol du territoire faisant l'objet de l'observation.

VIII. Inspection d'aéronefs

Avant le début du vol d'observation, l'aéronef pourrait faire l'objet d'une inspection conjointe afin de vérifier s'il est prêt à s'envoler et si seuls des appareils approuvés en vertu du régime sont trouvés à bord.



IX. Modalités de vol

Les vols d'observation seront effectués en stricte conformité avec le plan de vol approuvé par le pays observé et compte tenu de ses exigences en matière de sécurité et des particularités de son système de trafic aérien.

Dans les régions non assurées par la couverture des systèmes radar, les services de contrôle du trafic aérien se chargeront du contrôle des aéronefs d'observation, en se servant de la radiotélégraphie.

Des dispositions seraient prises afin d'interdire toute modification non sanctionnée d'un plan de vol d'observation et toute répétition de vol d'une même région observée.

Notification du vol d'observation serait donnée au moins 24 heures avant l'envol de l'aéronef vers le pays à survoler.

X. Résultats des survols

Des groupes mixtes de spécialistes traiteraient à terre des résultats des missions d'observation en utilisant de l'équipement de traitement à convenir.

L'information en ce qui concerne les résultats des survols doit être également accessible à tous les États participants.

XI. Restrictions du régime

Des discussions seraient entreprises sur l'annulation possible de survols d'une région par un aéronef d'observation en cas de notification concernant cette région, y compris dans des régions



utilisées pour des exercices dangereux pour les survols, le lancement d'engins spatiaux, des vols d'essai, etc. Une procédure spéciale serait établie pour ce qui concerne des installations comme les centrales d'énergie nucléaire et les grandes usines chimiques, y compris certaines autres installations. On entend par procédure spéciale dans ces cas des modifications au plan de vol d'observation de manière à assurer la sécurité de l'aéronef et des installations susmentionnées.

XII. Genre d'Accord

Le régime de "ciel ouvert" sera établi en vertu d'un Accord multilatéral conclu entre les parties signataires.

XIII. Organe consultatif et étapes à suivre après la Conférence

Pour promouvoir la réalisation des objectifs et l'instauration du régime de "ciel ouvert", les États participants mettront sur pied un organe qui prendra en charge des questions comme le respect des dispositions de l'Accord, le règlement des situations ambiguës, l'arbitrage de différends et l'adoption des mesures nécessaires à l'amélioration de l'efficacité du régime. L'organe s'occupera également des questions touchant les dispositions à prendre en vue d'élaborer des mesures en matière de transparence des activités militaires une fois que l'Accord sur le régime de "ciel ouvert" aura été conclu, de même que des questions concernant la coordination de cet Accord avec d'autres arrangements internationaux en matière de limitation d'armements et de désarmement.



Document: ICO-CS-014

Conférence Ciels ouverts

OPEN
SKIES

CIELS
OUVERT

"CIEL OUVERT": ÉLÉMENTS DE BASE

OFFENE
HIMMEL

CIELI
APERTI

ОТКРЫТ
НЕБО

OTAN

CIELOS
ABIERTI

LE 12 FÉVRIER 1990



"CIEL OUVERT": ÉLÉMENTS DE BASE

I. Introduction

1. Le 12 mai 1989, le président Bush proposait l'instauration d'un régime dit "ciel ouvert", par lequel les participants accepteraient d'ouvrir mutuellement leur espace aérien pour permettre le survol de leur territoire afin de renforcer ainsi la confiance et la transparence en ce qui concerne leurs activités militaires.

Cette proposition reprenait en l'élargissant un concept avancé dans les années 50, mais qui n'avait pu trouver d'application pratique parce que le climat des relations internationales de l'époque n'y était pas favorable.

Aujourd'hui, cette nouvelle initiative s'inscrit dans un contexte très différent: en effet, la transparence devient un thème central des relations Est-Ouest et ces dernières années ont été marquées par des avancées importantes dans le domaine des mesures de confiance et celui de la maîtrise des armements.

2. Les dispositions prévues en matière de notification et d'observation d'activités militaires par l'Acte final d'Helsinki ont été améliorées et rendues obligatoires par l'Accord de Stockholm, conclu dans le cadre de la CDE en 1986.

S'agissant de la maîtrise des armements, en 1987, le Traité sur les forces nucléaires intermédiaires a constitué, mis à part son objet propre, un précédent très important par l'ampleur de son dispositif de vérification.

Tout laisse penser aujourd'hui que d'autres progrès encore plus spectaculaires devraient être réalisés dans des délais rapprochés. À Vienne en particulier, a été engagée une double démarche: il s'agit d'une part, d'approfondir encore les mesures de confiance et de transparence entre les 35 pays de la CSCE et, d'autre part, de parvenir à un accord sans précédent sur l'élimination de grandes quantités d'armements conventionnels entre les pays de l'Alliance atlantique et ceux de l'Organisation du Traité de Varsovie.

On s'attend par ailleurs à des développements importants dans d'autres secteurs du désarmement, en particulier dans le domaine chimique, ainsi que dans celui des négociations stratégiques soviéto-américaines.

3. Tous ces accords comporteront bien évidemment leur régime propre de vérification, celui-ci ayant souvent un caractère très intrusif. En outre, aux dispositions spécifiques prévues par chaque traité en matière de vérification, s'ajouteront les moyens habituels dont peuvent disposer les États pour s'assurer du respect des accords (moyens techniques nationaux).

Il apparaît cependant utile, en particulier dans le contexte actuel d'amélioration des relations Est-Ouest, de réfléchir également à d'autres possibilités de créer un contexte général favorable aux efforts entrepris en matière de confiance et de désarmement.

Dans ce contexte, le concept du "ciel ouvert" a une valeur toute particulière. L'acceptation par un pays d'être survolé représente en soi un acte politique très important, qui manifeste en effet sa disponibilité à l'ouverture; d'autre part, l'inspection aérienne constitue un moyen de vérification particulièrement efficace, parallèlement à la transparence générale des activités militaires évoquée plus haut.

Cette double caractéristique d'un régime "ciel ouvert" ferait de ce dernier un complément précieux aux efforts actuellement poursuivis au plan Est-Ouest, principalement dans le contexte des négociations de Vienne, mais aussi en relation avec d'autres entreprises de désarmement (START, désarmement chimique).

Il paraîtrait souhaitable de faire maintenant porter l'accent sur la région européenne, en incluant aussi l'ensemble des territoires de l'Union soviétique, des États-Unis et du Canada. De la même façon, nous serons prêts à prendre en considération, en temps opportun, le désir de tout autre pays européen de participer au régime "ciel ouvert". Cet élément pourrait être complémentaire de leurs efforts en vue d'accroître la confiance et de limiter les armements conventionnels, et il serait conforme aux objectifs de ces négociations.

4. À cette fin, le régime "ciel ouvert" devrait suivre les grandes lignes ci-après :

- l'engagement des parties à plus de transparence par le moyen de survols aériens sur la totalité de leur territoire national, en principe sans autres limitations que celles imposées par la sécurité des vols ou celles que prescrit le droit international;
- la possibilité pour les participants d'effectuer de tels vols d'observation sur une base nationale ou de façon conjointe avec leurs alliés;
- l'engagement de toutes les parties à conduire et à recevoir de tels vols d'observation sur la base de quotas nationaux;
- l'établissement de procédures agréées destinées à garantir à la fois la transparence et la sécurité des vols;
- la possibilité pour les parties d'utiliser le résultat de tels survols pour accroître la transparence des activités militaires et pour assurer le respect des mesures de contrôle des armements, actuelles ou à venir.

II. Objet

L'objet principal du "ciel ouvert" est d'encourager une transparence réciproque de la part des États participants et de permettre l'observation des activités militaires qui se déroulent sur leurs territoires respectifs, ainsi que des installations militaires qui s'y trouvent, renforçant ainsi la confiance et la sécurité. Le "ciel ouvert" peut permettre d'atteindre ces objectifs comme complément à la fois des moyens techniques nationaux de collecte de données et des dispositions concernant l'échange d'informations et la vérification établies par les accords actuels et futurs de maîtrise des armements.

III. Participation et champ d'application

Initialement, peuvent participer au régime "ciel ouvert" tous les membres de l'Alliance atlantique et de l'Organisation du Traité de Varsovie. Tous les territoires des participants en Amérique du Nord et en Asie, de même qu'en Europe, seront inclus.

IV. Quotas

1. La "comptabilité" de régime "ciel ouvert" se fondera sur les quotas qui limitent le nombre des survols. Les quotas seront fixés d'après la taille géographique des pays participants. La durée des vols peut également être limitée en fonction de la taille géographique. Pour les grands pays, le quota devrait permettre plusieurs vols par mois au-dessus de leur territoire. Toutes les parties auront le droit de participer à de tels vols d'observation sur une base nationale, soit individuellement, soit conjointement avec leurs alliés.

2. La mise en application effective d'un système de quota suppose qu'il soit entendu qu'un pays n'effectuera pas de vols au-dessus du territoire d'un autre pays appartenant à la même alliance.

3. Le total des quotas pour les États participants devrait être fixé de telle sorte qu'il y ait correspondance approximative entre les totaux fixés pour l'OTAN et l'Organisation du Traité de Varsovie et, dans ces totaux, pour l'URSS et les pays nord-américains de l'OTAN.

4. Chaque participant, quelle que soit la dimension de son territoire, sera tenu d'accepter un quota d'au moins un survol par trimestre.

5. Les pays de moindre superficie, c'est-à-dire ceux auxquels s'applique le quota minimal, peuvent se regrouper en une seule unité territoriale, dans le but d'accueillir les survols prévus au titre du régime "ciel ouvert", et accepter conjointement le quota correspondant à la superficie terrestre totale de ladite unité territoriale.

V. Avions

Le ou les pays procédant à un vol d'observation utiliseront des aéronefs civils ou militaires non armés, à voilure fixe, capables de transporter des observateurs du pays hôte.

VI. Capteurs

De nombreux types de capteurs pourront être utilisés, à une exception importante près: il sera interdit d'utiliser des dispositifs servant à la collecte et à l'enregistrement de renseignements sur les émissions

électromagnétiques. Une liste des catégories et types de capteurs interdits sera établie d'un commun accord par les États participants et sera actualisée chaque année.

VII. Coopération technique interalliée

Les membres d'une même alliance pourront arrêter entre eux des dispositions multilatérales ou bilatérales concernant le partage des avions ou des capteurs et l'organisation de survols conjoints.

VIII. Déroulement de la mission

1. Les avions commenceront leurs vols d'observation à partir de points d'entrée agréés et désignés au préalable, et ils les termineront à des points de sortie également désignés au préalable; les points d'entrée et de sortie prévus pour chaque État participant seront fixés par celui-ci et énumérés dans une annexe à l'accord.

2. Le pays hôte mettra à disposition le genre d'équipements de soutien, de services techniques et d'installations normalement fournis aux avions commerciaux. Des mesures seront prises pour que les avions d'observation puissent faire des escales de ravitaillement.

3. L'État procédant à l'observation donnera notification de l'arrivée de ses représentants à un point d'entrée se trouve sur une côte ou sur une frontière et qu'aucune portion du territoire de l'État d'accueil ne doit être survolée avant l'arrivée audit point d'entrée, ce délai pourra être raccourci.

4. L'équipage de l'avion d'observation devra déposer un plan de vol dans les six heures qui suivront son arrivée au point d'entrée.

5. Après l'arrivée, et une fois le plan de vol déposé, un délai de 24 heures devra être respecté avant le survol. Ce délai doit permettre de s'assurer que la route prévue ne pose aucun problème de sécurité aérienne et de fournir les services techniques nécessaires. Pendant cette période, on se livrera à une inspection poussée des avions (sans toutefois leur faire subir de dégâts matériels), de façon à vérifier qu'ils ne sont pas équipés de capteurs ou d'enregistreurs non autorisés.

6. Avant le vol, des contrôleurs du pays hôte pourront embarquer à bord de l'avion d'observation. Une fois en vol, ils s'assureront que l'équipage suit le plan de vol, et ils contrôleront le fonctionnement des capteurs. Ils auront toute liberté de mouvement à l'intérieur de l'avion.

7. Le vol se fera depuis le point d'entrée agréé jusqu'à un point de sortie également agréé; les observateurs du pays hôte quitteront alors l'avion. Les points d'entrée et de sortie peuvent être les mêmes. Il sera interdit de s'attarder au-dessus d'un même emplacement. Les appareils ne seront pas tenus d'emprunter exclusivement les couloirs aériens réservés au trafic commercial. En principe, on pourra uniquement leur interdire de traverser l'espace aérien dont la fermeture à tous autres avions aura été annoncée publiquement concernant ces portions dangereuses de l'espace aérien soient largement et rapidement diffusées; chaque pays établira une liste, à annexer à l'accord, des lieux où peuvent être consultées ces annonces publiques. Les altitudes minimales fixées pour de tels vols peuvent varier en fonction de considérations de sécurité aérienne. Le degré de contrôle exercé depuis le sol sur les avions sera déterminé à l'avance par accord entre les parties, selon des règles compatibles telles que celles que reconnaît l'OACI. Dans la mise en pratique de ces considérations et procédures, on partira du postulat qu'il faut encourager le plus grand degré de transparence compatible avec la sécurité aérienne.

8. L'application du régime "ciel ouvert" se fera sans préjudice pour les États autres que les États participants.

IX. Résultats de la mission

Les membres d'une même alliance conviendront ensemble de la façon dont il y a lieu de partager les renseignements recueillis lors des survols effectués en vertu du régime "ciel ouvert". Chaque partie décidera de la manière dont elle entend exploiter ces renseignements.

X. Vols de transit

Si un avion survole un État participant pour se rendre dans l'État participant où doit être effectué un vol de surveillance, ce vol de transit ne sera pas défalqué du quota de l'État survolé, pourvu que l'avion emprunte exclusivement les couloirs de circulation réservés au trafic civil.

XI. Type d'accord

Le régime "ciel ouvert" sera instauré par le biais d'un traité multilatéral conclu entre les parties concernées.

XII. Organisme consultatif pour le régime "ciel ouvert"

Afin de promouvoir les objectifs et la mise en application du régime "ciel ouvert", les États participants établiront un organisme chargé de résoudre les questions liées au respect des dispositions du traité et d'adopter toutes mesures pouvant être nécessaires pour améliorer l'efficacité du régime.



Document: ICO-CS-017

Conférence Ciels ouverts

OPEN
SKIES

CIELS
OUVERT

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. EYSKENS,

OFFENER
HIMMEL

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIOUE,

A L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

CIELS OUVERTS

CIELI
APERTI

ОТКРЫТ
НЕБО

Belgique

CIELOS
ABIERTO

LE 12 FÉVRIER 1990



Discours prononcé par M.Eyskens, Ministre des Affaires Etrangères
de Belgique, à l'ouverture de la Conférence 'Ciel Ouvert' à Ottawa
le 12 février 1990.

Je tiens tout d'abord à remercier le Canada de l'hospitalité qu'il nous offre à l'occasion de cette conférence 'Ciel Ouvert', dont l'importance est plus grande encore qu'on aurait pu l'imaginer il y a quelques mois seulement.

Il est vrai qu'en quelques mois, le monde a changé au point que des certitudes qui paraissent hier encore immuables sont aujourd'hui bousculées par les événements qui se précipitent. Cette constatation n'implique pas que nous ayons fait fausse route ni que nous ayons manqué de la vision nécessaire. Que du contraire !

Les déclarations adoptées lors des Sommets de l'Alliance en mars 1988 et en mai 1989 avaient indiqué des objectifs dont certains, notamment dans le domaine des armements conventionnels, sont en voie d'être atteints. La réduction des armements, aussi nécessaire soit-elle, n'est pas une fin en soi. Elle n'a de sens réel que dans la mesure où elle est mise au service d'une Europe pacifique, d'une Europe qui aurait surmonté ses divisions, d'une Europe plus juste, plus démocratique et plus humaine.

La Belgique, comme ses alliés, a toujours aspiré à voir s'effacer la division de l'Europe, division militaire mais aussi politique, résultant d'une vision hégémonique dont la présence massive des troupes soviétiques à quelque 300 kilomètres des frontières de mon pays fut la manifestation la plus évidente.

Les événements des derniers mois en RDA et en Tchécoslovaquie, après les réformes entreprises en Pologne et en Hongrie, les bouleversements en Bulgarie, et, finalement, en Roumanie attestent qu'une page pénible de l'histoire de l'Europe est en train d'être tournée. Elle a pu l'être grâce aux réformes en cours en URSS, réformes dont le Président GORBATCHEV a courageusement pris l'initiative et dont il faut souligner l'ambition. Nous les appuyons parce qu'il est dans l'intérêt de tous et en premier



Le fait que nous nous réunissions ici à Ottawa est un témoignage de la contribution que nos amis et alliés nord-américains apportent à la stabilité de l'Europe. Cette contribution reste non seulement requise mais souhaitée par mon pays. L'Alliance Atlantique est, pour nous, une garantie de sécurité irremplaçable.

Mais, comme toute entreprise humaine, l'Alliance ne peut rester immuable sous peine de déperir. Je suis confiant qu'elle trouvera en elle-même, comme elle l'a fait dans le passé, les ressources d'une adaptation correspondant à la fois aux nécessités d'une conjoncture Est/Ouest en mutation d'une coopération avec les pays d'Europe Centrale et de l'Est e.a. dans le domaine du contrôle du désarmements. Nous espérons que l'Alliance continuera à répondre aux exigences d'un véritable partnership entre Nord-Américains et Européens.

Ciel Ouvert

C'est sur cette toile de fond changeante et pleine d'espoirs que j'en viens au projet Ciel ouvert qui forme, à proprement parler, l'objet de notre réunion. La notion même de transparence considérée par certains, il n'y a guère encore, comme une forme d'ingérence inadmissible est maintenant dans l'ordre des choses. Ce n'est pas que le projet Ciel Ouvert jugé bon aujourd'hui eût été mauvais il y trente-cinq ans lorsque l'idée fut lancée par le Président Eisenhower mais bien que les mentalités ont changé, de même que les politiques. Voilà qui donne toute la mesure du chemin parcouru.

Pour nous, Ciel Ouvert est un instrument qui permettra à tous les pays intéressés à la sécurité de l'Europe de contribuer directement à une meilleure information réciproque sur les dispositifs militaires des uns et des autres. Ciel Ouvert présuppose la coopération active et passive de tous ; ce fait me paraît aussi important que l'objectif même d'une transparence accrue. Ciel Ouvert n'est plus à considérer comme une mécanique entre les Blocs et à négocier de Bloc à Bloc.



Il appartiendra maintenant aux experts de fixer les modalités de ce nouveau régime.

Je m'attacherai à souligner deux points qui me paraissent d'une grande importance politique.

Tout d'abord, un régime 'Ciel Ouvert' devra, selon nous, être étendu, le moment venu, à l'ensemble des pays européens qui souhaiteraie y participer. Une telle extension à des pays neutres me paraît être dans l'ordre des choses, compte tenu que, indépendamment de toute forme de coopération pratique qui pourrait être organisée au sein des Alliances entre ceux qui le jugeraient nécessaire, ce sont des nations, et non des alliances, ou des pactes, qui seront détentrices des droits et obligations qui découleront de l'accord.

Ensuite un accord Ciel Ouvert, s'il doit être jugé avant tout en fonction de ses mérites propres, n'est pas non plus sans rapport avec les autres régimes de vérification en cours de négociation, à commencer par les FCE. La relation est étroite et évidente et il faudra en tenir compte. Quand bien même le champ d'application géographique n'est pas le même pour les FCE et Ciel Ouvert, les deux régimes, l'un de vérification, l'autre de transparence, seront appelés à s'épauler mutuellement.

Les négociations FCE

Mais Ciel Ouvert, quel que soit son intérêt, ne doit pas nous faire perdre de vue que l'accord FCE sera réellement la pierre angulaire du nouvel environnement de sécurité qui se dessine en Europe. Ce nouvel ordre que nous souhaitons tous ne pourra s'établir sans qu'aient été éliminés les déséquilibres militaires accumulés au cours de quarante ans de confrontation larvée. Nous voulons donc un accord CFE l'avant la fin de l'année. C'est là, pour nous, le point de passage obligé de toute politique Est/Ouest dynamique et entreprenante.



Il reste encore quelques obstacles à éliminer e.a. la question des forces stationnées, l'aviation et les hélicoptères.

Sur ces trois points, nous avons fait, avec nos alliés, des propositions de nature, me semble-t-il, à faire avancer les choses.

Sur la question du personnel stationné, nous visons à un abaissement significatif des plafonds. Cette proposition va dans le sens du mouvement qui se dessine et qui laisse présager des réductions plus importantes qu'initialement prévu.

Sur l'aviation, nous faisons droit à une requête qui était surtout celle de l'URSS en incluant les intercepteurs de défense aérienne dans une catégorie à part, ce qui permet à ceux qui le souhaitent de structurer leurs forces avec la flexibilité nécessaire. Cette proposition ne remet pas en cause l'essence de notre approche qui veut que tous les avions de combat basés à terre, quelle que soit leur vocation, soient couverts. J'insiste sur ce point pour nous fondamental.

Les nouvelles définitions pour les hélicoptères de combat sont également de nature à rencontrer certaines des préoccupations dont nos partenaires de l'Est avaient fait état.

Il faudra, quoi qu'il en soit, nous organiser pour aboutir à un accord, cet été, en vue d'une signature lors d'un Sommet à 35 cette année encore. Le volet CSBM devra donc évoluer parallèlement au CFE, sans que cela ne puisse aller, évidemment, jusqu'à ralentir le processus FCE dont j'ai dit toute l'importance dans le contexte du règlement des grandes questions politiques dont le Sommet aura à se préoccuper.

Sommet à 35

J'en viens au Sommet lui-même. La CSCE est le cadre naturel dans lequel, à 35, nous allons faire le point, réfléchir à l'avenir et, plus concrètement, préparer les prochains rendez-vous en vue de ce qu'il est déjà convenu d'appeler Helsinki 2.

Le Sommet de la fin de l'année sera une étape important dans la voie d'un ordre européen fondé sur la paix, la sécurité, le respect des droits et des libertés, ainsi que la réalisation, en Allemagne, du droit à l'autodétermination. Il ne s'agit pas de réécrire les principes d'Helsinki, mais de leur donner une application débouchant sur des coopérations dénuées d'arrière-pensées et de réserves mentales.

A ce stade, notre tâche est plus politique que juridique. Nous allons devoir gérer le changement, opération délicate qui nécessitera un niveau élevé de confiance et donc de garanties mutuelles.

La question n'est pas d'institutionnaliser le processus de la CSCE, mais d'utiliser pleinement les potentialités qu'il offre en précisant, si nécessaire, ce qui doit l'être, par exemple le principe de la légitimité fondée sur des élections libres et ouvertes ou de l'inviolabilité de certaines frontières.

Mais, l'institutionnalisation découlera naturellement du nouvel ordre européen lorsqu'il sera établi et non l'inverse.

Les Européens ont tous, par nature, une vocation paneuropéenne, mais celle-ci ne peut aboutir à nier les spécificités propres ni à inhiber le processus d'intégration qui conduit à l'Union politique de l'Europe intégrée comme le sont les 12.

La Belgique, pays fondateur de la CEE, voit la poursuite de l'intégration Européenne vers une Union Economique, monétaire et politique comme un élément essentiel de la nouvelle architecture Européenne.



Une Communauté Européenne encore mieux structurée ne peut que renforcer la cohérence et la stabilité de la coopération entre tous les Etats de l'Europe de l'ouest, de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est. La CE peut et doit aussi contribuer à l'établissement d'une large communauté de sécurité en Europe. Dès lors elle doit développer un sens plus aigu de ses responsabilités en matière de sécurité.

Il n'y a pas de dilemme entre notre Est-politique et notre Ouest-politique. Nous estimons que seule une CE politiquement cohérente et économiquement efficace puisse répondre aux grands espoirs que suscite dans le monde et dans les autres parties d'Europe cette oeuvre historique d'unification Européenne.

La CE, en vertu du Traité de Rome, est une Communauté ouverte. Elle est prête à ouvrir ses portes à tous les pays qui accepteront l'acquis communautaire, son idéal d'efficacité économique, de justice sociale, de cohérence politique et de gestion démocratique.

Cette Conférence est une première étape dans le rétablissement de la concorde entre nos pays, fruit d'une détente devant conduire à l'entente. Tel est bien l'enjeu de nos débats, au-delà des discussions que nos experts vont mener ici à Ottawa et plus tard à Budapest.



DOCUMENT: ICO-CS-029

Conférence Ciels ouverts

OPEN
SKIES

CIELS
OUVERTS

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

OFFENER
HIMMEL

(non révisé)

CIELI
APERTI

ОТКРЫТОЕ
НЕБО

Secrétariat des Conférences

CIELOS
ABIERTOS

le 13 FÉVRIER 1990



AVIS

Prière de noter que cette transcription des délibérations n'a pas été vérifiée par les orateurs qui y sont cités, ni révisée par le Secrétariat de la Conférence. Il ne s'agit pas non plus d'une traduction approuvée par les Services d'interprétation et de traduction du Secrétariat d'État du Canada.

Ces services déclinent pas conséquent toute responsabilité quant aux erreurs qui auraient pu s'y glisser.

INDEX

CANADA

LE TRES HONORABLE JOE CLARK,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES
(PRÉSIDENT) pp. 5, 10, 16, 22, 28-29, 33,
39-40, 43, 45-46, 48
52-53, 57-58, 62, 64,
69, 72, 75, 79, 84,
88-89, 90, 98, 99,
101, 105-111

HONGRIE

SON EXCELLENCE GYULA HORN,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES
(VICE-PRÉSIDENT) pp. 101-105

CANADA

LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY,
PREMIER MINISTRE pp. 1-5

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

SON EXCELLENCE OSKAR FISCHER,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 84-88

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

SON EXCELLENCE HANS-DIETRICH GENSCHER,
VICE-CHANCELIER ET
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTANGERES pp. 90-98

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

L'HONORABLE JAMES A. BAKER III,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT pp. 5-10

BELGIQUE

SON EXCELLENCE MARK EYSKENS,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 48-52



BULGARIE

EXCELLENCE BOYKO DIMITROV,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 40-43

DANEMARK

M. OTTO MOLLER,
SOUS SECRÉTAIRE PERMANENT
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 46-48

ESPAGNE

SON EXCELLENCE FRANCISCO FERNANDEZ ORDONEZ,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 64-69

FRANCE

SON EXCELLENCE ROLAND DUMAS,
MINISTRE D'ÉTAT
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 22-28

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

LE TRES HONORABLE DOUGLAS HURD, CEB,
DEPUTÉ SECRÉTAIRE D'ÉTAT
DES AFFAIRES ÉTRANGERES
ET DU COMMONWEALTH pp. 16-22

GRECE

SON EXCELLENCE ANTONIS SAMARAS,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 43-45

ISLANDE

SON EXCELLENCE JON BALDVIN HANNIBALSSON,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 98-101

ITALIE

SON EXCELLENCE GIANNI DI MICHELIS,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 79-84

LUXEMBOURG

SON EXCELLENCE GEORGES WOHLFART,
SÉCRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
ET A LA DÉFENCE pp. 75-79

NORVEGE
SON EXCELLENCE KJELL MAGNE BONDEVIK,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 53-57

ROYAUME DES PAYS-BAS
SON EXCELLENCE H. VAN DEN BROEK,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 33-39

POLOGNE
SON EXCELLENCE KRZYSZTOF SKUBIEWSKI,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 29-33

PORTUGAL
SON EXCELLENCE JOAO DE DEUS PINHEIRO,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 72-75

ROUMANIE
SON EXCELLENCE SERGIU CELAC,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 69-72

TCHÉCOSLOVAQUIE
SON EXCELLENCE JIRI DIENSTBIER,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 58-62

TURQUIE
SON EXCELLENCE MESUT YILMAZ,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 62-64

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES
SON EXCELLENCE ÉDOUARD CHEVARDNADZE,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES pp. 10-16

CANADA
M. FRED BILD,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE
CIELS OUVERTS p. 89

CONFÉRENCE DE PRESSE
LE TRES HONORABLE JOE CLARK,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES p. 112

NDICE I
COMMUNIQUÉ SUR LA
CONFÉRENCE CIELS OUVERTS

NDICE II
COMMUNIQUÉ SUR LES FCE ET LA CSCE



LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY, PREMIER
MINISTRE, CANADA:

Ladies and gentlemen, welcome, bienvenue au
Canada.

(Traduction absente, défectuosité technique)

Ce n'est pas une mince tâche que de réaliser les rêves d'une nation qui veut être dirigée par un gouvernement démocratique et de répondre en même temps aux attentes de citoyens qui souhaitent, pour eux-mêmes et leurs enfants, avoir accès à une toute nouvelle prospérité. Il faut y mettre du temps, de la patience et beaucoup de détermination. Et personne, à ce que je sache, ne possède l'expérience nécessaire pour tracer à ces gouvernements une ligne de conduite qui leur assurerait le succès ou qui leur permettrait d'éviter à la fois de grandes difficultés nationales et de nombreux sacrifices individuels.

L'édification de nouvelles structures et de nouvelles économies nationales est un processus long et ardu, mais toutes les nations ont intérêt à ce que ces nouveaux gouvernements réussissent et par conséquent, à leur venir en aide. Le Canada, quant à lui, est prêt à faire sa part.

Pas moins de 15 pour cent des Canadiens ont des racines en Europe Centrale ou en Europe de l'Est. Ils ont été initiés à la gestion des affaires publiques dans un pays bilingue et dans une société multiculturelle et ils ont l'expérience des affaires commerciales internationales menées dans un contexte de libre entreprise.

Le Canada entend collaborer à la reconstruction de l'Europe de l'Est. Le Canada est également prêt à jouer son rôle dans la création d'un nouvel ordre international. Depuis près d'un demi-siècle nous n'avons eu qu'une demi-paix fondée sur la méfiance et construite sur la dissuasion. La confiance était impossible tandis que les valeurs fondamentales étaient en conflit, mais la confrontation des idéologies a enfin arrêté d'exister.

Nous ne sommes plus les otages de la météorologie politique gelée du soupçon et de l'animosité, la guerre froide est terminée. Aujourd'hui, à Ottawa, des adversaires -- d'anciens adversaires -- travaillent ensemble pour s'assurer qu'un tel hiver, long et dur, ne revienne plus jamais.

Les conditions existent aujourd'hui pour reprendre un nouveau départ dans la création d'un meilleur monde. L'héritage nucléaire infernal du passé reste encore et des questions non résolues des anciens conflits, un peu oubliées quelque temps, se trouvent maintenant exposées au soleil du dégel de la perestroïka.

Mais ces derniers mois, beaucoup de terrain commun a commencé à resurgir. Ces développements soulèvent



des questions profondes concernant les moyens les plus efficaces de renforcement des progrès politiques et économiques en Europe Centrale et de l'Est en ce qui concerne l'évolution de la communauté européenne et de l'unification de l'Allemagne; à propos du risque de stabilité, de conflits dormants qui risquent de se réveiller et de resurgir; à propos de l'avenir de nos alliances, de la nature des relations qui existent et qui existeront entre l'Amérique du Nord et l'Europe et à propos du type de monde plus large que nous voulons voir s'instituer.

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, maintenant, c'est une conception nouvelle d'une sécurité enracinée dans des valeurs universelles et démocratiques. Ce qui est également nécessaire, c'est le génie pour donner une expression constructive à notre sentiment redécouvert de but et de dessein partagé.

Les manchettes de journaux sont remplies d'un nouveau lexique d'architecture diplomatique, des expressions comme un nouveau foyer, une nouvelle maison européenne commune, des cercles concentrés, la Confédération et ainsi de suite. Ces idées reflètent le besoin de la création de nouveaux instruments de coopération pour insuffler une vie nouvelle dans des organisations existantes et pour amener une plus grande et meilleure définition à la vision politique commune de notre avenir, d'un nouvel avenir européen.

La nouvelle banque de la reconstruction et du développement européen est une de ces réactions de création à ces besoins.

(Traduction absente, défectuosité technique)

...la reconstruction économique de l'Europe. Elle jouera un rôle crucial dans le développement de l'esprit d'entreprise qui commence à se manifester en Europe de l'Est. Elle jouera aussi un rôle important dans l'intégration des pays de l'Est à l'économie mondiale. Nous participons activement à cette initiative constructive et bénéfique et nous sommes disposés à y consacrer temps, argent et expertise pour qu'elle réussisse.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe représente également un élément crucial de cette architecture. Depuis près de 20 ans, la CSCE a été un instrument extrêmement important pour les pays de l'Est comme de l'Ouest. Elle a servi comme pont -- parfois le seul pont -- pour aller du désaccord stérile à une coopération fructueuse, elle a facilité les changements tout à fait extraordinaires de l'année passée et c'est la seule organisation qui comprend tous les pays directement engagés en matière de sécurité européenne.

La leçon coûteuse de l'histoire de ce siècle est que la sécurité européenne et la sécurité nord américaine sont indivisibles. Aucun d'entre nous ne se sent sûr et en sécurité lorsque n'importe lequel d'entre nous se sent menacé.

Nous appuyons la convocation d'un sommet, d'une réunion au sommet de la CSCE plus tard au cours de cette année et croyons que nous devrions commencer les préparatifs immédiatement. Nous pensons que nous devrions tous tenter d'être en mesure de pouvoir en ce sommet signer un accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. En outre, nous aimerions transformer la CSCE en une organisation de coopération économique, sociale et politique continue entre les pays de l'Est et de l'Ouest.

En ces heures et ces journées de changements torrentiels, de temps raccourci, télescopé, la stabilité et la prédictabilité des accords et arrangements de sécurité sont la chose la plus précieuse et la plus prisée du monde. Depuis 40 ans, l'OTAN a incorporé l'engagement de l'Amérique du Nord vis-à-vis de la sécurité européenne. L'OTAN, avec ses membres transatlantiques, a un rôle central à jouer pour faciliter la transition ordonnée d'une confrontation armée à des relations politiques plus normales et plus productives.

L'ordre du jour du contrôle des armements de l'OTAN a été poursuivi avec le même sérieux que ce qui a été appliqué à maintenir un équilibre militaire approprié entre l'Est et l'Ouest et l'OTAN fournit la base d'aller au-delà des questions de vérification et de confiance...

(Traduction absente, défectuosité technique)

...un préalable de la confiance, et par conséquent de la stabilité.

Un accord sur le libre survol des territoires serait des plus opportuns puisqu'il favoriserait davantage le rapprochement spectaculaire qui s'opère depuis un an entre l'Est et l'Ouest. En ouvrant nos territoires à une veille pratiquement sans restrictions dans les cieux, nous montrerons que nous n'avons rien à cacher et encore bien moins, à craindre. Avec cet accord nous ferons preuve d'une volonté politique éclairée, en parfait accord avec le climat de progrès et d'espoir qui règne actuellement.

Lorsque cette idée a été proposée pour la première fois, dans les années 50, la conjoncture ne s'y prêtait pas. Mais un esprit de leadership associé aux changements électrisants que nous connaissons aujourd'hui ont contribué à faire en sorte que cette idée, si importante et rassurante, soit pour la première fois sérieusement prise en considération -- peut-être ici à Ottawa, au cours de vos propres délibérations. Je vous exhorte tous à ne pas laisser échapper cette occasion, à la saisir, avec

la conscience d'oeuvrer pour le bien futur de l'Humanité.

Les querelles, la compétition entre l'Est et l'Ouest ont eu une influence profondément négative dans de nombreuses régions du monde. Et peut-être, ce qui est le plus important encore, c'est que la guerre froide a déformé le fonctionnement des Nations Unies, a étouffé le développement de la coopération multilatérale et inhibé toute chance de dialogue et de progrès. Les perspectives d'une paix vraie en Europe enfin nous donnent, nous offrent l'occasion de revenir aux questions non terminées, non réglées de la construction d'un système multilatéral efficace et moderne.

Les défis auxquels nous sommes confrontés comme société dynamique vont bien au-delà des définitions orthodoxes de ce qu'est la sécurité nationale. L'environnement naturel du monde entier est menacé et les institutions internationales devant le protéger sont bien insuffisantes. Le fléau de la toxicomanie, des drogues est ressenti au Nord comme au Sud et nous n'avons trouvé aucun moyen collectif qui nous satisfasse de l'endiguer et de le soulager. Le fardeau de la dette préjudicie l'avenir des pays à revenu moyen alentour du monde, la faim, la maladie ne sont que trop souvent le sort des pays les plus pauvres du monde qui se trouvent en effet embourbés dans le désespoir économique et le manque d'espoir social.

Cette réunion, cette conférence à Ottawa a, à mon avis, deux tâches principales. Tout d'abord, de se concentrer de manière diligente sur ce que nous devons faire afin qu'un accord sur le ciel ouvert puisse être réalisé lorsque les délégations se réuniront à nouveau à Budapest. Et, de manière plus générale, de saisir ce moment sans précédent, sans égal de l'histoire récente pour remplacer la guerre froide et son coût incalculable pour la prospérité économique, le génie humain mal placé et le gaspillage des occasions sociales avec une nouvelle éthique de coopération fondée sur la paix, la prospérité et les objectifs communs.

Nous, réunis en cette salle aujourd'hui, portons la lourde responsabilité vis-à-vis de nos nations et de l'Histoire parce que cette occasion n'est donnée qu'à bien peu de gens d'aider à façonner une nouvelle ère dans les affaires du monde. Nous portons les espoirs et les prières des populations de Vladivostok à Vancouver, et à partir de pays bien éloignés des axes de conflit -- anciens déjà -- entre l'Est et l'Ouest.

Travaillons donc ensemble à multiplier les gains et progrès que nous avons pu faire dans les relations entre les pays de l'Est et de l'Ouest et consacrons-nous à créer et construire un monde qui rendrait la guerre froide illusoire. Et hors de l'atteinte de toute personne qui voudrait la réinstaurer, puissions-nous élargir nos

horizons et ouvrir les cieux à la paix et la prospérité du monde.

Mesdames et messieurs, je crois, je suis intimement convaincu, que le monde nous regarde avec une grande attente. Saisissez l'occasion qui vous est ouverte ici, et au nom de tous les Canadiens, qui sont très fiers de votre présence ici et sont reconnaissants de votre leadership, je vous souhaite à tous bonne chance. Et que le Ciel bénisse vos actions!

LE TRES HONORABLE JOE CLARK, SECRETAIRE
D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES, CANADA:
Monsieur le Premier Ministre, au nom de tous mes collègues, permettez-moi de remercier, de vous remercier des remarques que vous venez de prononcer alors que nous entamons nos délibérations pour les deux conférences dont nous pensons qu'elles nous permettront de conclure Open Skies. Merci.

Chers collègues, une liste d'orateurs a été convenue et j'aimerais passer immédiatement la parole à l'Honorable James A. Baker, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.

L'HONORABLE JAMES A. BAKER III, SECRETAIRE
D'ETAT, ETATS-UNIS D'AMERIQUE:
Mesdames et messieurs, je commencerai en exprimant ma reconnaissance à notre hôte canadien, au Premier Ministre, au Secrétaire pour les Affaires étrangères, monsieur Joe Clark, de même qu'à d'autres membres de la délégation canadienne qui se sont tous faits les champions du concept de Open Skies, dès le départ.

Cette initiative fort importante est fondée sur leur dur labeur et le Président Bush et moi-même nous l'apprécions beaucoup. Il y a deux mois j'ai regardé de très près la nouvelle brèche du mur de Berlin. J'ai vu une grande ville qui renaissait de ses cendres et j'ai revu également toute une série de nations qui cherchaient leur indépendance.

Cette semaine je suis revenu en Europe de l'Est, en Europe Centrale, pour voir les murs qui tombaient de partout, entre toutes les frontières qui s'effritaient. La liberté est en marche, elle tire sa force de l'esprit humain; or, le test le plus difficile qui est de passer de la révolution à la démocratie, est encore un test que nous devons réaliser. Nous devons rester vigilants. Nous devons rester actifs dans le soutien que nous accordons.

Les révolutions de mil neuf cent quatre-vingt-neuf sont enthousiasmantes, mais en même temps nous obligent à rester très vigilants. Elles sont enthousiasmantes parce que maintenant des frontières sont



tombées. Un nouvel espoir de paix et de coopération s'étend devant nous et nous oblige à être vigilants, à garder la tête froide parce qu'après toute l'illégitimité que nous avons connue, nous sommes maintenant confrontés à un défi qui est de créer, de construire une paix durable dans une Europe globale, entière et libre. Notre défi est de construire un nouveau système de sécurité durable en Europe.

Comme je l'ai souligné à Prague la semaine dernière, des nouveaux accords sur la sécurité, sur les aspects militaires de l'équation, doivent aller de pair avec, et doivent compléter, les révolutions économique et politique qui viennent de se faire en Europe Centrale et de l'Est. Il est absolument urgent que nous allions rapidement de l'avant pour codifier les changements militaires. De cette façon nous pourrions intégrer les changements stratégiques et nous pourrions garantir que nos principes de sécurité fondamentaux sont liés à la pratique et cela en se fondant sur des accords vérifiables en pratique.

Nous voulons que cette nouvelle liberté, que l'on ne puisse plus faire un pas en arrière et dans les nouveaux accords sur la sécurité en Europe, nous devons répondre à deux principes fondamentaux, à savoir les aspects stratégiques et le contrôle des armements. Premièrement la stabilité et deuxièmement l'aspect prévisionnel. La stabilité, bien sûr, exige que les forces et des politiques militaires soient telles qu'aucun Etat ait un avantage à une attaque surprise.

Cela exige aussi un équilibre et une capacité pour éviter que l'on procède à divers types d'attaque. Elles doivent se concentrer sur les aspects militaires. Les aspects prévisionnels exigent qu'une grande transparence soit garantie de même qu'une certaine candeur et pour éviter tout ce qu'on appellerait la myopie militaire, il nous faut ouvrir les activités militaires à une surveillance extérieure et éviter ainsi qu'une guerre accidentelle ne se présente dans le brouillard qui entoure très souvent les situations de crise.

Là on se concentre sur la capacité militaire qui doit trouver son intersection avec les intentions militaires. La prédictabilité et l'ouverture, la transparence, doivent nous permettre d'éviter la spirale de la méfiance ou de la défiance qui sont également des précurseurs de tout état de crise. Il nous faut prédire la stratégie et les aspects prévisibles en Europe. Aucun d'entre nous ne peut rester seul, ne peut faire cavalier seul, cela ne suffit pas.

En nous concentrant sur ces éléments, nous pouvons également nous fonder sur d'autres éléments de renfort, d'appui. De cette façon la confiance pourra

remplacer la peur. La confiance pourra surmonter la méfiance et la connaissance pourra transformer l'ignorance.

L'approche occidentale, pour ce qui est des forces armées conventionnelles en Europe, a cru par la proposition faite par le Président Bush récemment sur les troupes armées et l'aviation visent à accroître la sécurité quant aux diverses propositions qui ont été faites sur les forces de l'OTAN. L'initiative du Président nous permet de résoudre en bonne partie toute une série de problèmes encore en suspens dans les négociations FCE.

La semaine dernière le Président Gorbatchev s'est rapproché de nos propres propositions et les plafonds maintenant sont convenus entre les deux alliances; mais l'on sait que les forces des Etats-Unis, au dehors de ces limites, seraient à un océan de distance alors qu'un grand nombre de forces armées soviétiques resteraient dans la partie orientale de l'Union Soviétique.

L'OTAN a également soumis une nouvelle proposition concernant les forces aériennes qui acceptent toute une série de remarques faites par les membres du Pacte de Varsovie. Pour l'instant, l'Union Soviétique n'a pas encore répondu à nos efforts visant à résoudre ce problème.

En fait, la prise de position soviétique fixe un plafond qui demanderait à l'Ouest, qui exigerait de l'Ouest d'ajouter environ deux mille nouveaux avions de combat du côté de l'OTAN pour arriver à un plafond égal. Or, il ne s'agit pas du tout d'une mesure qui va dans le sens de la réduction des armements. C'est la raison pour laquelle nous devons doubler nos efforts sur ce point particulier. Tout désaccord concernant les limites d'aviation nous empêcherait de signer un accord sur les FCE cette année.

Pour encourager la prédictabilité, le Président Bush a indiqué l'an dernier que le moment était maintenant venu pour relancer le concept de Ciels Ouverts, concept qui avait été lancé à l'origine par le Président Eisenhower mais qui, à l'époque, avait été rejeté par l'Union Soviétique alors que les négociations des FCE sont les moyens premiers qui nous permettent de codifier la stabilité stratégique. Cette année Open Skies, ou Ciels Ouverts, devrait devenir un élément essentiel de notre négociation, nous permettant d'accroître, de mieux comprendre les aspects prévisibles et en accroissant également la stabilité.

Nous considérons que tout cela fait partie du processus CS de la CSCE et Ciels Ouverts peut nous permettre de faire un grand pas en avant pour ouvrir encore et améliorer le climat en Europe.

Etudions un petit peu de plus près ce que pourrait réaliser Ciels Ouverts. D'après l'approche



européenne, les ciels seraient plus clairs, on pourrait prévoir précisément quelles seraient les actions et les mesures prises dans d'autres pays, à n'importe quel moment de la journée et quel que soit l'état de la météorologie. Un état ne pourrait pas pratiquer ou exercer des attaques offensives ou défensives à l'aide d'un allié traditionnel ou dans le cadre d'une société fermée.

Les voisins pourront survoler les mouvements des troupes, éviter toute attaque surprise et en améliorant l'évaluation des capacités de l'adversaire, Ciels Ouverts permet de réduire les préjugés, les perceptions erronées et, ce faisant, peut atténuer les craintes qui sont souvent la source des tensions croissantes.

Aujourd'hui, on reconnaît généralement ce que nous avons cru, il y a longtemps, depuis longtemps, à savoir que la sécurité était indivisible. Nous devons nous sentir en sécurité et être en sécurité pour que tous les autres le soient également.

Le Président Gorbatchev a également souligné la nature réciproque de la sécurité internationale en rejetant le concept staliniste selon lequel la sécurité soviétique dépendait, d'une certaine mesure, de l'insécurité de tous les autres.

Je crois qu'il est juste de dire que nous croyons tous qu'une ouverture croissante, une transparence en matière militaire nous donneront la voie la plus directe à une plus grande prédictabilité, à une réduction des risques de toute guerre.

Ne faites pas d'erreur, chers collègues, à propos des conséquences de ce que nous étudions aujourd'hui. Ciels Ouverts est sans aucun doute la mesure potentiellement la plus ambitieuse pour accroître et renforcer la confiance que nous ayons jamais conçue. Les ramifications sont révolutionnaires. Les avions de surveillance et de contrôle soviétique et américain deviendraient un élément commun du ciel en Europe, en Amérique et en Union Soviétique. Les avions, donc, des deux puissances pourraient passer dans le ciel très librement; cela créerait sans aucun doute un symbole intangible et puissant de la coopération émergente entre l'Est et l'Ouest, que le public pourrait comprendre et voir très ouvertement.

Ciels Ouverts est également une partie intégrale de la vision américaine d'une nouvelle Europe : une Europe complète, libre, une Europe appartenant à un Commonwealth plus large des nations libres.

Le nouveau système de sécurité, qui compléterait les libertés économiques et politiques nouvelles, se fonderait sur les principes de la souveraineté nationale et de la coopération volontaire et

fonctionnerait dans le cadre de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe, comprenant 35 états membres. Les membres de l'OTAN joueraient un rôle nouveau également en coordonnant les initiatives du genre de celle de Ciels Ouverts alors que nous travaillons avec nos alliés pour assurer une transition stable vers de nouveaux accords de sécurité.

L'importance de cette initiative est qu'il s'agit d'une mesure de coopération qui exige la confiance et qui construit la confiance. Les moyens techniques de surveillance sont unilatéraux jusqu'à présent; or, une décision prise par un état d'ouvrir son ciel à la surveillance par avion d'un autre état représente en fait un acte politique d'une grande signification en soi.

Au mois de décembre dernier, mes collègues de l'OTAN et moi-même nous sommes arrivés à un accord sur les éléments fondamentaux d'un régime de ciels ouverts. Notre document comprend toute une série de lignes directives qui soulignent l'approche de l'OTAN aux ciels ouverts.

Un des éléments essentiels est d'accorder la permission à toute l'aviation étrangère à survoler le territoire national en limitant cette autorisation à la sécurité aérienne et au respect des droits internationaux.

La proposition de l'OTAN comprend trois éléments essentiels : tout d'abord l'ouverture; deuxièmement l'efficacité; troisièmement le fait que cela est applicable.

Ciels Ouverts n'est pas simplement un geste symbolique. C'est peut-être une voie, peut-être une voie parmi d'autres à une nouvelle ère dans les relations Est-Ouest. La véritable ouverture signifie que tout le territoire est ouvert à l'observation et que cela va de pair avec la sécurité. L'efficacité, l'efficacité signifie l'ouverture même la nuit où les jours où le temps est mauvais. Cela signifie la possibilité d'ouvrir, d'utiliser toute technologie permettant d'atteindre les objectifs, étant entendu que ces instruments peuvent être inspectés par le pays survolé.

L'applicabilité, cela signifie que l'on doit mettre au point des accords pratiques concernant les survols nationaux. De nouvelles bureaucraties ne sont pas nécessaires pour ce faire. Si les pays souhaitent partager leurs ressources, très bien. S'ils souhaitent utiliser leurs propres avions, non armés, des avions qu'ils ont l'habitude d'utiliser, très bien. La souplesse est le mot clé ici.

Nous avons proposé un concept pour l'avenir. Il ne s'agit pas simplement d'une idée de bloc à bloc. En



fait, nous sommes prêts à étendre ce régime aux 35 états membres de la CSCE -- états participants de la CSCE -- une fois que ce régime aura été mis sur pied. En dix ans, le régime trouvera peut-être des utilisations auxquelles nous ne pouvons même pas songer alors que nous sommes réunis autour de cette table aujourd'hui.

Ciels Ouverts est le test de notre volonté de coopération, de coopérer à créer un nouveau monde, un monde meilleur pour nous-mêmes et pour nos enfants, un environnement de sécurité stable et prévisible qui permette à chaque nation de poursuivre son propre destin en paix, sans crainte d'agression, d'intimidation, un environnement où les risques de danger sont contrôlés et où les craintes sont atténuées.

Ensemble nous devons saisir cette occasion unique pour remodeler l'architecture politique de la nouvelle Europe. Comme je l'ai dit à Prague la semaine dernière, si 1989 a été l'année du balayage, 1990 doit devenir l'année de la reconstruction.

Alors que nous entrons dans cette dernière décennie du XXe siècle, nous sommes déjà en train de démanteler les murs qui nous ont séparés pendant si longtemps. Et alors que ces murs s'effritent et s'effondrent, de nouveaux accords de sécurité durable devraient être dressés à leurs places. Ciels Ouverts et les FCE peuvent le faire maintenant, et le moment est venu de les mettre en place.

Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Je vous remercie, monsieur le Secrétaire

Baker.

Je vais maintenant donner la parole au Ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, monsieur Chevardnadze.

SON EXCELLENCE M. EDUARD CHEVARDNADZE,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, UNION DES
REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES:

Monsieur le président, mesdames et messieurs, le thème Ciels Ouverts suppose une discussion ouverte qui peut toucher les aspects les plus divers, des aspects conceptuels aux aspects techniques. Je crois que ma tâche consiste à exposer ici notre vision du problème en mettant l'accent sur les problèmes-clés et les principes fondamentaux.

La conférence d'Ottawa se déroule en hiver, un hiver bien clément malgré les sautes de température. Il se peut que notre rencontre dans la capitale du Canada soit un témoignage probant que la guerre froide est finie et le



Premier Ministre, monsieur Mulroney, en a parlé de manière convaincante. Elle a duré quelque 40 ans et elle a laissé le souvenir non seulement d'un grand froid politique mais, plus encore, un souvenir de peur, de méfiance du lendemain, de restrictions à ce qu'il y a de plus cher pour l'Homme: la liberté.

Et il serait faux de croire que de telles restrictions n'auraient touché les sociétés que d'un côté du rideau de fer et le préfixe "anti" était appliqué à une multitude de choses des deux côtés de la ligne de démarcation politique, soviétique et américain.

A quoi bon évoquer cela aujourd'hui? Afin de ne pas oublier que les ciels s'ouvrent et se referment, et le pourquoi de cela. Les murs, les rideaux, les interdictions créaient peur, suspicion, intolérance et quand le monde en regorgeait, les portes closes demeurèrent nécessaires pendant de longues décennies.

Dès lors, le ciel était divisé et fermé à l'instar du monde. Aujourd'hui...

(Traduction absente, défectuosité technique)

... des entités humaines et étatiques. Nous envisageons différemment le problème de la force. Conscients que ce n'est pas par la force qu'on peut régler les litiges même les plus mineurs, sans parler des conflits complexes, nous comprenons qu'il est moins coûteux et plus simple d'acquérir les ressources nécessaires au développement sur les marchés que de s'en emparer, qu'on ne peut pas dominer la technologie par la force, la forcer à nous servir. En fin de compte, tout ce qui est ouvert -- que ce soit les ciels ou les terres -- commence avec une pensée ouverte.

Seule cette manière de voir peut permettre de reconnaître et établir en tant que norme la nécessité vitale d'échanger de l'information et de chercher à identifier la vérité et les intérêts universels, nationaux et personnels.

Ces dernières années, la pensée progressiste a fait de grands pas pour instaurer l'ouverture comme principal facteur de progrès, quel qu'il soit; intellectuel, matériel, social. On n'a pas oublié la sécurité, domaine où pendant de longues années on a joué à cache-cache.

Un seuil historique fut franchi lorsqu'à Stockholm tous les états européens ont adopté le principe de l'inspection sur place. Ce principe est maintenant appliqué dans la pratique à la vérification de l'élimination des missiles nucléaires et dans le cadre des mesures de renforcement de la confiance. Jusqu'à présent, personne



ne s'est plaint qu'inspections et vérifications aient nui à la sécurité de quiconque.

La réussite et l'utilité de la vérification sont tellement évidentes et on a tellement élargi son domaine d'application en l'appliquant non seulement aux affaires militaires mais aux problèmes écologiques, humanitaires, économiques et autres, qu'on pourrait bien s'abandonner à un sentiment de satisfaction. Mais il est trop tôt pour cela.

Aussi, au sujet de l'idée de Ciels Ouverts, une question vient logiquement à l'esprit. A-t-on vraiment besoin d'un autre type de vérification lorsqu'il y a des satellites, lorsque des groupes d'inspecteurs travaillent au sol? Là il faut dire sans équivoque: en matière de vérification, il n'y a pas d'excès.

Ce n'est pas un simple constat politique. Si nous voulons continuer sur la voie que nous avons suivie jusqu'à présent, réduire les effectifs et les armements, démanteler les énormes structures de confrontation militaire en adoptant des doctrines défensives et en maintenant des potentiels militaires à un niveau minimum pour assurer la défense, alors il nous faut un système de vérification plus efficace, à options multiples, donnant une grande marge de fiabilité.

Je me hasarderais même à proposer la formule suivante: suffisamment d'armements et un excédent de capacité de vérification. Cette formule s'impose d'autant plus du fait que des tendances et perspectives qu'offre la situation actuelle en Europe.

Une Europe est en train de naître sous nos yeux, qui se compose non pas de trois, quatre groupes d'états mais qui constitue un espace d'une complexité politique beaucoup plus grande. Malheureusement, bien rares seront ceux qui oseront prétendre que cette nouvelle configuration ne créera pas de nouveaux problèmes, ne donnera pas lieu à de nouvelles complications sur place, ne rouvrira pas de vieilles blessures et cicatrices.

Dans ces conditions, le régime Ciels Ouverts peut devenir un moyen très efficace, indispensable de préserver et renforcer la confiance, d'éliminer suspicions et craintes.

Vous savez certainement que dès que l'idée de Ciels Ouverts a été émise par le président des Etats-Unis, monsieur Bush, nous avons aussitôt appuyé cette idée, mais nous avons demandé davantage, à savoir l'élargissement de la zone de transparence et d'ouverture internationale.

Bien sûr, en observant la Terre du ciel on peut se faire une idée des mouvements des navires de guerre



et des sous-marins. Mais est-ce que cela suffit aujourd'hui? Car aujourd'hui les armes nucléaires, les missiles de croisière de longue portée, les avions, les hélicoptères de combat quittent le sol pour les mers et les océans. Mais toujours, dans les différentes négociations, la question des forces navales et des mesures de confiance touchant les activités des états sur les mers et océans est mise entre parenthèses et reste en suspens.

Je suis d'accord avec monsieur Baker: la question de l'aviation est une question très difficile, très grave, mais elle est tout autant actuelle que la question des forces navales et il faut faire fondre cet iceberg hérité de la guerre froide.

Est-ce qu'on peut se sentir tranquille, sachant qu'à l'extérieur de la zone de transparence il existe une zone où on ne cesse d'accumuler des armements des plus complexes, des armements extrêmement mobiles et qui visent avant tout à une action offensive, à des agressions? Regardons la vérité en face.

Le meilleur moyen de lancer une attaque soudaine, de procéder à une invasion militaire, à une agression, c'est à partir de la mer. Bien sûr, il est plus facile de chercher quelque chose là où il fait clair que dans le noir absolu. Au lieu de placer davantage de projecteurs dans une zone déjà bien éclairée, il faut faire la lumière dans les recoins les plus sombres de l'activité militaire.

Prenons par exemple l'exemple de l'Espace où, bien sûr, nous savons maintenant que l'on ne fait pas seulement élever des poussins. L'Espace est saturé, et pas seulement de satellites de surveillance. Sommes-nous d'ailleurs si convaincus que tout cela, toutes ces entreprises sont dans l'intérêt de l'Humanité et de la paix? Un espace fermé peut enlever toute valeur à l'idée même de Ciels Ouverts.

Je suis convaincu d'une chose: il nous faut élaborer d'urgence un système de contrôle de l'activité des états dans l'Espace. Les partisans du maintien de l'arme nucléaire ont coutume d'évoquer un chef d'état fou qui tout à coup s'emparerait d'une bombe atomique ou d'un missile nucléaire et qui mettrait fin à toute vie sur terre. Bien sûr c'est un argument puissant, très puissant, mais c'est un argument du passé.

A l'heure actuelle les entreprises privées sont en mesure de lancer des fusées, des engins spatiaux, et nous ne pouvons pas avoir d'assurances qu'une telle entreprise ne lancera pas dans l'espace quelques choses qui feront de nous des otages de son ambition. Il est extrêmement triste de constater qu'à l'étape la plus avancée du développement de l'esprit humain nous n'avons



pas suffisamment de bon sens pour nous préoccuper de mesures élémentaires de prudence.

Il faut établir un contrôle très stricte, surtout sur terre, afin que des armes ne soient pas envoyées dans l'espace. La glasnost, à notre avis, doit commencer dès la recherche scientifique. Il faut créer une atmosphère dans laquelle ni un état ni une entreprise ne pourront lancer dans l'espace quelque chose d'inconnu, une boîte noire quelconque.

Il n'y a rien d'impossible dans l'entreprise d'élaborer des régimes d'ouverture sur terre, sur mer et dans l'espace. De nombreuses formes de contrôle et de vérification ont déjà été approuvées et sont appliquées avec succès tous les jours. Il existe un grand nombre de concepts, de méthodes et de propositions qui présentent des perspectives à cet égard.

En ce qui concerne l'idée de Cielles Ouverts, on pourrait s'entendre sur l'échange d'informations sur les potentiels des flottes, envoyer des notifications des grands exercices navals, des déplacements de formations navales importantes, de transferts de troupes par les forces navales dans les régions limitrophes d'autres états, inviter des observateurs aux exercices et manoeuvres navals.

En ce qui concerne le régime de l'espace ouvert, nous proposons à cet égard d'instituer un mécanisme d'inspection internationale qui constituerait une partie d'un système visant à empêcher qu'on envoie des armes dans l'espace et nous proposons de créer une agence internationale de surveillance de l'espace.

Si nous adoptons comme principe le principe aussi ancien que le monde de l'honnêteté et de la réciprocité, il n'y aura pas de difficultés insurmontables à élaborer des mesures et des procédures qui ouvriraient effectivement le ciel, la terre, les mers, les océans et l'espace.

Lors des entretiens que j'ai eus récemment avec monsieur Baker à Moscou, nous nous sommes entendus sur des visites mutuelles de certaines stations radar de nos pays respectifs par des spécialistes. Nous estimons que c'est un pas extrêmement important dans le renforcement de la confiance.

Maintenant, je voudrais parler de l'objet de notre rencontre. Bien entendu, la conférence doit être le point de départ qui nous amènera à une entente sur l'établissement d'un régime de ciels ouverts. A cette première étape on pourrait obtenir certains résultats concrets; par exemple, adopter une déclaration sur les méthodes de principe qui sont adoptées pour l'élaboration



d'un tel régime, ce qui servirait de base pour l'élaboration d'un traité. Nous allons présenter nos propositions à la délégation de Vienne

Selon nous, l'accord sur le ciel ouvert constituerait un document autonome qui dans sa forme ne serait pas lié aux autres accords dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Par ailleurs il est essentiel qu'il y ait un lien sur le fond entre ce traité et les autres traités pour que son application permette d'empêcher les violations possibles des autres accords internationaux, et à cet égard il les toucherait.

Il est donc possible de garder la possibilité de corriger ce traité en fonction des liens qu'il aurait avec les obligations des états participant au régime dans le cadre d'autres accords dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement.

Dans notre esprit, le régime du ciel ouvert c'est la réalisation par les états participants, sur une base d'égalité et de réciprocité, de vols au moyen d'avions non armés sur les territoires des autres états participants pour la surveillance de l'activité militaire. L'Union soviétique estime que le but de ce traité est de renforcer la confiance, d'assurer la prévisibilité de l'activité militaire, de favoriser le processus de limitation des armements et de désarmement et le contrôle du respect des obligations des états dans ce domaine.

Selon nous, le régime serait ouvert dans une première étape à l'adhésion des états qui à l'heure actuelle participent déjà à un dialogue actif sur les problèmes de désarmement. Cependant, nous n'excluons pas la participation à ce processus d'autres états. En d'autres termes, selon nous, le régime de ciels ouverts est le résultat de la conclusion d'un accord multilatéral qui, ou bien, réglerait de façon détaillée le futur régime ou bien énoncerait de façon brève ses buts et sa teneur qui seraient ensuite concrétisés dans les protocoles techniques qui y seraient annexés.

Le régime de Ciels Ouverts doit être fondé sur le principe d'une égalité complète et entière. Egalité en ce qui concerne la possibilité de recevoir de l'information et d'y avoir accès, information qui ne serait pas utilisée au détriment de l'une ou l'autre des parties. Egalité du point de vue de la zone d'application du régime, qui engloberait l'activité militaire des états non seulement sur leurs territoires nationaux mais également au-delà de leurs frontières. Egalité en ce qui concerne les quotas des vols, l'utilisation des avions, l'équipement de surveillance et le traitement des données.

Nous espérons que les autres participants de la conférence se fonderont sur la nécessité d'assurer



l'égalité des droits et l'équilibre des intérêts de tous les états. De toute évidence, l'accord sur le ciel ouvert doit être ouvert pour que l'on puisse y incorporer à l'avenir des dispositions sur la mer ouverte, l'espace ouvert.

Et bien entendu, il convient d'envisager dans ce traité la création d'un organe de coordination qui s'occuperait de tout ce qui concerne le respect des dispositions de l'accord, l'éclaircissement des situations peu claires et la résolution des conflits.

Le progrès vers une transparence et une ouverture de plus en plus grande, vers le renforcement global de la confiance, permettrait de façon efficace de construire un système global de sécurité internationale. C'est dans cette perspective que nous nous prononçons en faveur de ces mesures.

Je suis convaincu que ces mesures poseront les bases d'un système de confiance tout à fait unique qui, dans une unité organique avec toute l'expérience déjà accumulée et tout à fait extraordinaire dans ce domaine, accroîtra l'autorité de l'Europe en tant que laboratoire créateur d'ouverture, de transparence, de désarmement, de recherche commune, de voies vers une communauté humaine pacifique.

Nous voudrions croire que cette expérience sera une étoile qui guidera l'humanité, que l'Organisation des Nations Unies la soutiendra et que tous les continents, les régions, y verront un exemple et un modèle de création d'un système global de confiance.

Je remercie de tout coeur le Canada, son gouvernement et son peuple, qui nous ont accueillis avec tant d'hospitalité à Ottawa pour un travail extrêmement important et extrêmement indispensable pour l'Humanité.

Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Je vous remercie, monsieur Chevardnadze.

Je vais maintenant donner la parole au Secrétaire pour les Affaires étrangères du Royaume-Uni, monsieur Hurd.

LE TRES HONORABLE DOUGLAS HURD, SECRETAIRE D'ETAT AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU COMMONWEALTH:

Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout d'abord reprendre le dernier argument présenté par notre collègue soviétique et ajouter nos paroles de remerciement les plus chaleureuses au

gouvernement canadien pour leur initiative d'avoir convoqué cette conférence ainsi que de l'hospitalité qui nous a été manifestée.

Je sais que le terme d'avertissements globaux ne peuvent être que relatifs dans un hiver à Ottawa, même s'il n'est pas très froid, mais de toute évidence c'est qu'il y a un réchauffement global d'un type tout à fait différent de ce que l'on a dans l'effet de serre, par exemple.

C'est le président Eisenhower qui avait lancé l'idée de Ciels Ouverts il y a 35 ans, pendant la guerre froide. A l'époque l'idée semblait audacieuse, pleine d'imagination, irréalisable. Aujourd'hui l'imagination y est toujours, l'idée est souhaitable et sur le point de se produire.

Un accord de ciels ouverts veut dire de se dire, les uns aux autres: "Vous n'avez pas besoin de nous croire lorsque nous vous disons que nos dispositions militaires sont entièrement défensives. Venez donc voir par vous-mêmes, nous n'avons rien à cacher!"

Il y a certainement des problèmes techniques qui doivent être résolus, nous devons par exemple nous réunir pour nous assurer que le système de quota donne à chaque pays l'occasion de jouer un rôle actif, que le système est bien compatible avec celui que nous appliquerons et utiliserons à la FCE et qu'il peut être étendu aux autres pays européens qui voudraient également y participer. Mais il est clair, de tout ce qui a déjà été dit, à partir du travail qui a déjà été effectué, que la volonté de parvenir à un accord existe bien.

Ciels Ouverts, monsieur le Président, n'est qu'un aspect d'une scène qui a été bouleversée depuis la proposition présentée par le Président Bush en mai dernier et vous allez, par cette Conférence, élargir la portée des discussions pour couvrir les aspects encore plus larges de cette même scène.

Comme cela a déjà été dit par James Baker, mil neuf cent quatre-vingt-neuf fut en effet l'année des révolutions, de nouveaux visages dans chaque pays, de nouvelles voies, de nouvelles constitutions, le thème fut cependant commun.

Pendant des années à Helsinki, nous avons travaillé à dresser, avec grande difficulté, une charte pour les droits fondamentaux de la personne ou les droits de l'homme. En Europe, à l'époque, c'était une intention qui semblait valoir la peine d'être avouée, mais qui semblait bien loin de la réalité. La réalité est maintenant là: les populations de l'Europe de l'Est ne demandaient à leur gouvernement que la mise en oeuvre des

principes que ces gouvernements avaient déjà adoptés à Helsinki.

Il est peut-être significatif que le seul pays d'Europe de l'Est où les changements n'ont pu hélas être amenés que par des épanchements de sang était bien le pays qui n'avait pas l'an dernier signé le document final du processus d'Helsinki, le seul gouvernement qui n'était même pas prêt à concéder à ses citoyens même le principe des droits fondamentaux de l'homme, nous sommes heureux de voir ce pays, la Roumanie, représentée ici aujourd'hui, avec un gouvernement et un visage tout à fait nouveau.

Comme cela était inévitable, nous entrons dans une période de changement aussi rapide qu'elle entraîne ces craintes d'instabilité. Il me semble pourtant qu'il y a plusieurs raisons à l'optimisme. La première est que les repères de l'Est se soient emparés de cette chance avec courage et modération comme Vaclav Havel l'a bien dit, lors de son premier discours comme Président de la Tchécoslovaquie, c'est avec d'autres qu'il a su faire de la politique l'art de la réalisation de l'impossible.

La deuxième raison d'optimisme réside dans les changements énormes et réjouissants sous le leadership du Président Gorbatchev en Union Soviétique. C'est un hommage à rendre à lui ainsi qu'à notre collègue Edouard Chevardnadze qu'ils aient su voir si clairement le besoin de changements économique et politique radicaux. Ils ont été en tête de la révolution par en haut et ils ont su encourager plutôt que bloquer la réforme au sein de l'Europe de l'Est.

La troisième raison d'optimisme est la réaction stable, positive de la part de l'Ouest. Bien sûr on s'est réjoui mais on ne s'est pas laissé aller à de grossières attitudes triomphales. Nous voulons aider au processus, d'avancer, de progresser, la réforme doit progresser. Nous n'avons aucun désir d'exploiter à notre propre avantage l'intention qui va de pair avec les changements rapides. Les changements politiques interviennent dans un cadre de désarmement très poussé, mais ordonnés et négociés.

La première étape pour la stabilité en Europe est la réduction des catégories les plus menaçantes d'armement militaire en Europe. Un accord sur les forces conventionnelles en Europe pourra réaliser cela de manière spectaculaire. Il fera bien mieux, il réglementera où les armements peuvent être déployés et grâce à l'importante règle de la suffisance à trente pour cent (30%) qui pourra les déployer. L'accord établira également le climat et la base des négociations futures.

Monsieur le Président, je vois deux domaines importants ici et là, sur -- où nous devrions être en

Think Recycling



Prenez à recycler

mesure de réaliser des progrès utiles à Ottawa. D'abord nous sommes en effet bien partis sur la voie de l'accord pour la définition de l'équivalent des forces terrestres et sur le régime complexe et des zones et du stockage.

Nous devrions confirmer que nous exploitons tous les idées qui sont apparues la semaine dernière à Vienne d'instruire nos négociateurs de parvenir à finaliser un accord aussi rapidement que possible.

Deuxièmement, sur cette base, nous pouvons établir le cadre de résolution des difficiles questions d'avions, d'hélicoptères et de personnel. Les choix politiques devront être faits : l'Ouest a accepté la proposition de l'Est que les avions devraient intervenir dans l'accord et j'espère que nos partenaires à l'Est seront prêts à accepter jusqu'au bout la logique de leur proposition, à savoir que toute l'aviation de combat, à partir des bases terrestres, devrait être inclus.

Il s'agit des avions, des aéronefs qui pourraient représenter une menace pour l'autre côté et si ce point de principe fait l'objet de l'accord, il sera possible de venir à la rencontre des préoccupations à l'Est concernant la formation de base et le statut séparé de certaines forces de défense aérienne.

Sans prétendre que l'accord soit déjà dans la poche, nous pouvons commencer à penser à l'avenir du contrôle des armes conventionnelles au-delà de l'accord que nous espérons réaliser cette année.

Nous entendons, Monsieur le Président, beaucoup parler de dividendes de la paix et pourtant le terme n'est pas bien défini. Il semble qu'il y en a plusieurs : celui, par exemple, qui découle d'un désarmement réussi. Qu'entends-je par réussi? Celui qui est obtenu après négociation entre une réflexion bien ordonnée entre voisins et alliés concernant les besoins réels de leur sécurité.

Personne ne veut dépenser à l'armement plus que le besoin minimum nécessaire pour sa sécurité et tandis que ces changements s'établissent, se mettent en place, tandis que la menace militaire diminue, il y aura des économies à récolter, à commencer par l'accord de FCE plus tard au cours de cette année.

Mais ce qui me semble encore plus important, est ce type de dividendes de la paix qui nous provient d'une sécurité accrue se fondant sur une confiance croissante entre les états. Les soupçons peuvent être atténués, les gouvernements qui se sont insultés et accusés pendant des décennies peuvent maintenant coopérer, travailler ensemble contre, par exemple, la pollution, le trafic de la drogue, le terrorisme. Nous devons concerter nos efforts afin que nous puissions gagner, mériter les

deux types de dividendes de la paix.

Je pense que nous devrions lancer immédiatement après le Sommet de la CSCE, dont nous espérons qu'il se tiendra plus tard au cours de cette année même, des consultations constantes et permanentes entre tous les pays intéressés dans l'intention d'entrouvrir les possibilités de nouvelles négociations sur une base convenue aussitôt que possible.

Nous devrions nous concentrer sur les deux types de dividendes, aussi bien politique que militaire, et les objectifs politique et militaire des contrôles des armements. Ces négociations devraient être sous l'oeil vigilant au niveau politique et impliquer la participation au niveau ministériel, le cas échéant.

Je mentionne le cas de la CSCE parce que ces négociations n'ont peut-être, ne seront peut-être pas menées comme, si souvent par le passé, de bloc à bloc. Le Pacte de Varsovie est en train de changer de manière méconnaissable et il en reviendra aux pays membres individuels de décider de l'avenir du Pacte de Varsovie et des effectifs et dispositions de troupes sur leur territoire.

Le ton est également en train de changer mais le côté politique de son travail continuera à augmenter mais il y a certaines constantes qui sont cruciales pour la stabilité de l'Europe toute entière et comprennent la présence de forces stationnées en nombre important, y compris des Etats-Unis et du Canada et de la Grande-Bretagne, sur le continent d'Europe, un commandement tant intégré et un mélange raisonnable de forces nucléaires et conventionnelles et ces éléments comprennent également l'état de membres constant de l'OTAN, d'une Allemagne unie et naturellement nous appuyons l'idée de ce qui a été dit concernant cela par le gouvernement de la République Fédérale.

Les membres de l'OTAN sont très conscients que les préoccupations en matière de sécurité des autres sont également affectées et nous partageons le souhait de respecter ces soucis.

Tandis que les accords de défense et de désarmement sont au coeur de la stabilité et de la confiance en Europe, il ne font que représenter qu'une partie du tableau économique et politique plus général. La CSCE a toujours voulu renforcer la transparence et la confiance. Son travail politique sera plus important dans la nouvelle Europe. Nous sommes en faveur d'un Sommet bien préparé et où l'accord FCE pourrait être signé et où un nombre de mesures de confiance pourront être convenues.

Ce sera au Sommet de la CSCE d'établir le travail qui aidera à faire de la liberté et de la démocratie et de la règle de droit, l'établissement de la sécurité et de la permanence en Europe par et à travers le cadre de la CSCE. Nous devrions avoir plus de coopération économique tandis que les marchés s'ouvrent. Nous avons déjà ici des propositions pratiques.

La réunion de Copenhague qui doit venir concernant la Conférence sur la dimension humaine et le Sommet sont des chances d'obtenir cet accord de travailler plus avant et donc de parvenir à un accord sur ces idées aussi. Nous avons, avec les Etats-Unis, lancé l'été dernier une proposition d'élection libre.

Jusqu'à présent la CSCE a été le mécanisme pour essayer de constituer ce terrain commun et des normes agréés entre systèmes en conflit. J'espère qu'elle pourra être un moyen d'établir la démocratie et des institutions libres à travers toute l'Europe, sûre, stable et dépourvue de toute confrontation.

Il y a encore une autre idée que j'aimerais vous proposer ici. Je pense que nous pourrions essayer de penser accorder un rôle de conciliation à la CSCE. Je l'ai expliqué très bien avant pourquoi.

Tandis que la confrontation entre l'Est et l'Ouest s'atténue, s'éloigne de nous, nous voyons une resurgence du sentiment nationaliste à sa place. C'est comme si la guerre froide avait anesthésié, avait endormi, au moyen d'un anesthésique, certaines des émotions anciennes et latentes des états européens. Le nationalisme reprend dans certains lieux, on le voit encore bien fort, il ressurgit.

Le nationalisme peut être une force de création merveilleuse pour la fierté et les accomplissements et chaque nation représentée ici connaît ce que représente comme fierté, comme trésor, cette possibilité mais cela peut également créer le vent d'amertume et de jalousie qui a pratiquement détruit l'Europe dans la Première Guerre Mondiale. Donc, en un certain sens, il y a, je crois, une possibilité d'inscrire dans le processus de la CSCE quelque procédure de conciliation.

Le succès de la Communauté européenne a, je crois, résolu ce problème, pour une partie de l'Europe, Personne pratiquement ne discute plus de l'Alsace-Lorraine ni du Schleswig-Holstein. Nous aurons peut-être besoin d'un moyen de conciliation, d'un moyen de nous assurer que tout futur différend, que toute future difficulté ailleurs puisse être identifiée et faire l'objet d'une conciliation avant que cela n'aille trop loin et ce pourrait être un des objectifs du nouveau processus, bien entendu, conjointement avec la procédure normale aux Nations Unies.

La Communauté européenne offre en effet l'exemple de la façon dont des pays peuvent travailler ensemble, coopérer au sein d'un cadre juridique commun avec des politiques économiques convergentes et un dialogue politique partagé. La Communauté ne s'offre pas comme solution à prendre ou à laisser pour les pays de l'Europe de l'Est. Nous ne sommes pas prêts, ni sur le plan politique ni sur le plan économique, à être membres de plein droit mais l'heure viendra, peut-être.

Ce que la Communauté offre maintenant c'est de ne pas fermer la porte à la possibilité d'être membres en temps utile. Nous offrons avec grand enthousiasme le type d'aide et d'association dont ont besoin maintenant les pays d'Europe de l'Est. Des relations entre eux et la Communauté se développeront entre eux tandis que leurs démocraties pourront être mieux établies et qu'ils pourront créer leurs propres économies de marché libre.

Alors, Monsieur le Président, le gouvernement canadien a fait preuve de clairvoyance dans la convocation de cette Conférence. Elle vient à un moment opportun, elle fait partie d'un puzzle très important et assez complexe d'accords et d'arrangements. Avant de réunir tous les éléments ensemble, cela serait peut-être difficile, nous savons cependant qu'ils sont tous là. Ils sont déjà là.

Cette réunion n'aura pas besoin simplement de regarder en arrière vers les progrès réalisés en ciels ouverts, c'est important, mais c'est la première réunion d'une nouvelle ère où la confrontation est remplacée par la coopération entre nous tous et où, ensemble, nous pourrions réussir à gérer avec succès les problèmes de la paix et de la prospérité.

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

C'est moi qui vous remercie monsieur Hurd.

Je donne maintenant la parole au Ministre des Affaires Etrangères de la France, Son Excellence Roland Dumas.

SON EXCELLENCE M. ROLAND DUMAS, MINISTRE
D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
FRANCE:

Monsieur le Président, messieurs les ministres, permettez-moi tout d'abord au nom de la délégation française d'adresser nos remerciements chaleureux au Canada, à son peuple et à son gouvernement.

Je dirai ensuite ma satisfaction d'être présent à une Conférence dont l'ouverture symbolise à elle seule et de façon éclatante le nouveau climat de confiance.



qui règne entre nos pays.

Par la force des circonstances, notre réunion est un rendez-vous majeur de l'histoire européenne. Pour la première fois en effet, les ministres des affaires étrangères des pays membres des deux Alliances vont aborder ensemble des questions de sécurité.

Prévue bien avant que des événements déterminants ne viennent bouleverser la carte politique du vieux continent, cette Conférence a aujourd'hui, me semble-t-il, vocation à examiner des questions plus larges que la seule élaboration du régime Ciels Ouverts.

La confrontation qui a marqué les relations Est-Ouest s'estompe chaque jour davantage. L'ordre arbitraire hérité de la Seconde Guerre Mondiale est balayé par les aspirations des peuples à la liberté et à la démocratie. Une Europe nouvelle surgit sous nos yeux, qu'il nous faut consolider par des solidarités nouvelles et même s'il y a bien des progrès à accomplir et des difficultés à résoudre, la confiance a remplacé la confrontation, la coopération, la défiance, et nous en sommes un exemple.

Dans ce contexte, la proposition Ciels Ouverts, lancée comme on l'a rappelé par le Président des Etats-Unis d'Amérique, est bienvenue et novatrice. Mesurons le pas en avant considérable qu'elle représente : le droit de contrôler son espace aérien est en effet un attribut de la souveraineté des états; autoriser par avance d'autres états à survoler son territoire sans restriction autre que celle liée à la sécurité aérienne constitue bien une renonciation autres que celles liées à la sécurité aérienne, constitue bien une renonciation à des prérogatives considérées jusqu'alors comme intangibles.

Je note que notre hôte, le gouvernement du Canada, que je remercie une fois encore pour la qualité de son accueil, a placé cette Conférence sous le signe d'un emblème où l'on voit côte à côte un hémisphère rouge et un hémisphère bleu. C'est tout un symbole.

La France estime en effet que la négociation Ciels Ouverts ne doit pas définir un nouvel équilibre d'"Alliance à Alliance", mais permettre de conclure des engagements nationaux qui reflètent la volonté de chaque état de favoriser la transparence et diminuer les tensions.

L'initiative Ciels Ouverts s'inscrit donc dans un mouvement auquel mon pays a apporté sa contribution. L'accord de Stockholm a permis aux pays de l'Est comme de l'Ouest, aussi bien qu'aux pays neutres et non alignés, d'effectuer des inspections mutuelles pour assurer la transparence des activités militaires. Le mandat de Vienne et les négociations sur les mesures de



confiance et de sécurité ont amplifié ce mouvement vers une plus grande ouverture entre les nations.

Mais il nous faut aujourd'hui aller plus loin. L'établissement d'un régime Ciels Ouverts nous offre trois opportunités :

- D'abord, donner un second souffle à la recherche de nouvelles mesures de confiance et de sécurité en Europe. Je l'ai déjà dit : laisser survoler son territoire sans restriction par un avion d'observation d'un autre pays est l'expression de la confiance que l'on accorde à ce dernier et contribue au renforcement de la stabilité que nous souhaitons tous.

- Ensuite, l'établissement d'un régime Ciels Ouverts permettra de contribuer à la vérification d'un accord de désarmement des forces classiques dans la zone qui s'étend de l'Atlantique à l'Oural. La négociation de cet accord progresse à Vienne. J'y reviendrai dans un instant.

- Enfin, Ciels Ouverts répond à notre souci constant d'interdire le contournement du futur accord de désarmement classique par l'accumulation incontrôlée des forces au-delà de la zone de l'Atlantique à l'Oural. Ciels Ouverts apportera sans aucun doute une contribution directe à la solution de cette difficile question. Chacun pourra s'assurer qu'au-delà de la zone, les activités militaires et la production des armements ne sont pas en contradiction avec les objectifs de l'accord de réduction des forces classiques.

C'est en effet en Europe que l'on a accumulé la plus formidable quantité d'armements de l'histoire, au nom du maintien d'un équilibre de la terreur devenue intolérable, c'est là aussi que se négocie actuellement le plus important accord de désarmement de l'après-guerre. Cet accord, en même temps que celui sur les mesures de confiance et de sécurité, établira un ordre de sécurité débarrassé des séquelles de ces 45 dernières années.

Tous les pays européens ont pour nous vocation à participer pleinement à ce vaste mouvement. Il en est ainsi des pays neutres et non alignés de la CSCE. Sur quelle base en effet pourrait-on leur dénier ce droit? Je n'en vois aucune pour ma part. Il n'y a pas en Europe de pays plus ou moins concernés par la sécurité du continent. Et s'agissant d'une mesure de confiance, elle doit s'appliquer à tout le monde européen. Comme la sécurité, la confiance est indivisible et j'ai été heureux d'entendre sur ce point l'opinion émise par Monsieur le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.

Ciels Ouverts doit être dès l'origine conçu sur une base nationale qui permette de nouvelles adhésions sans que cela ne porte atteinte à son fonctionnement non



pous qu'aux droits et obligations des participants. Libre ensuite à eux de coopérer avec d'autres sur la base des solidarités existantes et, pourquoi pas, d'affinités toutes nouvelles. Un seul principe doit guider cette approche : les droits et obligations des états ne doivent pas découler de leur appartenance ou non à une alliance.

Seul un régime national pourra s'adapter aux évolutions présentes et à venir. C'est là une considération essentielle pour la crédibilité de Ciels Ouverts. Quelle serait en effet, la valeur d'un système qui serait conçu sur la base de réalités qui demain peuvent être mises en cause? La nécessité de l'approche nationale me paraît non seulement justifiée par des considérations de principe mais aussi par le souci de voir le régime Ciels Ouverts accompagner l'évolution de l'Europe et l'évolution des rapports Est-Ouest.

Messieurs les ministres, anticiper le mouvement de l'histoire européenne doit nous guider également pour les négociations de Vienne sur les forces classiques et les mesures de confiance, négociations auxquelles Ciels Ouverts doit être relié.

Je me suis rendu, vous le savez, tout récemment à Vienne, avec mes collègues de la République Fédérale d'Allemagne et de l'Italie, pour tenter de donner une impulsion politique à ces deux négociations et appeler à leur conclusion rapide.

Les Occidentaux viennent de mettre sur la table de négociation quatre propositions nouvelles. Celles-ci portent sur les engins terrestres, les avions, les hélicoptères et les troupes stationnées. Par bien des aspects, ces propositions peuvent donner aux discussions de Vienne un tour nouveau. Ces avancées sont importantes. La France en a appuyé sans réserve le principe et a contribué activement à orienter leur contenu.

L'impulsion que les 16 souhaitent donner à la négociation appelle des réponses constructives. Sur trois sujets majeurs : les avions, les matériels terrestres et les hélicoptères, les bases d'un accord existent.

Je voudrais à présent évoquer la proposition du Président Bush visant à limiter à 195 000 les effectifs soviétiques et américains en Europe Centrale. Nous avons apporté, vous le savez, notre soutien à cette initiative. Elle s'attache à résoudre ce que nous savons être, pour bien des peuples d'Europe, une préoccupation majeure : recouvrer l'entière souveraineté sur leur territoire. Cette exigence légitime est celle d'états qui se veulent maîtres de leur destin.

Monsieur Gorbatchev a répondu rapidement et récemment d'étendre à l'ensemble de l'Europe les limitations en effectifs que monsieur Bush souhaite voir



appliquer dans la zone centrale.

Cette réponse mérite attention, si elle peut hâter la négociation de Vienne, faciliter le retrait des troupes soviétiques des pays qui en ont exprimé le souhait et contribuer à la recherche d'un nouvel équilibre de sécurité en Europe. C'est je crois sous ce triple aspect que nous devons l'examiner.

Le retrait asymétrique des forces stationnées américaines et soviétiques nous rapprochera de l'objectif de stabilité de limitation des risques d'attaque par surprise que nous poursuivons pour le centre de l'Europe. Libre à chaque état ensuite, dans le respect de cette contrainte, de faire valoir ses préoccupations de défense. Dois-je rappeler qu'il existe des solidarités particulières, dont témoigne notamment la brigade mixte franco-allemande, qui ne sauraient être affectées par les négociations de Vienne? Quant aux forces américaines, leur présence sur le territoire de certains de nos alliés répond au souhait des gouvernements concernés, et à des raisons politiques et stratégiques qui sont au coeur de la relation de sécurité transatlantique. Cela doit être aussi préservé.

Mesdames et messieurs, les questions de désarmement que je viens d'évoquer ne sont qu'un des aspects de la construction de l'Europe de demain.

A l'origine de l'extraordinaire mouvement en Europe centrale et orientale, il y eut la volonté des peuples de renverser un ordre politique anachronique. Nombre de ministres ici présents le savent bien, qui hier encore étaient les opposants persécutés de dictatures hors d'âge. Je me permets de les saluer ici très chaleureusement.

Il y eut aussi, je crois, le rayonnement et l'attrait pour les valeurs démocratiques partagées depuis longtemps par la majorité des pays de la CSCE.

Il eut enfin le courage et la volonté d'hommes d'état qui ont pris conscience avant d'autres de certaines évolutions inévitables. Je pense notamment à monsieur Gorbatchev.

Tout était donc en place pour cette fantastique accélération de l'Histoire dont l'ampleur a cependant surpris. Qui aurait dit l'été dernier que dans les deux derniers mois de 1989 nous verrions tomber le mur le plus honteux de l'Histoire et la dictature la plus abominable de l'Europe de l'après-guerre?

Le mouvement va continuer. Qui peut dire si nous serons toujours 35 dans la CSCE? La question vaut d'être posée, et je crois que l'Histoire fournira vite la



réponse à cette question.

Dans cette période d'espoir et d'incertitude, assurons-nous que les alliances restent bien l'expression d'une libre adhésion politique et non le reflet d'une discipline de blocs qui n'a plus lieu d'être.

Messieurs les ministres, ces questions et toutes celles qui touchent à l'édification d'une Europe unie et pacifique, ces questions qui engagent notre avenir commun, doivent être discutées au plus haut niveau.

C'est la raison pour laquelle la France a immédiatement fait sienne la proposition d'une réunion au sommet de la CSCE en 1990. Je me réjouis qu'elle recueille désormais un large consensus et je rappelle, je me permets de rappeler ce que vous savez tous par ailleurs, la disponibilité de la France à accueillir ce sommet à Paris.

Nous devons dès à présent tracer les grandes lignes de cette rencontre et notre décision d'hier, dont je me félicite, va dans ce sens.

Je souhaite en premier lieu que ce sommet vienne couronner les accords négociés à Vienne, à 23 sur la réduction des forces classiques et à 35 sur la mise en oeuvre de nouvelles mesures de confiance et de sécurité.

Nous ferons bien entendu le bilan des orientations tracées dans le document final de la réunion CSCE de Vienne en janvier 1989 et des résultats acquis depuis cette date. Il faudra y consacrer d'autant plus d'attention que certains pays alors réticents reviennent aujourd'hui à des conceptions défendues par les seuls pays démocratiques. Ce qui paraît acquis depuis mérite donc d'être solennellement entériné.

Au-delà, nous devons dessiner les perspectives d'un ordre de sécurité fondé sur les nouvelles réalités politiques de l'Europe. La dynamique du désarmement devra se poursuivre, mais d'une façon cohérente avec les évolutions politiques du vieux continent. Celles-ci sont désormais si rapides qu'un nouveau cadre et de nouveaux objectifs devront être définis dans un nouveau mandat et nous avons l'espoir qu'à titre national, chacun des pays, des états participants de la CSCE voudra souhaiter se joindre à l'élaboration de ce dernier.

Voilà, Monsieur le Président, rapidement ébauchées, nos premières ambitions pour cette réunion. Mais rien n'empêche de penser que les évolutions en Europe n'en feront pas naître d'autres d'ici-là.

Quoi qu'il en soit, nous nous devons de proposer dès à présent une perspective à toutes les nations européennes qui souhaitent partager ensemble certaines



valeurs et développer en conséquence leurs relations et leurs liens d'amitié.

Certaines n'ont pas attendu. La Communauté économique européenne a fait depuis longtemps la preuve de la vitalité et de la solidarité de ses membres, comme l'a rappelé tout à l'heure le Secrétaire d'Etat britannique. Elle vise aujourd'hui à se renforcer jusqu'à parvenir à une union politique. Elle n'en est pas moins ouverte sur l'extérieur et prête à toutes les formes d'accords et de coopérations.

Mais dans une vision plus large, la France, par la voix du Président de la République, a proposé que l'Europe progresse vers une Confédération. N'y a-t-il pas déjà des thèmes qui nous réunissent au-delà des clivages? Je pense aux droits de l'homme et à la défense de l'environnement. Je pense aux nouvelles solidarités financières et à la future banque européenne pour la reconstruction et le développement. Seule l'absence d'imagination pourrait nous limiter, tant les évolutions actuelles apparaissent riches de potentialités nouvelles.

L'initiative Ciels Ouverts en est une. Il n'y avait pas de sécurité sans surarmement; il n'y aura désormais plus de sécurité sans confiance réciproque. Encore celle-ci doit-elle se fonder non sur des discours, mais sur un ensemble de dispositions concrètes, dont la vérification librement consentie des engagements souscrits.

Ciels Ouverts peut donc devenir en ce sens une clé des relations nouvelles progressivement établies entre pays de la CSCE.

Je me permets de répéter, pour conclure, Monsieur le Président, ici, au nom de la France, notre engagement à contribuer à son succès, sur la base des principes que je viens d'évoquer.

Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:
Merci, monsieur le ministre.

Avant de donner la parole au Ministre des Affaires Etrangères de la Pologne, je souhaite indiquer au Ministre que la nuit dernière vous avez accepté ma suggestion, à savoir que nous établissions deux groupes de travail officieux qui se réuniront à onze heures pour discuter de leur programme de travail : d'une part Ciels Ouverts et d'autre part discussion sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. Ces réunions vont débiter comme convenu à onze heures.

Et maintenant je vais donner la parole à Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères de la

Think Recycle



Pensez à recycler

Pologne, monsieur Skubiszewski.

SON EXCELLENCE M. KRZYSZTOF SKUBISZEWSKI,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, POLOGNE:

Monsieur le Président, chers collègues, permettez-moi d'entamer mon intervention en évoquant le contexte politique de notre réunion. Les états de l'Europe Centrale et de l'Est ont rejeté diverses formes de totalitarisme. L'Europe des deux idéologies et de la confrontation fondée sur ces deux idéologies est maintenant chose du passé, quoique les deux alliances multilatérales existent encore.

La Pologne a été à l'origine des changements en Europe Centrale de l'Est. Il convient de nous souvenir du mouvement Solidarité et de son effet sur les diverses transformations qui prennent maintenant place dans cette région.

En fait, la dichotomie Est-Ouest a perdu son sens. Suite aux efforts réussis pour apporter des changements dans notre partie du continent, l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Canada, ainsi que d'autres états dont le Japon, ont réagi à nos efforts et nous ont offert aide économique et appui divers. Nous les en remercions.

Le mot solidarité, qui a une importance toute particulière en Pologne, a maintenant pris les dimensions européennes atlantiques. Une Europe unique est en train d'apparaître. C'est une Europe de démocratie, de pluralisme et d'humanisme.

L'édification d'un nouveau système de sécurité européenne, le rejet de la formule EST-Ouest pour les relations et la création de nouveaux arrangements de coopération et de cohésion devraient être subordonnés à ces valeurs.

Tout ceci nous crée une sérieuse gageure. Les anciennes structures survivent en général aux circonstances qui les ont suscitées. L'inertie des anciens comportements, des vieilles habitudes est forte et on craint, à juste titre, l'instabilité. Il ne faut pas ignorer ces craintes mais nous sommes convaincus qu'on pourra les dissiper et, de toute façon, nous souhaitons agir avec prudence.

Il est nécessaire d'arriver à un concept à long terme pour le développement des relations pan-européennes. Certains des changements les plus récents, qui commencent à se produire au coeur de l'Europe, et qui sont fondamentaux, nécessitent la création d'un nouveau système de sécurité européenne.

C'est à partir de cela que nous envisageons



la proposition de convoquer un sommet des 35 états qui participent à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Nous estimons qu'un tel Sommet devrait considérer diverses initiatives afin de modifier le statut de notre continent.

La communauté européenne demeure le noyau dur pour ce qui est de l'effort en vue d'établir une Europe unie et le Conseil de l'Europe à Strasbourg a un rôle primordial. Je soulignerais toutefois l'importance du concept du Président Gorbatchev, la maison commune européenne, et l'importance de l'idée du Président François Mitterand d'une confédération européenne.

Dans le cadre du processus d'Helsinki, nous avons besoin de certaines améliorations institutionnelles. Parmi les propositions allant dans ce sens, je souhaite évoquer la suggestion du Premier Ministre de la Pologne, qui consiste à établir dans le cadre de ce processus, un conseil de la coopération européenne. J'ajouterais que ce conseil ne sera pas en concurrence avec l'une quelconque des organisations européennes existantes ou des institutions existantes. Il ne se substituera pas non plus à ces organisations.

Un sommet bien préparé des 35 états de la CSCE qui aurait lieu avant la fin de l'année donnera, à notre avis, une impulsion essentielle pour ce qui est de créer une nouvelle charpente de la sécurité européenne.

Mesdames, messieurs, le nouveau système de sécurité, pour lequel penche la Pologne, devrait s'inspirer du respect mutuel des droits et intérêts et devrait contenir des garanties spécifiques qui rendraient impossible le retour au règne de la force, au diktat politique et à la réduction à l'état de satellite.

En suivant des politiques démocratiques, en respectant les droits, nous devrions pouvoir surmonter le syndrome de la division du continent en zones d'influence qui a eu une influence si négative sur la situation internationale, notamment pour ce qui est d'états de taille petite ou moyenne.

Nous disposons déjà de certains instruments pour édifier ce nouveau système. Il y a les négociations en matière de désarmement, notamment celles qui se déroulent à Vienne et nous avons le processus de la CSCE d'Helsinki. La logique de leur développement doit être subordonnée au concept politique d'une restructuration démocratique du système de sécurité européen.

La réflexion en matière de désarmement ne doit pas rester à la traîne des exigences de la situation actuelle et du cours des événements. Aussi, appelons-nous de nos vœux la conclusion rapide et heureuse des accords qui ont déjà été esquissés lors de ces présentes

Think Recycling



Pensez à recycler!

négociations pour que nous puissions passer à une nouvelle étape d'accords qui mèneraient à un rapprochement européen global.

Monsieur le Président, notre conférence est consacrée à un concept qui a été conçu il y a un certain temps. Cela ne veut pas dire que sa valeur en soit amoindrie, loin de là. Les transformations que vous mentionnez ont créé les conditions nécessaires pour qu'il arrive à maturité. Aussi avons-nous réagi favorablement à l'initiative du Président George Bush.

L'ouverture suppose l'absence d'intention cachée, hostile. L'ouverture est un moyen de démocratiser les relations en matière de sécurité pour permettre un accès égal à l'information. La Pologne s'est prononcée pour que soit levé le voile sur les sphères des activités militaires nationales qui suscitent méfiance, suspicion quant à la crédibilité des intentions déclarées.

Pour notre part, nous ne cessons de rendre publiques des informations pour notre société et les autres états dans un esprit de relations de bon voisinage.

Nous venons de publier un Livre blanc sur la défense. Ce document fut présenté aux participants du Séminaire sur les doctrines militaires qui s'est déroulé à Vienne le mois dernier.

La Pologne prône l'extension et la consolidation du principe d'ouverture en tant que norme des relations européennes. C'est sous cet angle que le gouvernement de la République de Pologne envisage les propositions avancées lors des négociations sur le désarmement.

Toutes les idées qui servent l'ouverture et le renforcement de la confiance peuvent compter sur notre appui. Nous sommes prêts à ouvrir notre espace aérien en vertu de l'accord à venir.

Mesdames et messieurs, mon pays estime que le régime Ciels Ouverts devraient se fonder sur des principes qui en feraient un élément indispensable du nouveau concept de sécurité européenne.

Ces principes sont les suivants :
premièrement, cela devrait être un régime qui n'excluerait pas d'autres mesures, qui les compléterait et élargirait leur fonctionnement. Le régime Ciels Ouverts devrait entraîner la transparence des activités militaires mais, plus encore, il devrait faciliter la vérification des accords sur le désarmement.

Deuxièmement, cette initiative devrait être un régime démocratique. Cela signifie que les participants



seraient les états souverains, à titre individuel. Les états devraient bénéficier, dans une égale mesure, du régime Ciels Ouverts, quelle que soit leur taille et leur capacité technique et l'accord devrait être ouvert à certains états non participants à cette présente Conférence, quoique la question demande encore à être étudiée avec soin.

En troisième lieu, le régime devrait être opérationnel. Après tout, nous ne recherchons pas simplement un symbole politique des temps nouveaux. L'équilibre coût/bénéfice sera l'aune avec laquelle on mesurera son efficacité. Cela doit être un régime rentable. Son efficacité signifie, d'autre part, que collision et complication seraient éliminées et qu'on respecterait les règles de sécurité aérienne et l'intérêt des états de transit. Avant tout néanmoins, il convient de mettre en exergue la sécurité de tous les états participants.

La Pologne évalue également la notion de ciels ouverts sous l'angle de sa propre situation géopolitique et géostratégique. Nous nous trouvons dans une zone densément peuplée et sensible du continent. La Pologne s'efforcera de faire refléter cette situation particulière de la région dans l'accord.

Monsieur le Président, bien des questions techniques devront trouver une solution avant que la notion de Ciels Ouverts puisse devenir réalité. Nul doute que cette tâche exigera temps et énergie. Les diverses solutions ont chacune leur mérite. Toutefois, je suis convaincu que les valeurs politique et militaire inhérentes à un accord sur les Ciels Ouverts, l'emporteront sur les détails. C'est dans cet esprit que la délégation de la Pologne s'efforcera de contribuer à nos efforts.

Monsieur le Président, j'ai parlé en anglais car, pour des raisons rédactionnelles, j'ai préparé mon texte en me servant de la langue de Shakespeare; mais je n'aimerais pas d'arriver à la fin de mes remarques sans m'avoir exprimé en français, la langue d'un pays dont la culture est tellement chère au monde entier, à l'Europe et au coeur de chaque Polonais. Et je n'oublie pas que c'est l'une des langues officielles de notre hôte.

La France, tout spécialement par sa présidence de la Communauté Européenne, a fait une grande contribution à l'appui des changements démocratiques en Europe Centrale, ces changements permettant notre réunion d'aujourd'hui dans l'esprit de solidarité.

Monsieur le Président, en terminant j'adresse mes remerciements au gouvernement du Canada de son initiative portant sur la convocation de cette Conférence et de la création d'excellentes conditions pour



son déroulement. Et l'hospitalité canadienne, nous le voyons, nous l'éprouvons, est extraordinaire.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Et Monsieur le Ministre, je vous remercie d'utiliser les deux langues officielles du Canada. C'est un exemple de multilinguisme qui peut être apprécié, je crois, par un grand nombre de mes concitoyens canadiens.

J'ai maintenant le plaisir de passer la parole au Ministre des Affaires Etrangères du Royaume des Pays-Bas, Son Excellence Monsieur Van Den Broek.

SON EXCELLENCE M. H. VAN DEN BROEK, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, PAYS-BAS:

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Chers collègues, mesdames et messieurs, comme on l'a déjà rappelé ce matin, l'idée d'ouvrir notre ciel à des inspections aériennes sur le territoire des uns et des autres n'est pas nouvelle. C'est en fait le Président Eisenhower qui a fait la première proposition à ce sujet au cours de sa réunion au sommet avec le Secrétaire Général Kroutchev, en juin 1955.

A l'époque, et dans cette salle de conférence à Genève, la présentation de la proposition, en tout cas, d'après les mémoires du Président Eisenhower, a été immédiatement suivie d'un coup de tonnerre violent, inattendu, une panne d'électricité, l'obscurité la plus totale dans la salle de conférence, et un silence stupéfait.

Alors que je vois ici le grand nombre de délégations qui sont présentes dans cette salle, tant de l'Est que de l'Ouest, je suis heureux de noter que nous nous sommes remis du choc et que nous pouvons maintenant discuter de cette idée, à la fois audacieuse et intéressante.

Je suis reconnaissant au Président Bush d'avoir lancé la proposition Ciel Ouverts au mois de mai l'an dernier. Je crois que le moment était bien choisi. Au cours de ces dernières années, des changements spectaculaires ont eu lieu. Bien qu'ils se présentent sous des formes et sous des élans différents, ils ont quand même quelque chose en commun, à savoir qu'ils marquent le début d'une nouvelle ère pleine de promesses.

Si vous me permettez de paraphraser un des grands poètes britanniques, Milton, on pourrait dire Europe perdue, Europe regagnée, bien que nous ne soyons pas encore arrivés au paradis en Europe.



européenne, qui va s'élaborer prochainement, sera une Allemagne unifiée. Chaque jour, il semble plus clair que l'unification allemande sera un des éléments essentiels du calendrier du Sommet de cette année.

Les Pays-Bas se réjouiraient ou se réjouissent de la perspective d'une Allemagne unie, unifiée. Au cours de décennies, nous avons soutenu le droit du peuple allemand de retrouver son unité en exerçant son droit à l'autodétermination.

Quarante années d'expérience avec la République Fédérale d'Allemagne, en tant que partenaire dans l'intégration européenne, et au sein de la coopération atlantique, nous rassurent et nous assurent qu'une Allemagne unifiée jouera également son rôle pour donner ou créer un nouvel ordre pacifique en Europe, en tant que membre de la Communauté européenne et en tant que membre de l'Alliance de l'Atlantique Nord.

Monsieur le Président, les négociations sur les Cielles Ouverts constituent un élément d'un calendrier plus vaste qui comprendrait également les négociations FC-1 et MDCS à Vienne.

A mon avis, cette Conférence offre une occasion unique à tous qui sommes présents ici pour donner un nouvel élan à ces négociations FCE. Je n'oserais pas décrire la partie ministérielle de notre Conférence ici à Ottawa comme étant une plénière de Vienne au niveau ministériel, mais je suis certain que nous nous réjouissons tous de pouvoir donner un nouvel élan politique aux négociations de Vienne.

Je crois que nous ne devrions pas rater l'occasion que nous offre cette Conférence à faire en sorte que les entretiens sur le FCE soient conclus rapidement et couronnés de succès.

L'opinion publique de nos pays respectifs s'attend à cela et c'est nous qui les avons préparés à cela. Très récemment, l'Occident a soumis sa nouvelle proposition qui, à mon avis, permettra de répondre à la plupart des préoccupations que certains pays pourraient avoir, pour ce qui est de nos propositions antérieures.

En acceptant le principe de la conversion des hélicoptères, en excluant les avions de formation, tout en acceptant également une catégorie séparée pour les avions d'interception dans la définition des aéronefs, l'Ouest, je crois, a fait des concessions importantes et substantielles. Des concessions, dont nous espérons qu'elles feront l'objet de concessions réciproques de la part des pays membres du Pacte de Varsovie.

Pour ce qui est des chars et des véhicules blindés de combat, un consensus sur leur définition et les

plafonds correspondants semble être très proche. Les divergences concernant les zones et le concept de stockage de stocks, il semble que nous puissions nous mettre d'accord sur ce point très prochainement.

Pour ce qui est des forces armées soviétiques et américaines, la position semble également se rapprocher bien que l'Union Soviétique n'ait pas encore pu accepter les dernières propositions occidentales.

Pour ce qui est de la présence des forces européennes occidentales sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne, nous avons des objections à ce que l'on considère ces forces comme étant une anomalie alors que leur place dans l'architecture de la sécurité en Europe est essentielle.

Au contraire, comme je l'ai dit, le processus de l'intégration européenne doit devenir une des pierres de touche de la nouvelle architecture. Ces forces stationnées en Europe de la part des membres de la Communauté européenne, qui se sont... qui doivent être considérées dans l'objectif de l'union européenne, ne peuvent pas être incluses dans un plafond des troupes stationnées en Europe.

Notre engagement commun à une conclusion rapide des négociations des FCE ne nous offre pas d'autres possibilités que de saisir toute possibilité de donner de nouveaux élans aux négociateurs à Vienne. C'est la raison pour laquelle je propose que nous nous mettions d'accord, ici à Ottawa, en tant que représentants politiques de nos pays, à nous engager nous-mêmes à la conclusion des négociations des FCE au cours de cette année.

Sans aucun doute, il s'agira là d'une tâche herculéenne puisque nous devons régler tous les problèmes techniques, les détails techniques du Traité dans les délais que nous nous sommes fixé. C'est la raison pour laquelle je trouve que nous devrions essayer de définir des éléments communs, ici au cours de notre réunion à Ottawa, et les négociateurs à Vienne pourraient ensuite se fonder sur ces éléments communs pour aller de l'avant.

Dans ce contexte, j'aimerais attirer l'attention sur le fait que les Pays-Bas ont pris quelques mesures à Vienne en octobre l'an dernier. Quand les négociateurs à Vienne se sont mis d'accord sur une définition de l'artillerie, les Pays-Bas ont décidé de fournir volontairement aux participants des informations informelles sur les dotations en artillerie des Pays-Bas dans la zone d'application.

Notre initiative a été bien acceptée, de façon générale, c'est la raison pour laquelle je proposerais que tous les pays participants devraient accepter de fournir en cours de négociations, sur une base

volontaire et informelle, toutes les informations pertinentes concernant leur dotation nationale pour ce qui est de l'équipement limité de par le Traité.

Cela pourrait s'appliquer à l'artillerie pour commencer. Une fois que les définitions seront acceptées, cela pourrait être étendu à d'autres catégories de sujets limités. Dans ce cadre, un groupe croissant de pays, sur une base informelle, donnerait des informations progressivement sur leur dotation et nous pourrions ainsi mieux comprendre la structure et le nombre des forces armées présentes en Europe mais surtout nous acquéririons ainsi une expérience très valable et nous pourrions ainsi ouvrir la voie pour l'échange formel de données qui aura lieu après la signature du Traité. A mon avis, cela serait un élément important pour garantir l'application souple et immédiate du Traité.

Monsieur le Président, je proposerais également que le groupe consultatif mixte des FCE, tel qu'il est prévu dans le projet de texte occidental du Traité, soit mis en pratique immédiatement ou dès la signature du Traité.

Il est prévu qu'une période transitoire existe entre la signature et l'entrée en vigueur du Traité et que les parties, à ce moment-là, pourront commencer à échanger les informations substantielles telles que le niveau maximum de dotation.

Il serait essentiel que pendant cette période intérimaire un forum existe au sein duquel les parties pourraient discuter des informations à échanger et des demandes de clarification -- des éclaircissements.

Monsieur le Président, ne sous-estimons pas les tâches dont nous allons nous charger en appliquant ce Traité. L'installation opportune et la mise en activité du groupe consultatif mixte ne peuvent qu'accroître les perspectives heureuses d'une bonne application.

Monsieur le Président, je reviens maintenant au sujet des Ciels Ouverts. D'après les Pays-Bas, l'établissement d'un régime de Ciels Ouverts, consistant de survol, de surveillance non armée régulière, est la première mesure logique d'accroissement de la confiance entre l'Est et l'Ouest. Cela accroîtra la transparence entre nos pays pour ce qui est de la situation militaire de nos pays réciproques. Cela contribuera à la stabilité, dans une période de grands changements en Europe, et cela pourra faciliter la gestion de ces changements.

En outre, l'initiative Ciels Ouverts peut compléter de façon fort utile les accords de vérification dans le cadre des accords de limitation des armements. Nous devrions essayer de créer un régime de Ciels Ouverts

qui soit à la fois souple et efficace.

Tout mécanisme bureaucratique lourd, toute procédure encombrante doit être évitée. Les pays membres de l'OTAN sont déjà parvenus à un certain accord à cet égard. Les sujets auxquels nous accordons une grande importance concernent plus particulièrement la coordination des vols d'observation qui devront avoir lieu, le rassemblement des ressources et le partage des informations obtenues à la suite des survols dans le cadre de Ciels Ouverts.

Les pays devraient également avoir la possibilité de se regrouper en une unité afin de recevoir, d'être les hôtes des survols dans le cadre de Ciels Ouverts et d'accepter conjointement le quota s'appliquant à une masse terrestre globale.

J'aimerais d'ailleurs informer la Conférence que nous avons discuté de cette possibilité avec la Belgique et le Luxembourg et que nous avons l'intention de nous présenter ensemble comme un groupe, le Groupe Benelux. Pour que les survols de Ciels Ouverts soient efficaces et crédibles, les équipages conduisant les survols d'observation devraient être, de l'avis de mon pays, être équipés de capteurs adéquats. Le pays devrait en principe toute liberté de décider des capteurs qu'il souhaite utiliser. Les restrictions devraient être limitées et spécifiques.

Avant de conclure, Monsieur le Président, j'aimerais souligner que nous sommes ravis de la participation des pays neutres et non-alignés dans le processus de la CSCE. C'est la raison pour laquelle nous devrions envisager la possibilité d'associer ces pays à l'initiative Ciels Ouverts une fois que ce système aura montré qu'il répond à l'objectif fixé.

Monsieur le Président, cette fois, la nature n'est pas intervenue dans nos discussions sur Ciels Ouverts. Je crois que cela est de bon augure pour notre conférence qui, je l'espère, sera couronnée de succès.

J'aimerais remercier très sincèrement, de même que les collègues qui m'ont précédé, les autorités canadiennes qui ont pris l'initiative de nous rassembler tous ici pour cet échange unique entre pays membres de l'OTAN et du Traité de Varsovie, et pour l'hospitalité très chaleureuse que les autorités canadiennes nous ont accordée à tous à cette occasion.

Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:
Merci.

Chers collègues, à titre de démonstration --



non seulement d'une nouvelle pensée mais également d'un nouveau comportement -- nous sommes en train de prendre un peu de retard mais peut-être que nous pourrions examiner de façon informelle d'autres questions, outre la question de Ciels Ouverts.

J'ai donc demandé à des personnes de se porter volontaires, personnes qui sont sur la liste de cet après-midi. Après notre collègue de la Bulgarie, donc nous entendrons les Ministres de la Grèce et du Danemark.

Je vais maintenant demander à Son Excellence monsieur Boyko Dimitrov, Ministre des Affaires Etrangères de la Bulgarie, de prendre la parole.

SON EXCELLENCE M. BOYKO DIMITROV, MINISTRE
DES AFFAIRES ETRANGERES, BULGARIE:
Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, mesdames et messieurs. Je tiens tout d'abord à exprimer notre reconnaissance au gouvernement du Canada qui a organisé cette première étape de la Conférence Ciels Ouverts. Nous remercions particulièrement le Secrétaire d'Etat des Affaires Extérieures, Monsieur Joe Clark, de son initiative. Initiative qui nous offre à tous la chance de participer à une réunion ministérielle du groupe de 23 états intéressés.

Cette réunion, qui est la première de ce genre, acquerra peut-être une signification particulière en raison du moment historique que nous vivons actuellement car ce que nous voyons sous nos yeux en Europe actuellement c'est la désintégration rapide de l'ordre international établi après la guerre, qui était fondé sur la bipolarité, la division, la militarisation et l'affrontement.

Un des facteurs décisifs de ce processus a été le mouvement spectaculaire de démocratie qui s'est fait jour dans les pays de l'Europe de l'Est sous l'impulsion lancée par monsieur Gorbatchev et sa perestroïka.

Depuis le 10 novembre dernier, la Bulgarie s'est jointe à ce mouvement. L'objectif est une transition ordonnée et pacifique d'un régime politique bureaucratique, monopolistique et oppressif vers un système parlementaire démocratique multipartite, fondé sur la règle du droit et sur une économie pluraliste axée sur le marché.

En dépit de différences de nature philosophique et politique, ces objectifs larges sont partagés tant par le parti au pouvoir que par les nouveaux partis et nouvelles associations de l'opposition. De façon à traduire ce consensus très large en nouvelles lois et en politiques de nature pratique qui recevraient l'appui de plus large possible de la population, une table ronde nationale a été établie et se réunit régulièrement afin de

préparer des élections générales véritablement libres, ouvertes et fondées sur la concurrence.

Ces changements internes radicaux se reflètent naturellement dans la politique étrangère de la Bulgarie dans le cadre de laquelle les priorités fondées sur les intérêts nationaux et les valeurs universelles sont redéfinies sur une base démocratique.

La Bulgarie est une partie intégrante de l'Europe en raison de son patrimoine historique, de ses valeurs morale, politique, sociale et culturelle européennes. A une époque où les structures actuelles des alliances sont mises en doute, nous voulons trouver une place appropriée pour notre pays dans les nouvelles structures qui se dégagent maintenant en Europe.

C'est pourquoi nous sommes en faveur de l'établissement d'un nouveau système efficace de sécurité et de coopération en Europe, fondé dans une mesure de plus en plus grande, sur le désarmement, sur l'accroissement de la confiance, les garanties politiques et l'indépendant des intérêts économiques.

C'est précisément pour cette raison et avec cet espoir que la Bulgarie se réjouit de la convocation éventuelle d'une conférence au sommet des 35 pays signataires de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, précédée par une réunion préparatoire des Ministres. Nous pensons que les travaux conjoints devraient commencer dès que possible pour pouvoir convoquer ce sommet dès l'automne 1990.

La Bulgarie est également favorable au déploiement de tous les efforts indispensables pour qu'au cours de ce sommet, un traité sur les réductions des armes classiques entre les états membres de l'Organisation du Traité de Varsovie et les états de l'OTAN puisse être signé ainsi que des accords nouveaux sur les mesures de confiance et de sécurité entre les 35 gouvernements participants.

Monsieur le Président, chers collègues, permettez-moi de vous rappeler que la Bulgarie appartient à une partie de l'Europe qui a un passé turbulent et une histoire fort complexe. En outre, la Bulgarie est un des états du flanc sud de l'Europe où des asymétries militaires fort prononcées existent.

Dans le cadre des réformes démocratiques radicales et dynamiques qui se produisent actuellement dans mon pays, on se préoccupe de plus en plus des questions de sécurité et un consensus très ferme se dégage sur la nécessité de respecter de façon stricte le principe de l'indivisibilité de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Europe dans son ensemble et contre toute solution qui établirait des zones où la sécurité serait

inéegale.

C'est pourquoi nous voulons accepter des solutions mutuellement acceptables en Europe dans les négociations FCE et dans les accords qui pourraient être conclus entre les 23 états.

Nous insisterons sur des arrangements équitables, analogues pour la zone sud de l'Europe conformément à la disposition du mandat des négociations de Vienne qui stipule qu'une sécurité égale doit être assurée à tous les états, à toutes les étapes des réductions.

En ce qui concerne la sécurité et la stabilité, chacun des états de l'Europe devrait profiter davantage égaux que cet état se trouve au centre, ou à la périphérie de ce continent. Ce principe devrait être le principe de base lorsque l'on élabore, lorsque l'on examine les questions de divisions régionales, de sous-plafonds régionaux, de règles de sécurité suffisante dans chaque région ou les possibilités de redéploiement. Notre position particulière sur ces questions sera présentée bientôt à Vienne par la délégation de Bulgarie.

Monsieur le Président, l'une des facettes de la démocratie c'est l'ouverture véritable de la société. Il est évident par conséquent que l'on puisse considérer que la situation est très favorable à l'établissement d'un régime de ciels ouverts. Le gouvernement de la Bulgarie appuie donc de tout coeur l'examen et la réalisation d'un régime de Ciels Ouverts.

Notre position est motivée par les considérations suivantes : tout d'abord la Bulgarie est en faveur du respect total des principes de légalité dans le processus d'observation de façon que toutes les parties à l'accord soient placées sur un pied d'égalité, quel que soit leur potentiel économique, scientifique et technologique.

Compte tenu des réalités et des inégalités actuelles dans ces domaines, ce n'est que par l'utilisation des mêmes capteurs d'un groupe commun international d'aéronefs et d'installations de traitement de données conjointes, que l'on pourra atteindre cet objectif. Cela est particulièrement vrai pour les pays plus petits et moins développés, au nombre desquels appartient la Bulgarie.

En deuxième lieu, nous attachons une très grande importance aux conséquences financières du régime. A notre avis, l'achat des aéronefs qui seront mis en commun et de l'équipement commun, devrait être financé grâce à des contributions des états participants de la même manière qu'on a contribué au financement de la conférence actuelle. Cet accord devrait être ouvert à tous les autres états

participants de la CSCE ainsi qu'à tous les autres états qui pourraient s'y joindre.

En dernier lieu, l'ouverture et la confiance sont indivisibles. Les négociations de Cielles Ouverts devraient être suivies par des négociations sur la terre ouverte, la mer ouverte et l'espace ouvert comme l'a dit, de façon très éloquente, notre éminent collègue monsieur Chevardnadze dans son discours.

Pour terminer, je voudrais répéter notre conviction que les négociations actuelles devraient se dérouler dans un esprit dynamique et constructif de façon à atteindre, grâce aux efforts et à la volonté politique de tous ceux qui sont ici représentés ici à Ottawa, des objectifs positifs afin de mettre la dernière main à ces accords au printemps.

Merci, Monsieur le Président.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Je vous remercie monsieur Dimitrov. Puis-je maintenant donner la parole à Son Excellence, le Ministre des Affaires Etrangères de la Grèce, monsieur Antonis Samaras.

SON EXCELLENCE M. ANTONIS SAMARAS, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, GRECE:

Monsieur le Président, au nom de mon gouvernement je voudrais adresser mes remerciements les plus sincères au gouvernement du Canada pour avoir bien voulu être l'hôte de cette Conférence en cette magnifique ville et nos félicitations pour l'excellente organisation de la réunion.

Nous appuyons fortement l'initiative de Cielles Ouverts. C'est une initiative que nous avons appelé de nos vœux depuis le début. Elle vient à un moment historique de l'évolution politique de l'Europe de l'Est qui donne une signification nouvelle au concept de base des relations internationales.

Ces relations sont de plus en plus régies par les concepts de l'ouverture, de la confiance, de la coopération et par la règle de droit international. La conclusion d'un traité de Cielles Ouverts contribuera de manière importante et déterminante à la réalisation de ces objectifs. Il fournira un bien plus grand degré d'ouverture aux activités militaires des deux alliances que le degré qui existe à l'heure actuelle, jusqu'à présent.

Il devrait servir comme une autre forme de coopération fructueuse dans cette nouvelle forme d'architecture de la paix et du dialogue en permettant une surveillance sans restriction des territoires des pays participants et permettra d'augmenter de beaucoup le degré



de confiance dans les relations mutuelles et réciproques entre les alliances. La confiance remplacera la défiance et la coopération supplantera la confrontation.

La Conférence Ciels Ouverts se trouve ainsi placée en ligne directe d'un processus beaucoup plus large ayant à transformer les territoires d'Amérique du Nord, de l'Europe, et de partie de l'Asie en une énorme et vaste zone de coopération et de confiance mutuelle.

Ce processus a pour racine la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui a joué un rôle déterminant lors de la création d'un stade avancé de coopération entre les pays participants et qui peut fournir le cadre d'une forme encore plus élevée de collaboration entre ces pays.

C'est la raison pour laquelle mon gouvernement aimerait chaleureusement souhaiter la bienvenue à cette initiative de la part de tous les pays. Nous voulons exprimer notre satisfaction vis-à-vis de l'invitation donnée aux pays neutres non-alignés de participer à cette Conférence en tant et à titre d'observateurs.

Nous espérons que ce développement représente une contribution positive supplémentaire à la réalisation de l'objectif recherché par cette réunion concernant la nécessité d'un besoin croissant de constitution et d'accroissement de la confiance entre tous les pays européens.

Un autre aspect important du processus constant de transformation d'un continent, Monsieur le Président, sont les négociations sur les forces conventionnelles en Europe. La Grèce est particulièrement consciente et pleinement consciente de l'importance historique de ces entretiens.

L'objectif de surmonter les confrontations idéologiques et politiques entre états et groupes d'états sur notre continent nous sont bien connus. Cet objectif, qui il y a peu de temps semblait au mieux un rêve irréalisable, est à notre portée, beaucoup plus proche. Mon gouvernement participe à l'objectif, au sentiment des autres pays pour atteindre ce qui a été dit clairement hier soir avant la fin de l'année en cours, un accord concret et important sur la réduction et la limitation des forces armées conventionnelles en Europe.

Un tel accord pourrait ouvrir une nouvelle ère dans l'histoire du contrôle des armements devrait réaliser ces objectifs en fournissant une sécurité pleine et entière à tous les états participants. La Grèce n'est qu'un petit pays mais en tant que petit pays devrait insister sur le fait évident qu'aucun pays, quelle que soit sa taille et si petit qu'il soit, ne puisse voir la

sécurité réduite en conséquence de ce Traité.

Dans l'environnement, sur motion rapide le jour, la sécurité ne dépend pas seulement de l'équilibre des forces entre les deux alliances, mais dépend de plus en plus sur le maintien de l'équilibre régional. La réduction des forces conventionnelles en Europe, même si elle est bienvenue, ne devrait bouleverser de tels équilibres régionaux car le résultat ne pourrait qu'accroître l'instabilité dans la région en cause et, en dernière analyse, à toute l'Europe.

Monsieur le Président, tout en voyant et en passant en revue les négociations sur les forces conventionnelles en Europe, on est frappé par l'étendue des résultats réalisés déjà. Il est remarquable que des négociations d'une si grande importance et d'une si grande complexité, menées entre 23 états souverains, aient pu progresser si rapidement.

Il reste toutefois encore un long chemin à parcourir. Par conséquent, la Grèce est particulièrement convaincue des besoins de donner une impulsion politique forte comme cela de nouveau a été si clairement établi l'an dernier -- hier soir, par de plus amples négociations.

Nous avons pour but de donner notre élan et notre appui à cela. C'est pourquoi nous sommes en faveur de l'idée d'appeler une réunion ministérielle des 23 pays participants au cours du printemps à Vienne. Nous sommes également favorables à l'accord qui devrait être signé cette année et nous savons qu'il ne sera qu'un chaînon du processus long qui nous liera à des niveaux bien inférieurs. Ces nouvelles négociations devraient être entamées immédiatement après que le premier accord ait pu être conclu.

Monsieur le Président, avant de conclure, je voudrais vous assurer de la ferme volonté de la Grèce de souscrire à tout effort qui contribuerait à la consolidation d'une nouvelle ère aux relations internationales, une ère qui se veut être celle de la transparence et par là des droits et de la paix.

En guise de conclusion, permettez-moi, Monsieur le Président de réitérer, de la part du gouvernement hellénique et de moi-même, nos remerciements les plus chaleureux envers le gouvernement du Canada ainsi qu'à vous personnellement de votre généreuse hospitalité et de cette organisation exemplaire.

Merci, Monsieur le Président.
LE TRES HONORABLE JOE CLARK:
Merci.

Puis-je maintenant demander au Sous-



secrétaire permanent du Ministre des Affaires Etrangères du Danemark, monsieur Otto Moller, de bien vouloir prendre la parole. Je vous dis que vous êtes le bienvenu monsieur, mais nous regrettons néanmoins que notre collègue, Monsieur Hansen, ne puisse pas être parmi nous aujourd'hui et nous espérons que vous lui ferez part de nos meilleurs vœux.

Je demande à monsieur Otto Moller, Sous-secrétaire permanent au ministère des Affaires Etrangères, de bien vouloir prendre la parole.

M. OTTO MOLLER, SOUS-SECRETARE PERMANENT,
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DANEMARK:
Merci, Monsieur le Président. Je vous remercie des paroles fort aimables que vous avez prononcées à l'égard de mon Ministre. Je lui en ferai part sans aucun doute. Merci.

Monsieur le Président, au nom du gouvernement danois, j'exprime notre reconnaissance au gouvernement du Canada pour la chaleureuse réception et l'hospitalité qui nous a été accordée ici, à Ottawa.

J'aimerais également remercier le gouvernement canadien de son offre de tenir ici cette conférence sur Ciels Ouverts. Pour notre part, nous reconnaissons le dur labeur que nos hôtes ont dû réaliser pour garantir que cette Conférence puisse avoir un bon départ.

Monsieur le Président, nous nous réunissons sans aucun doute à une époque de possibilités extraordinaires. Les relations entre l'Est et l'Ouest sont maintenant meilleures et plus productrices qu'à tout moment depuis la Deuxième Guerre Mondiale.

L'évolution, les événements en Union Soviétique de même qu'en Europe Centrale et de l'Est, ont sans aucun doute beaucoup contribué à cela. Le Danemark se réjouit de cette nouvelle relation de coopération. Nous lançons un appel urgent pour que nous saisissons tous ce moment pour jeter les fondements d'une paix durable.

Des progrès sont réalisés dans tous les domaines du processus de la CSCE. Ce processus a reçu ainsi un second souffle. A part les progrès réalisés en matière de sécurité, j'aimerais également mentionner la coopération économique et la dimension humaine du processus qui feront toutes deux l'objet de réunions importantes au cours de ce printemps et de cet été à Bonn et à Copenhague respectivement.

Un certain nombre de propositions ont été faites au cours de ces derniers mois pour renforcer les structures de coopération en Europe. Une caractéristique commune dans toutes ces propositions est d'accorder un rôle

prééminent au processus de la CSCE. Il est nécessaire que l'on procède à un examen urgent de toutes les nouvelles propositions.

Les structures politiques que nous avons créées en Europe depuis la Deuxième Guerre Mondiale doivent être vues dans une nouvelle lumière, à la suite des événements spectaculaires qui se sont produits en Europe Centrale et de l'Est.

Les structures politiques internes dans plusieurs états sont soumises à de dures pressions, à de dures tensions. La nécessité de renforcer la coopération internationale est évidente. Nous pourrions tous la voir.

C'est la raison pour laquelle nous sommes très heureux de constater que les propositions soviétiques pour une réunion au sommet de la CSCE aient été accueillies de façon très positive de part et d'autre.

Il nous faut maintenant nous lancer dans les préparatifs. Des préparatifs très détaillés sont nécessaire pour qu'une Conférence aussi ambitieuse puisse être couronnée de succès alors que le préavis est bien court.

Sans laisser de côté, sans négliger pour autant les problèmes techniques complexes, nous devons conserver l'élan des négociations de Vienne afin que l'on puisse parvenir à un premier accord, le plus rapidement possible. Les possibilités d'un progrès durable n'ont jamais été aussi grandes. Des impulsions politiques importantes aux négociations devraient être données et c'est d'ailleurs le cas.

Nous nous sommes réjouis et nous avons accueilli favorablement dès le départ la proposition du Président Bush à propos des forces armées stationnées. Bien qu'il soit nécessaire d'établir des définitions convenues par tous sur toutes les catégories d'armes et d'équipements couverts par les négociations, de nouvelles propositions constructives ont été soumises. Cela s'applique d'ailleurs, entre autres, aux avions de combat, aux chasseurs.

Nous espérons que ces expressions d'une volonté politique ferme permettront de conclure rapidement -- qui souhaite conclure rapidement les FCE-1, iront, rencontreront une attitude aussi constructive de notre côté.

Monsieur le Président, il y a quelque 35 années, en 1955, le Président Eisenhower a proposé d'établir un régime de Cielles Ouverts. A l'époque, le gouvernement Danois s'était d'ailleurs réjoui de la proposition et s'était déclaré prêt à veiller à ce qu'un

régime de ce genre couvre le territoire danois, y compris le Gro-nland. Trente-cinq ans (35) plus tard, l'avis positif qui avait été exprimé à l'époque, est toujours valable.

Quand le Président Bush, au mois de mai de l'an dernier, a pris l'initiative de relancer la proposition sur ciels ouverts, et d'étendre son ampleur, le gouvernement danois a déclaré immédiatement qu'il considérait la proposition comme étant une contribution très positive à une plus grande ouverture et à une confiance accrue entre l'Est et l'Ouest.

En effet, Monsieur le Président, un régime de ciels ouverts pourrait non seulement nous permettre d'atteindre un degré plus élevé de transparence en matière d'activité militaire, mais il nous permettrait également d'avoir un instrument de vérification.

Ciels Ouverts permettra une observation aérienne pratiquement sans restriction des territoires d'Amérique du Nord, d'Europe et de l'Union Soviétique. C'est ainsi qu'il établira l'ouverture et de façon tout à fait concrète mais également sur une très large échelle.

Nous devons relever les défis de l'heure actuelle. Nous devons les transformer en des résultats pour l'avenir et c'est par ces mots, Monsieur le Président, que je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

C'est moi qui vous remercie, monsieur

Moller.

Et je voudrais maintenant donner la parole au Ministre des Affaires Etrangères de la Belgique, Son Excellence Mark Eyskens.

SON EXCELLENCE M. MARK EYSKENS, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, BELGIQUE:

Chers collègues, à mon tour je voudrais d'abord remercier le Canada de l'hospitalité qu'il nous offre à l'occasion de cette Conférence Ciels Ouverts dont l'importance est plus grande encore qu'on aurait pu l'imaginer quelques mois seulement.

Il est vrai qu'en quelques mois le monde a changé au point que les certitudes qui paraissaient hier encore immuables sont aujourd'hui bousculées par les événements qui se précipitent.

Cette constatation n'implique pas que nous ayons fait fausse route ni que nous ayons manqué de la vision nécessaire, que du contraire. Les déclarations adoptées lors des sommets de l'Alliance en mars 1988 et en mai 1989 avaient indiqué des objectifs, dont certains, notamment dans le domaine des armements conventionnels,

sont en voie d'être atteints.

La réduction des armements, aussi nécessaire soit-elle, n'est pas une fin en soi. Elle n'a de sens réel que dans la mesure où elle est mise au service d'une Europe pacifique, d'une Europe qui aurait surmonté ses divisions, d'une Europe plus juste, plus démocratique et plus humaine.

Le Belgique, comme ses alliés, a toujours aspiré à voir s'effacer la division de l'Europe, une division militaire mais aussi une division politique et idéologique.

Les événements des derniers mois en RDA et en Tchécoslovaquie, après les réformes entreprises en Pologne et en Hongrie, les bouleversements en Bulgarie et finalement en Roumanie, attestent qu'une page pénible et dramatique de l'histoire de l'Europe est tournée. Elle a pu l'être grâce aux réformes en cours en URSS, réformes dont le Président Gorbatchev a courageusement pris l'initiative et dont il faut souligner l'ambition.

Nous les appuyons parce qu'il est dans l'intérêt de tous et en premier lieu de tous les Européens qu'elles réussissent si l'on veut qu'un ordre de paix s'installe dans l'Europe toute entière.

L'effet que nous nous réunissions ici à Ottawa est un témoignage de la contribution que nos amis et alliés nord-américains apportent à la stabilité de l'Europe. Cette contribution reste non seulement requise, mais souhaitée par mon pays, l'Alliance Atlantique est pour nous une garantie de sécurité essentielle.

Mais comme toute entreprise humaine, l'Alliance ne peut rester immuable sous peine de déperir. Je suis confiant qu'elle trouvera en elle-même, comme elle l'a fait dans le passé, les ressources d'une adaptation correspondant à la fois aux nécessités d'une conjoncture Est Ouest en mutation et d'une coopération avec les pays d'Europe Centrale et de l'Est, entre autres dans le domaine du contrôle des armements.

Nous espérons par ailleurs que l'Alliance Atlantique continuera à répondre aux exigences d'un véritable partnership entre Nord-Américains et Européens. C'est sur cette toile de fond changeante et pleine d'espoir que j'en viens au projet Ciels Ouverts qui forme à proprement parler l'objet de notre réunion.

La notion même de transparence, considérée par certains il n'y a guère encore comme une forme d'ingérence inadmissible est maintenant dans l'ordre des choses. Ce n'est pas que le projet Ciels Ouverts jugé bon aujourd'hui ait été mauvais il y a 35 ans, lorsque l'idée fut lancée par le Président Eisenhower, mais bien que les



mentalités ont changé, de même que les politiques. Voilà qui donne la mesure du chemin parcouru.

Pour nous, Ciels Ouverts est un instrument qui permettra à tous les pays intéressés à la sécurité de l'Europe de contribuer directement à une meilleure information réciproque sur les dispositifs militaires des uns et des autres.

Ciels Ouverts présuppose la coopération active et passive de tous. Ce fait me paraît aussi important que l'objectif même d'une transparence accrue. Ciels Ouverts n'est plus à considérer comme une mécanique entre les blocs et à négocier de blocs à blocs puisque ces concepts sont dépassés par les événements.

Il appartiendra maintenant aux experts de fixer les modalités de ce nouveau régime. Je m'attacherai à souligner deux points qui me paraissent d'une grande importance politique : tout d'abord un régime Ciels Ouverts devra, selon nous, être étendu le moment venu à l'ensemble des pays européens qui souhaiteraient y participer. Une telle extension à des pays neutres me paraît être dans l'ordre des choses car ce sont des nations et non des alliances ou des pactes qui seront détentrices des droits et obligations qui découleront de l'accord.

Et ensuite, un accord Ciels Ouverts, s'il doit être jugé avant tout en fonction de ses mérites propres, n'est pas non plus sans rapport avec les autres régimes de vérification en cours des négociations, à commencer par les négociations CFE.

La relation est étroite et évidente et il faudra en tenir compte. Quand bien même le champ d'application géographique n'est pas le même pour les négociations CFE et Ciels Ouverts, les deux régimes, l'un de vérification, l'autre de transparence, seront appelés à s'épauler mutuellement.

Mais Ciels Ouverts, quel que soit son intérêt, ne doit pas nous faire perdre de vue que l'accord CFE sera réellement la pierre angulaire du nouvel environnement de sécurité qui se dessine en Europe. Ce nouvel ordre, que nous souhaitons tous, ne pourra s'établir sans qu'aient été éliminés les déséquilibres militaires accumulés au cours de 40 ans de confrontation larvée.

Nous voulons donc un accord CFE, un, avant la fin de l'année. C'est là pour nous le point de passage obligé de toute politique Est Ouest dynamique et entreprenante.

Il reste encore quelques obstacles à éliminer, entre autres la question des forces stationnées, de l'aviation et des hélicoptères. Sur ces trois points, nous avons fait avec nos alliés des propositions de nature

me semble-t-il, à faire avancer les choses.

Sur la question du personnel stationné, nous visons à un abaissement significatif des plafonds. Cette proposition va dans le sens du mouvement qui se dessine et qui laisse présager des réductions plus importantes qu'initialement prévues.

Sur l'aviation, nous faisons droit à une requête qui était surtout celle de l'URSS en incluant les intercepteurs de défense aérienne dans une catégorie à part, ce qui permet à ceux qui le souhaitent, de structurer leur force avec la flexibilité nécessaire.

Cette proposition ne remet pas en cause l'essence de notre approche qui veut que tous les avions de combat basés à terre, quelle que soit leur vocation, soient couverts. J'insiste sur ce point, pour nous, fondamental.

La nouvelle définition pour les hélicoptères de combat est également de nature à rencontrer certaines des préoccupations de nos partenaires de l'Est dont ils avaient fait Etat. Il faudra, quoiqu'il en soit, nous organiser pour aboutir à un accord cet été en vue d'une signature lors d'un sommet à 35, cette année encore.

Le volet CSBM devra donc évoluer parallèlement à la CSCE sans que cela ne puisse aller évidemment jusqu'à ralentir le processus CSCE dont j'ai dit toute l'importance dans le contexte du règlement des grandes questions politiques dont le sommet à 35 aura à se préoccuper.

J'en viens au sommet lui-même, monsieur le président. La CSCE est le cadre naturel dans lequel à 35 nous allons faire le point, réfléchir à l'avenir et plus concrètement préparer les prochains rendez-vous en vue de ce qu'il est déjà convenu d'appeler Helsinki II.

Le sommet de la fin de l'année sera une étape importante dans la voie d'un ordre européen fondé sur la paix, la sécurité, le respect des droits et des libertés ainsi que la réalisation en Allemagne du droit à l'auto-détermination. Il ne s'agit pas de réécrire le principe d'Helsinki, mais de leur donner une application débouchant sur des coopérations dénuées d'arrière-pensées et des réserves mentales.

A ce stade, notre tâche est plus politique que juridique. Nous allons devoir gérer les changements, opération délicate qui nécessitera un niveau élevé de confiance et donc de garanties mutuelles.

La question n'est pas d'institutionnaliser le processus de la CSCE mais d'utiliser pleinement les potentialités qu'il offre en précisant, si nécessaire, ce qui doit l'être. Par exemple: le principe de la légiti-

mité fondé sur des élections libres et ouvertes, ou de l'inviolabilité des frontières. Mais l'institutionnalisation découlera naturellement du nouvel ordre européen lorsqu'il sera établi, et non l'inverse.

Les Européens ont tous par nature une vocation paneuropéenne, mais celle-ci ne peut aboutir à nier les spécificités propres ni à inhiber le processus d'intégration qui doit conduire à l'union politique de l'Europe intégrée, comme le tentent aujourd'hui les 12 pays.

La Belgique, pays fondateur de la CSCE, voit à la poursuite de l'intégration européenne vers une union économique, monétaire et politique, comme un élément essentiel de la nouvelle architecture européenne. Une communauté européenne encore mieux structurée ne peut que renforcer la cohérence et la stabilité de la coopération entre tous les états de l'Europe de l'Ouest, de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est. La communauté européenne peut et doit aussi contribuer à l'établissement d'une large communauté de sécurité en Europe grâce au développement de ses responsabilités en matière de sécurité.

Il n'y a pas de dilemme entre notre "est" politique et notre "ouest" politique. Nous estimons que seule une communauté européenne politiquement cohérente et économiquement efficace puisse répondre aux grands espoirs que suscite dans le monde et dans les autres parties d'Europe cette oeuvre historique d'unification européenne.

La communauté européenne, en vertu du Traité de Rome, est une communauté ouverte. Elle est prête à ouvrir ses portes à tous les pays qui accepteront l'acquis communautaire, son idéal d'efficacité économique, de justice sociale, de cohérence politique et de gestion démocratique. La communauté européenne est également prête à oeuvrer, en tant qu'union fédérative, dans un ensemble plus vaste qui regrouperait tous les états européens dans une structure d'un type confédéral.

Monsieur le président, votre conférence, celle-ci, est une première étape dans le rétablissement de la concorde entre nos pays, les pays de l'Est et de l'Ouest, et les autres, fruit d'une détente devant conduire à l'entente. Tel est bien l'enjeu de nos débats au-delà des discussions que nos experts vont mener ici à Ottawa, et plus tard à Budapest.

Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:
Merci, monsieur le ministre.

Je voudrais maintenant donner la parole,

comme dernier orateur ce matin, au Ministre des Affaires étrangères de la Norvège, Son Excellence monsieur Kjell Magne Bondevik.

SON EXCELLENCE M. KJELL MAGNE BONDEVIK,
 MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, NORVEGE:
 Monsieur le président, la réunion à laquelle nous participons est la première rencontre des Ministres des Affaires étrangères des 23 états membres de l'OTAN et de l'Organisation du Traité de Varsovie depuis la révolution pacifique qui a balayé l'Europe Centrale et l'Europe Orientale à la fin des années 80.

C'est également la première réunion des ministres de l'Est et de l'Ouest des années 1990, une décennie qui, à son orée, semble être grosse de promesses, de dialogues politiques et de coopération Est-Ouest sans précédent dans la période qui a suivi la Seconde Guerre Mondiale.

L'ancien ordre qui divisait l'Europe et gardait les nations ainsi que les personnes séparées se transforme constamment. Surmonter la division de l'Europe et l'affrontement idéologique et politique qui s'en-suivaient, objectif qui semblait il y a quelques mois seulement un rêve et une utopie, est devenu maintenant un objectif politique réaliste.

Nous avons déjà franchi le jalon dans l'histoire de l'Europe, le continent passe de l'affrontement à la coopération. De ce point de vue, il est tout à fait approprié -- du point de vue symbolique -- que la raison principale de la présence de 23 ministres des Affaires étrangères ici aujourd'hui est de lancer des négociations sur une proposition qui a été présentée il y a 35 ans, pour la première fois, à l'époque de la guerre froide.

La proposition initiale sur le ciel ouvert a été la victime du climat politique très froid qui prévalait à cette époque, du manque de confiance et de la méfiance entre les nations, mais nous avons ressuscité cette proposition.

Nous nous sommes rassemblés pour négocier un régime dans le cadre duquel les états des deux groupes pourront survoler les territoires des états de l'autre groupe. C'est un témoignage abondant des changements radicaux qui se produisent actuellement dans les relations Est-Ouest et de l'engagement remarquable qui a été pris envers la transparence par les états qui sont ici représentés.

La Norvège attache une grande importance à cette conférence Ciel Ouverts. Nous espérons que nos négociateurs réussiront, au cours des quelques semaines qui commencent, à élaborer un accord mutuellement acceptable



qui pourra être ensuite peaufiné et signé au cours de l'année.

Mais cette réunion est également importante parce qu'elle nous offre une possibilité de donner une impulsion politique plus grande encore au processus de contrôle et de réduction des armements, en particulier aux négociations de Vienne sur le désarmement dans le domaine des armes classiques, et c'est également une occasion d'échanger nos points de vue sur les futures orientations des relations Est-Ouest.

Nous pourrions maintenant atteindre des réalisations sans précédent. Les membres de l'Alliance occidentale sont venus ici préparés à faire preuve de souplesse et à présenter de nouvelles idées qui, nous l'espérons, contribueront à supprimer certains obstacles qui demeurent.

Monsieur le président, pour nous, Ciels Ouverts c'est d'abord et avant tout -- mais pas exclusivement -- une mesure d'accroissement de la confiance. La principale fonction du régime est de renforcer le sentiment de sécurité de chacun des états participants en mettant à leur disposition un mécanisme qui leur permettra de se convaincre des intentions pacifiques des autres participants.

Du point de vue en particulier des petits états, dont les ressources sont limitées et qui n'ont pas accès à des moyens techniques nationaux très perfectionnés -- par exemple, la surveillance par satellite -- il importe d'être capable de surveiller les zones qui les intéressent particulièrement, soit au moyen de survols qu'ils pourront effectuer eux-mêmes, soit en coopération avec d'autres alliés.

Pour avoir une signification réelle, le régime Ciels Ouverts devra permettre le survol du territoire national entier des états participants sans limites autres que celles qui seront dictées par des raisons relatives à la sécurité des vols, prévues déjà dans le droit international.

Si on excluait de ces survols des zones délicates du point de vue militaire, cela irait à l'encontre de l'objectif même du régime. Bien sûr, assurer et permettre des survols sans limites peut paraître à certains un prix élevé à payer, mais je pense qu'il est nécessaire d'y consentir si nous voulons être capables de récolter les fruits de cet accord dans le domaine de la confiance et de la transparence.

Le manque d'ouverture a été l'une des causes principales de la méfiance et de l'incertitude qui ont caractérisé auparavant les relations entre les deux parties de l'Europe. Le régime Ciels Ouverts contribuera donc à

consolider et à codifier la nouvelle ouverture que nous avons observée jusqu'à présent.

Le régime Ciels Ouverts sera négocié et appliqué par les 23 états membres de l'OTAN et par les membres de l'Organisation du traité de Varsovie. La transparence sur les activités militaires de ces états est d'une importance cruciale pour ce qui est de l'équilibre militaire en Europe, mais à une étape ultérieure nous serons favorables à l'adhésion à ce régime des états neutres et non alignés de l'Europe. Eux aussi ont intérêt à la transparence militaire, à l'accroissement de la confiance ainsi qu'à la stabilité et à la sécurité générale de notre continent.

Il est essentiel que le régime Ciels Ouverts prévoit une participation équitable de tous les états intéressés. A cette fin, nous devons établir avec grand soin les critères d'attribution des quotas.

Selon nous, le critère le plus pertinent à cet égard serait la superficie du territoire national de chacun des participants. J'ajouterai que les quotas totaux de chacun des groupes devront être suffisamment importants pour permettre une surveillance utile des activités et installations militaires.

De même, le régime devra prévoir une couverture de ces territoires dans toutes les conditions météorologiques, de jour et de nuit. Bien entendu, ces exigences auront des répercussions économiques importantes.

L'expérience qui a été acquise grâce au survol du territoire de la Hongrie par un avion canadien semble indiquer que le régime que nous nous apprêtons à mettre sur pied sera coûteux. L'objectif principal est d'établir un régime efficace, capable d'atteindre l'objectif qui sera fixé.

Cependant, nous devons éviter de créer un régime qui soit si coûteux que certains états -- en particulier les petits états et les états moins favorisés -- ne veuillent pas y adhérer. Il faut rappeler à cet égard que Ciels Ouverts est seulement une des mesures qui s'inscrivent dans les accords imminents de réduction des armements qui comprennent également des mécanismes complets, intrusifs et coûteux de vérification. Les effets cumulatifs de tous ces mécanismes, du point de vue de l'équipement, du personnel et des engagements financiers ne doivent pas être prohibitifs.

Monsieur le président, la probabilité de réduction radicale des forces classiques signifie que les perspectives d'une amélioration durable de la stabilité en Europe sont meilleures qu'elles ne l'ont jamais été ... depuis longtemps, en tout cas. Un premier accord FCE sera

une pierre angulaire de la nouvelle structure sécuritaire en Europe, il faut qu'il se déroule en parallèle avec le processus politique. Le processus FCE ne doit pas être rendu obsolète par les faits récents dans le domaine politique.

La réunion que nous commençons aujourd'hui nous offre une occasion d'accélérer les négociations de Vienne. Nous devons en tirer le plus grand profit car, malgré les progrès que nous avons réalisés, des problèmes importants demeurent.

Nous espérons que nos partenaires répondront positivement aux propositions qui ont été déposées récemment par les alliés occidentaux et qu'ils contribueront à l'élargissement de ce terrain commun grâce à des propositions et à la souplesse de leur positions. Dans ce cas, nous avons toutes les raisons d'espérer que cette réunion sera l'injection d'énergie dont ont besoin les négociations de Vienne si nous voulons maintenir l'élan déjà imprimé à ces négociations.

Bien que le travail le plus important sera réalisé par nos négociateurs de Vienne, il est évident selon nous que la conclusion dans les meilleurs délais d'un traité exige notre attention politique soutenue. De notre part, nous voudrions en principe que se tienne cette année une réunion des ministres des Affaires étrangères sur les questions de FCE afin de faciliter les progrès sur les questions qui resteront à régler, et nous espérons qu'il en restera peu à cette époque.

Bien que tout en nous concentrant sur les étapes finales de la première phase de la FCE, nous devons également penser à l'avenir au-delà de cet accord. L'accord qui semble maintenant à notre portée est une étape importante vers un nouvel ordre durable et stable en Europe, mais en soi il ne constituera pas une solution à tous les problèmes de sécurité du continent.

Il faut donc qu'il n'y ait aucune rupture dans le processus de réduction des armes classiques après la conclusion d'un premier accord. Les alliés ont déjà prévu des mesures plus poussées pour améliorer la stabilité et la sécurité en Europe, notamment des réductions supplémentaires, l'inclusion de nouvelles catégories d'équipements et des mesures de stabilisation.

L'évolution dans les différents secteurs de la réduction des armements est évidemment liée entre eux. Les mesures de confiance et de sécurité peuvent être une contribution importante à la consolidation de la nouvelle structure qui émerge en Europe.

Les chances qu'un accord START visant à réduire les armes nucléaires stratégiques de moitié

puissent être conclues au cours de cette année sont accrues par suite de la dernière rencontre entre monsieur Baker et monsieur Chevardnadze. Des progrès importants semblent également être faits en ce qui concerne les armes chimiques. Nous espérons que cela préparera la voie à un accord bientôt à la Conférence de Genève sur le désarmement, sur une interdiction globale des armes chimiques.

Dans un avenir proche il sera également opportun de lancer des négociations, d'amorcer des négociations, sur les missiles nucléaires terrestres à courte portée.

Monsieur le président, l'année qui s'est terminée il y a peu a été une année de changements politiques et de mouvements sociaux sans précédent. Le défi auquel nous devons faire face cette année est de faire en sorte que l'ancien ordre de la sécurité en Europe, caractérisé par l'antagonisme mutuel, et la concurrence politique idéologique soient remplacés par de nouvelles structures de sécurité fondées sur la coopération et des intérêts communs.

Le processus de la CSCE devrait à notre avis jouer un rôle clé dans ce cadre général pour la gestion des relations Est-Ouest et base de l'établissement du nouvel ordre de paix en Europe dont on parlait dans la déclaration adoptée par le sommet de l'OTAN en mai 1989.

La Norvège est tout à fait en faveur de la convocation d'un sommet de la CSCE au cours de cette année. Par conséquent, nous avons accueilli avec grande satisfaction l'expression de soutien de cette proposition dans les trois grands groupes de la CSCE.

Un sommet de la CSCE donnerait une impulsion politique à ce processus en soulignant l'importance que les 35 états attachent à ce mécanisme en tant qu'instrument de changement pacifique dans la coopération. Il fournirait également une occasion de débattre de l'avenir politique du continent européen, de l'orientation future de la réduction des armes et du rôle que le processus de la CSCE pourrait jouer dans le développement de nouveaux schémas, de nouvelles structures de coopération en Europe.

Monsieur le président, en terminant je tiens à remercier également le gouvernement et le peuple du Canada qui ont organisé cette conférence et qui nous ont offert une très grande et très généreuse hospitalité.

Merci, monsieur le président.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:
Je vous remercie.

Nous avons fait de gros progrès pour ce qui



est de ce que nous avons discuté, nous avons également avancé avec beaucoup de diligence. Il est midi déjà et pour ce qui est de notre ordre du jour, nous en sommes déjà au milieu du programme de l'après-midi et je remercie particulièrement ceux de mes collègues qui ont bien voulu prendre la parole dès maintenant pour que nous puissions avancer aussi rapidement que possible.

Des consultations sont en cours, qui se poursuivront pendant la pause, pour s'assurer que nous pourrions aller à cette même vitesse cet après-midi et nous demanderons à certains des pays prévus pour demain de bien vouloir parler aujourd'hui, ce qui nous donnera davantage de temps demain pour les discussions officielles privées qui, de l'avis de tous, seraient extrêmement utiles en plus des discussions publiques sur la proposition Cielles Ouverts.

Pour ceux d'entre vous qui trouvent que cela fait déjà un certain temps qu'on a eu le petit déjeuner, le déjeuner est servi dans le salon des ministres et nous allons lever la séance pour nous retrouver à trois heures précises.

LEVÉE DE LA SEANCE
SEANCE DE L'APRES-MIDI

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Certains des journalistes sont en train de quitter la salle et je vais profiter de ces quelques instants pour vous communiquer la liste des orateurs de cet après-midi. Je souhaite remercier d'emblée les personnes qui ont bien voulu accepter de prendre la parole aujourd'hui.

Nous allons donc entendre la Tchécoslovaquie puis la Turquie, l'Espagne, la Roumanie, le Portugal, le Luxembourg, la République démocratique d'Allemagne et l'Italie.

J'aimerais donner la parole au ministre des Affaires étrangères de la Tchécoslovaquie, Son Excellence monsieur Jiri Dienstbier.

SON EXCELLENCE M. JIRI DIENSTBIER, MINISTRE
DES AFFAIRES ETARNGERES, TCHECOSLOVAQUIE:

Monsieur le président, chers ministres, mesdames, messieurs, je souhaite remercier monsieur le Premier Ministre, l'Honorable Brian Mulroney, de son accueil. Nous apprécions beaucoup l'hospitalité offerte par nos hôtes canadiens.

Nous nous réunissons alors que se déroule une dynamique de changement dans la partie orientale de l'Europe divisée qui provoque des modifications fondamentales dans les relations Est-Ouest. Dans ce contexte toutes nos institutions, et souvent notre mode de pensée

Think Recycling



Pensez à recycler

également, se trouvent à la traîne de l'évolution politique.

Nous ne pouvons pas non plus à cet égard éluder la question du présent et de l'avenir des blocs, le Pacte de Varsovie et l'OTAN. Je souscris à l'idée que jusqu'à présent l'équilibre entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie a été le garant de la stabilité de la sécurité européenne. Dans quelle mesure est-ce encore valable?

La nouvelle situation va à l'encontre de la notion actuelle de sécurité européenne qui s'appuie sur l'idée de blocs dans la zone englobée par le processus d'Helsinki. Les états de l'Alliance orientale évoluent aujourd'hui vers une pluralité politique et économique. Ceci se reflète entre autres dans la démocratisation de leurs relations avec leurs alliés et le Pacte de Varsovie a cessé d'être un outil pour maintenir au pouvoir les bureaucraties totalitaires.

Nous souhaitons une évolution dynamique en Europe, ceci dans la stabilité. Le gouvernement tchèque, d'entente nationale toutefois, n'est pas convaincu que la stabilité peut être maintenue ou renforcée en conservant le statut quo. Nous partons de l'hypothèse que la sécurité européenne devrait se fonder sur une démarche globale collective et démocratique, sans appartenance à des blocs, et le concept du bloc devrait être remplacé par un modèle pluraliste. Le démantèlement des blocs bien sûr n'est pas encore à l'ordre du jour, mais il est nécessaire de faire preuve de la volonté politique d'en finir avec les blocs.

Aujourd'hui les blocs nous aident pour le processus de désarmement. Ainsi, grâce à eux, la tâche bénéfique pour la paix et la sécurité devrait être menée à bonne fin. C'est pourquoi pour l'instant nous sommes d'accord avec les représentants qui veulent préserver les alliances comme un instrument pouvant faciliter le processus de limitation des armements. Avec les progrès continus vers la démocratie, ceci devrait constituer leur dernière tâche d'envergure.

On nous critique parfois en alléguant que notre révolution tranquille est en train ici et là de se changer en une révolution naïve, mais notre expérience montre qu'il faut une certaine dose de naïveté, de réflexion qui sort des sentiers battus et de courage pour changer les institutions, les structures et les mécanismes dépassés. C'est seulement en luttant pour l'impossible qu'il sera en fait possible de faire passer quelque chose de véritablement nouveau.

Nous disposons d'un instrument bien éprouvé pour passer d'un concept de blocs, tout en préservant la sécurité européenne, à un concept pluraliste et démocratique. C'est le processus de la Conférence sur la Sécurité

et la Coopération en Europe. L'adoption des documents d'Helsinki en 1975 a permis l'apparition du groupe de la Charte 77 en Tchécoslovaquie, du Comité pour la défense des travailleurs en Pologne, des groupes d'Helsinki en Union soviétique, etc.

Helsinki a fourni la base juridique internationale permettant l'apparition de groupes qui allaient lutter pour l'établissement de la démocratie. Cela a grandement contribué aux changements actuels dans la partie orientale de l'Europe. Pour cette raison et d'autres encore, la Tchécoslovaquie fera tout son possible pour que le processus d'Helsinki continue de progresser conformément avec le développement de l'Europe au tournant du millénaire.

Les nouvelles institutions politiques, économiques, culturelles, humanitaires et de sécurité devraient être créées, qui remplaceraient graduellement, étape par étape, les structures du monde bipolaire. Ce processus en évolution est riche de possibilités pour une participation à part entière de tous les états membres des deux alliances.

Partant, nous jugeons des plus opportuns les résultats obtenus lors des pourparlers de Vienne entre les 23 états sur les forces conventionnelles en Europe. Toutefois cette phase des négociations de Vienne devrait être menée à terme aussi rapidement que possible cette année, ce qui nous permettrait de donner un nouveau mandat d'une toute autre envergure aux négociateurs pour la deuxième phase. On préparerait alors des accords qui voueraient les forces armées et leurs structures à des fins purement défensives, de telle sorte que nul pays ne disposerait de suffisamment de soldats et d'armements pour pouvoir attaquer les autres en toute impunité.

Mon pays s'est déjà lancé dans le démantèlement de l'appareil militaire. Nous poursuivrons dans ce sens. Nous nous féliciterions que les autres états participants agissent d'une manière analogue.

Nous avons accueilli avec beaucoup de satisfaction la proposition du président Bush en vue d'une réduction assez importante du contingent prévu de forces américaines et soviétiques en Europe Centrale. Le plafond de 195 000 soldats permet de répondre aux vœux des états, dont la Tchécoslovaquie, qui ne jugent pas nécessaire la présence de troupes étrangères sur leurs territoires.

Monsieur le président, nous entamons ensemble aujourd'hui des travaux axés sur une idée qui a mis 34 ans pour mûrir et se matérialiser sous la forme d'une proposition émise par le président Bush le 12 mai de l'année dernière. La Tchécoslovaquie se félicite de cette proposition et l'appuie pleinement, proposition visant la

création d'un régime Ciels Ouverts. La raison en est qu'après les grands changements politiques intervenus dans notre société nous sommes déterminés à contribuer au renforcement général de la confiance et au progrès en matière de désarmement, là justement où des vérifications précises et constantes représentent des conditions sine qua non.

C'est aussi parce que la proposition répond aux demandes de transparence maximale des activités militaires et des organisations militaires. Plus encore parce qu'à notre avis ce régime va renforcer considérablement la sécurité collective, notre but ultime après tout. Voilà la voie à suivre pour créer les conditions nécessaires à la disparition progressive de la justification des alliances militaires.

Il est typique que nous discussions aujourd'hui de ciels ouverts alors qu'en fait cela fait des dizaines d'années que les ciels sont ouverts et qu'on peut, à l'aide des satellites, lire les plaques d'immatriculation des voitures. Ciels Ouverts est donc le symbole des temps qui changent. Nous nous mettons d'accord sur quelque chose qui, sous une forme ou sous une autre, existe depuis un certain temps. Mais la convergence de vues démontre que nous souhaitons la transparence des affaires militaires.

Si l'on parvient à un accord, ce sera une contribution pour ce qui est de surmonter la division de l'Europe. Nul doute là-dessus. Nous souhaitons que Ciels Ouverts soit un projet qui s'ouvre graduellement à tous les états de l'Europe, ce qui permettrait d'élaborer un système de mesures pour renforcer la confiance qui aurait une véritable dimension européenne, voire mondiale. Nous nous félicitons des effets positifs significatifs que cela aura du point de vue humanitaire.

Nous sommes convaincus que ce régime permettra de supprimer définitivement des manifestations de la guerre froide ainsi que ses séquelles, comme le fait d'abattre un avion civil ou un avion que l'on soupçonne de se livrer à un espionnage aérien. Après tout, le monde a souvent connu des crises dues à de tels conflits.

Le projet Ciels Ouverts dont nous entamons aujourd'hui l'examen, au niveau politique et dans le cadre de réunions d'experts, est sans précédent par le potentiel qu'il représente. Cela donne une nouvelle qualité aux mesures de renforcement de la confiance et la vérification. On va grandement améliorer la qualité du système d'observation des activités militaires, mais on renforcera aussi de manière considérable le principe de vérification du respect des accords sur la limitation des armements.

Ciels Ouverts bien sûr entraîne certains problèmes d'ordre technique. La Tchécoslovaquie pour

l'instant ne possède ni la flotte d'aéronefs nécessaire, ni le matériel approprié. Les options proposées -- qu'il soit question d'une flotte d'aéronefs appartenant à des alliés, à un groupe ou à un état -- présentent avantages et inconvénients. Nos experts doivent s'évertuer de trouver les variantes optimales, tant du point de vue de la sécurité nationale que de l'efficacité et que du fardeau financier que cela représente.

Il est très important à notre avis d'assurer l'accès égal à tous les états participants au matériel d'observation et que ce matériel soit d'un niveau technologique identique. Ma délégation propose donc un matériel d'observation uniforme agréé de manière conjointe.

A cet égard toutefois je juge nécessaire de dire ouvertement que, au moment où nous abordons une période compliquée de transition vers une économie de marché, il nous serait extrêmement difficile d'assumer des charges financières excessives. Ceci n'ampute en rien notre volonté politique de faire tout notre possible pour que soit rapidement mis sur pied le régime Ciels Ouverts et cela ne modifie en rien notre décision d'ouvrir totalement le territoire de la Tchécoslovaquie à cette forme de vérification internationale sans restrictions.

La délégation tchécoslovaque fera tout son possible -- ce sont là mes instructions -- pour assurer le succès de cette importante conférence. Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

J'aimerais maintenant inviter le Ministre des Affaires Etrangères de la Turquie, Son Excellence Monsieur Yilmaz, à prendre la parole.

SON EXCELLENCE M. MESUT YILMAZ (Ministre des Affaires étrangères, Turquie):

Monsieur le Président, mesdames et messieurs. Je tiens d'abord à saluer les efforts déployés par le Canada pour promouvoir Ciels Ouverts. Ces efforts ont abouti à la tenue effective de cette Conférence et à ce titre il méritent nos sincères félicitations. Je tiens également à remercier nos hôtes de leur hospitalité et de leur accueil très chaleureux.

La Conférence Ciels Ouverts coïncide avec des transformations majeures en Europe et partant avec des transformations majeures dans la nature des relations Est Ouest. Le succès des réformes et de la démocratisation en cours en Union Soviétique et dans d'autres pays de l'Europe orientale entraîneront, nous l'espérons, la fin de la division artificielle de l'Europe.

Ces circonstances créent également l'atmosphère indispensable à l'accélération des efforts actuels de réduction des armements et de désarmement.

Certains signes semblent indiquer que le premier accord FCE et un accord START seront signés d'ici la fin de 1990. Un accord sur l'interdiction de l'usage et de la production des armes chimiques semble également à notre portée. Un sommet de la FCE se tiendra probablement au cours du dernier trimestre de l'année. Si toutes ces prévisions se réalisent, l'année 1990 passera à l'histoire comme l'année du désarmement. La Conférence Ciels Ouverts aura certainement contribué à ce processus.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis que l'idée de Ciels Ouverts a été formulée la première fois par le Président Eisenhower et proposée officiellement au Sommet de Genève en 1955.

Que cette idée ait reçu 35 ans plus tard un accueil favorable lorsqu'un autre président américain, George Bush l'a relancée, montre bien les progrès considérables réalisés au cours des quelques dernières années dans les relations Est-Ouest. Si, à l'issue de nos délibérations, nous réussissons à établir un régime ciels ouverts, cela constituera non seulement une preuve tangible de l'amélioration de nos relations internationales mais également une contribution au progrès du processus de mesures visant à accroître la confiance et de limitation des armements déjà amorcée.

De fait, en rendant manifeste la volonté des états d'ouvrir leurs territoires au survol aérien, de devenir transparent, ce régime deviendra la mesure d'accroissement de la confiance par excellence.

En outre, elle pourra également être très utile pour améliorer la vérification des accords de réduction des armes actuellement en cours de négociation. Par conséquent, ainsi que l'on le dit dans le document Eléments de base de l'OTAN, et je cite :

"Cette double caractéristique d'un régime ciels ouverts ferait de ce dernier un complément précieux aux efforts actuellement poursuivis au plan Est Ouest."

Compte tenu de toutes ces considérations, la Turquie a contribué activement aux consultations au sein de l'OTAN. Nous sommes prêts à faire preuve de la même attitude positive et constructive au cours des travaux de la Conférence et à contribuer à un dénouement fructueux de celle-ci.

Le point de vue de la Turquie coïncide tout



à fait avec celui qui est énoncé dans le document *Eléments de base de l'OTAN*. Je ne vais donc pas les répéter mais je voudrais mettre l'accent sur un certain nombre de points qui sont particulièrement importants pour mon pays.

Tout d'abord, lors de l'établissement d'un régime ciels ouverts, il faudrait énoncer comme principe important, la création d'une sécurité égale pour tous les états participants. Cela découle naturellement des objectifs que je viens de mentionner et par conséquent chaque participant, quels que soient ses moyens, devrait avoir un accès égal aux avantages du régime.

En ce qui concerne les restrictions imposées aux vols, elles ne pourront être justifiées que pour des questions de sécurité, ou conformément aux obligations découlant du droit international. Mais cela ne devrait pas lever les interdictions établies dans le cadre des procédures de l'OACI relatives aux vols qui dépassent le cadre du régime ciels ouverts.

Il va sans dire que les vols effectués au-dessus des détroits turcs dans le cadre de ce régime ne constitueront d'aucune manière un précédent pour la réalisation de vols en dehors de cet accord.

Je m'arrêterai enfin à la participation au régime ciels ouverts des états européens autres que ceux qui sont membres de l'OTAN ou de l'organisation du Traité de Varsovie. En principe, la Turquie ne s'oppose pas à un tel élargissement, pourvu que la participation de ces états soit envisagée une fois que le régime aura été bien établi et si la décision de les inviter est prise par consensus et pour chacun de ces états individuellement.

Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

J'aimerais passer la parole maintenant au Ministre des Affaires Etrangères de l'Espagne, Son Excellence Francisco Fernandez Ordonez.

SON EXCELLENCE FRANCISCO FERNANDEZ ORDONEZ,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, ESPAGNE:

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier notre hôte canadien et plus particulièrement notre collègue Joe Clark pour la magnifique hospitalité et le très beau travail qu'il a réalisé afin de créer des conditions nécessaires à notre réunion.

Monsieur le Président, je vais poursuivre en espagnol. Monsieur le Président, en 1955 la proposition du Président Eisenhower à l'Union Soviétique de signer un traité de ciels ouverts n'a pas obtenu de réponse positive. Trente-cinq ans plus tard nous nous trouvons, comme vient



de le dire notre collègue turc, face à ce nouveau projet qui a été repris.

Nous sommes obligés de nous poser la question pourquoi le ciel qui n'a pas pu être ouvert en 1955 peut l'être maintenant, en 1990. Et bien je crois que nous sommes tous d'accord pour ce qui est de la réponse. La réponse c'est que nous avons su et voulu remplacer la confrontation par la coopération ou, en d'autres termes, nous avons cessé de nous considérer incompatibles et nous voulons être maintenant complémentaires.

Dans ce changement tellement réjouissant et significatif que nous voyons maintenant, il y a une force motrice aussi vieille que le monde est sage comme personne qui a déclenché le rythme du temps historique. Cette force a été l'élan irrépessible de peuples, qui par leur propre dynamique, ont pu franchir en quelque temps un chemin beaucoup plus long pour ce qui est de la dissipation des soupçons, la réduction des menaces entre l'Est et l'Ouest à un chemin, disais-je, plus important, plus long que ce que les négociateurs ont été capables de parcourir au fil des ans.

L'Europe n'avance plus à petits pas maintenant mais à grandes enjambées. Elle saute les barrières, les clôtures, elle surmonte les obstacles pratiquement tous les jours. Et c'est ici et maintenant, Monsieur le Président, qu'elle doit être notre point de départ et le défi auquel nous sommes confrontés.

Cela fait des années que nous négocions un équilibre militaire qui ferait du monde un lieu plus hospitalier. Nous avons suivi une double voie. Nous avons essayé d'articuler des mesures qui contribueraient à réduire le niveau de méfiance qui s'est installé en Europe immédiatement après la Deuxième Guerre Mondiale et d'autre part réduire progressivement les marges qualitatives et quantitatives des armements que cette méfiance nous avait obligés à accumuler.

Pendant tout ce temps, nous nous sommes rendus compte que les mesures de confiance et le désarmement ne sont pas une fin en soi mais des moyens qui nous permettent d'atteindre un autre objectif, plus large et plus noble, créer un monde plus sûr, un monde moins armé, qui puisse être en même temps plus libre et plus juste.

Pour ce qui est de ce problème du désarmement, permettez-moi de faire trois réflexions : la première réflexion est le fait que les négociations de désarmement doivent avancer au moins au même rythme que les événements politiques. Jusqu'à présent en Europe, nos prétentions dans le domaine du désarmement ont été assez modestes. L'Europe est le continent où se trouve la plus

grande concentration d'armes au monde et jusqu'à présent nous n'avons pas dépassé un projet de limitation des dommages dans un contexte de rivalité et de méfiance.

Le désarmement à l'heure actuelle doit être la conséquence d'une nouvelle situation dans le monde et toute une série de propositions qui nous paraissaient par le passé des objectifs maximums sont maintenant des objectifs minimums et ce qui semblait être un point d'arrivée, maintenant ne se trouve guère être plus qu'une étape intermédiaire.

Il faut que nous concluions le plus rapidement possible une négociation de Vienne, non pas parce qu'elle représente la fin du processus de désarmement mais parce qu'elle représente un pas de départ initial et nécessaire. La fin de ces négociations implique nécessairement le début d'autres négociations.

Le deuxième aspect du désarmement auquel j'aimerais me référer est qu'il existe maintenant une dimension européenne de la sécurité, que nous ne pouvons pas oublier et qui s'appelle la Méditerranée.

La mer Méditerranée est également la scène, à l'heure actuelle, d'une confrontation excessive d'armement. Tout comme le processus engagé à Helsinki a permis de transformer la réalité européenne, pourquoi ne pourrions-nous pas imaginer, pour la Méditerranée, un grand forum de coopération et de sécurité qui saurait tirer profit de cette expérience pour cimenter la confiance, les modèles ou les droits humains, les modèles démocratiques dans cette partie du monde.

Troisièmement, n'oublions pas que plus on progresse dans le désarmement européen, plus la dimension universelle du problème devient évidente. Ces problèmes, dont nous parlons maintenant, ne sont pas seulement les problèmes européens mais il s'agit bien de problèmes mondiaux, comme on le voit très clairement pour ce qui est du problème des armes chimiques.

Pour conclure, je dirais que les aspirations et les projets de désarmement qui ont échoué, qui ont été avortés pendant de nombreuses années parce qu'ils étaient prématurés, se trouvent maintenant dans un contexte politique qui leur donnent la maturité nécessaire.

C'est ainsi que le régime de Cielles Ouverts qui était visiblement prématuré en 1955 a atteint sa maturité en 1990. Nous sommes convaincus qu'il est parfaitement possible d'atteindre le double objectif que nous visons avec ce régime : d'une part l'ouverture des espaces aériens aux vols d'observation pour renforcer la confiance et la transparence et d'autre part la coopération pour ce qui est de l'utilisation pacifique de l'espace

aérien par les avions militaires.

Pour ce qui est du Traité des armes conventionnelles, une autre aspiration frustrée, la situation à être de nouveau bien meilleure et proche de la maturité. En effet, l'ampleur numérique des armements conventionnels et la distribution asymétrique en Europe ne sont pas simplement incongrues vu l'évolution politique et s'accroissent mais ils peuvent représenter un frein très grave au processus de changement en cours en Europe et aux attentes de coopération qui se dessinent.

D'autre part, la stabilité conventionnelle en Europe à des niveaux plus bas de force représente un véritable levier. Le levier qui pourra mettre, donner une impulsion décisive à un autre processus parallèle qui est en fait la forte réduction des armements nucléaires, les négociations dites START et le progrès dans le sens de l'élimination des armes chimiques.

C'est dans ce sens que notre volonté politique doit aller pour trouver rapidement des solutions aux problèmes que nous rencontrons dans les négociations de Vienne. Jusqu'à présent, nous avons souvent caché les difficultés politiques sous l'excuse des difficultés techniques mais aujourd'hui nous pouvons dire, très justement, qu'il n'y a pas de difficultés politiques. Pourquoi? Et bien parce qu'il y a une volonté très ferme de négociation, de notre part à tous, de parvenir à un accord.

Pour ce qui est des nouvelles propositions concernant les chasseurs et le personnel stationné ou les troupes stationnées en Europe, il faut que nous parvenions rapidement à un accord dans les deux domaines encore en suspens.

Nous espérons que la souplesse continuera à se manifester dans d'autres sujets qui, eux aussi, sont toujours en suspens, tels que les sous-zones, les stocks d'armes gardées, les hélicoptères de combat, les définitions des armements sujets à des limitations, de telle sorte que nous soyons en mesure de signer un accord de préférence également à celui qui concerne les mesures de confiance avant la fin de l'année.

Monsieur le Président, nous ne devons pas être les prophètes de l'Histoire mais nous sommes responsables de l'Histoire. Ce qu'il y a de tout à fait nouveau dans les temps dans lesquels nous vivons maintenant, c'est le rythme de changement qui peut provoquer une espèce de vertige historique.

Le risque que nous courons c'est que le processus intellectuel reste en retrait du processus de changement et que nos réflexions, nos actions, soient incapables de dépasser, d'aller plus vite, de prévoir et d'interpréter précisément ce qui est en train de se

produire.

Goethe, qui était présent à Valmy, avait su reconnaître avec lucidité qu'en ce jour sur le champ de bataille, une nouvelle ère s'était ouverte, irréversiblement pour l'histoire de l'humanité.

Nous qui assistons maintenant à une transfiguration de l'Europe, nous savons que les changements qui se produisent signifient le rétablissement de la conscience unitaire de notre continent.

Cette certitude nous oblige à adapter les idées que nous avons développées pour une Europe rivale et divisée, et nous obligent à passer à une autre idée, l'idée d'une Europe qui naît comme une espérance collective.

Dans cette Europe nouvelle, je tiens à souligner que le rôle politique de la Communauté européenne est plus important que jamais de même que le dynamisme de son processus unitaire.

L'Espagne ne conçoit pas cette architecture sans une communauté européenne forte du point de vue politique et économique. L'Europe a toujours été une réalité de poids et de contrepoids arrangée en un équilibre assez fragile. Au cours du siècle passé, on appelait cet ordre un concert. Je ne sais pas comment il s'appellera au cours du siècle prochain, mais ce que nous savons avec certitude c'est que nous avançons vers un nouvel équilibre européen.

La CSCE a été à la fois le témoin et l'instrument du passage d'un schéma européen de confrontation à un autre schéma de coopération. Cette structure, souple et ouverte de la CSCE, a permis de parvenir à un grand accord, à un grand succès et cela pourrait être également un lieu de convergence dans lequel la simplicité que nous recherchons pour l'Europe pourrait devenir une véritable réalité.

Cette logique derrière nous nous permet d'appuyer sans réserve la possibilité de tenir à la fin de cette année un sommet de la CSCE dans lequel on pourrait réaliser une réflexion collective sur le présent de l'Europe et sur son avenir.

Ce sommet aurait un ordre du jour extrêmement chargé en raison des nombreuses questions communes qui se posent à nous, qui exigent également des réponses communes. Il s'agit d'un objectif double de résumés et de projections vers l'avenir. Il nous faut considérer une évaluation globale du processus, réviser la jurisprudence que nous avons accumulée au fil des ans et mettre en valeur, en relief les nécessités d'une nouvelle législation.

En nous fondant sur la situation actuelle en Europe, nous devons discuter des lignes maîtresses de son architecture future, fixer les nouveaux objectifs de désarmement pour faire en sorte que la logique militaire corresponde à la logique politique et nous mettre d'accord sur les mesures à prendre dans ce processus.

Finalement, il nous faudra également réfléchir à la régularisation et la consolidation à ce que nous avons appelé l'institutionnalisation de la CSCE.

Je termine, Monsieur le Président, par ces mots. Un éminent homme canadien, Lester Pearson, a dit que : "the grim fact is that we prepare for war like precocious giants and for peace like retarded Pygmies".

Nous sommes venus ici sur cette terre canadienne, disposés à nous préparer pour la paix, comme des géants précoces. Cette paix nouvelle qui s'ouvre devant nous, implacable, et chargée d'espoir.

Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

J'aimerais maintenant me tourner vers le Ministre des Affaires Etrangères de la Roumanie, Son Excellence Sergiu Celac.

SON EXCELLENCE SERGIU CELAC, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, ROUMANIE:

Monsieur le Président, cette Conférence est en effet un symbole de l'esprit nouveau qui prévaut dans les relations internationales, un esprit d'ouverture qui s'étend et s'élève maintenant jusque dans les cieux.

Ce qui semblait impossible il y a 35 ans devient réalisable aujourd'hui et nous nous rencontrons ici à Ottawa au nom de notre volonté commune de poser les fondations du premier accord entre états appartenant à deux alliances militaires opposées comme mesure substantive importante vers l'accroissement de la confiance réciproque.

Nous devons exprimer d'abord notre profonde gratitude au gouvernement canadien, à l'Honorable Premier Ministre, monsieur Brian Mulroney, à vous l'Honorable Ministre des Affaires Extérieures Joe Clark et à l'amical peuple canadien pour leur initiative constructive et leur offre généreuse de tenir cette Conférence ici.

Il aurait été difficile de trouver un endroit qui aurait mieux convenu. C'est symboliquement que le ciel au-dessus d'Ottawa aujourd'hui, jour d'ouverture de la Conférence, était également dépourvu de tout nuage.

Nous nous rencontrons ici à Ottawa après



avoir été les témoins, certains d'entre nous après avoir participé en des bouleversements qui feront les pages d'histoire en Europe. Les esprits et les coeurs se sont ouverts à une nouvelle réalité. Les frontières ne sont plus les obstacles des contacts entre peuples et les nations, des murs qui avaient été construits sur les préjugés, la peur et les soupçons sont effrités et sont ébranlés.

Afin de regagner sa liberté et sa dignité, mon pays a dû payer du sang de ses fils et de ses filles. Un état policier totalitaire s'est écroulé. La rupture et irréversible avec son passé se double à présent de l'engagement ferme d'une nation toute entière vis-à-vis des valeurs de démocratie, de pluralisme et des droits de la personne vers une économie de marché et vers une politique étrangère d'ouverture sur tous les horizons.

Nous en sommes arrivés à nous rendre compte que la liberté doit être conquise mais que la démocratie doit être apprise et non enseignée ni assénée. Nous, en Roumanie, apprenons cette leçon à la dure, à nos dépens.

Je suis heureux de cette occasion d'exprimer la profonde gratitude du peuple et du gouvernement roumain pour la solidarité et le soutien que tous les peuples et gouvernements représentés en cette salle ont su manifester vis-à-vis de nous en cette époque de grand besoin.

C'est une Roumanie libre et démocratique qui rejoint maintenant fièrement le concert européen et mondial des nations.

Quelques mots à propos de notre vue sur les structures futures de la sécurité et de la coopération en Europe. Après avoir écouté les orateurs qui m'ont précédé, je me sens conforté dans notre opinion que les événements les plus récents de l'Europe ont révélé, entre autres, une absence d'un cadre institutionnel permanent adéquat pour le débat et peut-être de décisions conjointes sur les questions européennes d'intérêt général.

Le résultat c'est que des alliances militaires et politiques ont tendance à assumer des taches dont elles ne sont pas censées normalement se charger. Il devient de plus en plus manifeste que le processus de la CSCE qui a commencé comme initiative hardie puis est devenue un état d'esprit plutôt qu'un cadre structuré et rigide, devra se développer et rapidement en une structure institutionnelle vraie, réelle.

Mon gouvernement estime qu'un accord en tout cas de principe pourrait être obtenu à une réunion au sommet des pays participants à la CSCE plus tard au cours de cette année encore et nous estimons également qu'étant donné les changements rapides et spectaculaires intervenant



sur le continent, une participation active de tous les signataires initiaux du document final d'Helsinki serait en effet essentielle.

La Roumanie libre et heureuse des progrès réalisés jusqu'à présent en matière de limitation et de réduction des armements attend avec le plus grand espoir la conclusion au cours de cette année encore du premier accord négocié sur le désarmement des forces conventionnelles en Europe.

Un accord Cielles Ouverts imminent en même temps que les autres accords existants devrait très certainement renforcer la confiance entre les états participants aux deux alliances militaires. Il pourrait, on doit l'espérer, encourager à l'élaboration, l'adoption d'autres accords et mesures de confiance et de désarmement en donnant une vue plus large et une plus grande perspective d'un système naissant de vérifications et de contrôle.

Nous estimons qu'afin de réaliser cet objectif les négociations actuelles devraient considérer au moins quatre défis fondamentaux : premièrement, le régime Cielles Ouverts devrait être conçu comme fonctionnant à titre d'instrument de confiance, ne devrait pas susciter plus de soupçons mais au contraire éliminer des sources existantes de défiance.

Deuxièmement, ce régime ne devrait devenir fardeau pour personne. Il devrait se développer de manière naturelle, sur la base de la bonne volonté réciproque comme un fait normal de la vie des relations entre états.

Troisièmement, il devrait offrir des chances égales à tous les états participants, indépendamment de leur taille, de leur potentiel militaire ou de leur niveau de développement technologique et, quatrièmement, l'instrument juridique qui devra être négocié, devrait être suffisamment simple et souple pour rendre possibles toutes les adaptations qui seront nécessaires à l'avenir, qui conviendraient alors aux conditions particulières d'un monde en évolution.

Pour relever ces défis, il faudra transformer la notion initiale d'une mesure de confiance en un instrument efficace pour renforcer le climat de compréhension et de coopération dans une nouvelle Europe. Une des questions vitales que nos experts devront résoudre consistera à assurer l'égalité dans le bon fonctionnement du régime proposé, en considération des différentes capacités technologiques des différents pays.

Il sera également nécessaire d'assurer une bonne et saine relation de coopération entre les observateurs et les observés pendant l'inspection des



aéronefs pour s'assurer que la mission d'observation que la mission d'observation est exécutée sans gêner le fonctionnement normal des règlements de sécurité de vols nationaux.

En outre, les états participants devraient être protégés contre tout usage commercial éventuel sans leur consentement des renseignements et données acquis pendant cette observation par l'état observateur. Et inversement, les parties devront avoir accès à toutes les données et renseignements concernant leur territoire qui auraient pu être obtenus à la suite d'un vol dans le cas du régime de Cielles Ouverts.

Tout à la fois, comme il se peut que les renseignements recueillis par un vol d'observation n'éliminent pas et n'effacent pas tous les soupçons qui correspondraient à la logique du régime Cielles Ouverts comme mesure de confiance, d'inclure dans l'accord une procédure par laquelle l'état d'observation et l'état observé se verraient utilement encouragés, auraient toutes les bonnes raisons de chercher à régler par le dialogue les aspects en cause avant de faire les déclarations publiques ou d'entreprendre des mesures unilatérales.

En ce qui concerne la portée de ce système, ce qu'on appelle Cielles Ouverts, ne devrait pas rester fermé et être fermé seulement à l'intérieur des alliances militaires. En fait, en réalité le système devrait être ouvert à la participation par tous les pays européens, s'ils le veulent et quand ils le voudront, quand ils voudront se joindre au système.

La délégation roumaine est certaine que telle mesure ne pourrait que faciliter le processus de négociation et encourager au climat de coopération indispensable pour une conclusion réussie de tous nos efforts.

Je vous remercie Monsieur le Président.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Merci beaucoup, monsieur Celac. Je donnerai maintenant la parole au Ministre des Affaires Etrangères du Portugal, mais je suis sûr qu'il me pardonnera si j'attends quelques instants pour souhaiter la bienvenue à monsieur Gianni de Michelis, qui vient d'arriver d'Italie à Ottawa après avoir traversé un ciel ouvert. Je lui souhaite la bienvenue à Ottawa. Je voudrais maintenant donc donner la parole au Ministre des Affaires Etrangères du Portugal, monsieur Joao de Deus Pinheiro.

SON EXCELLENCE JOAO DE DEUS PINHEIRO,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, PORTUGAL:
Monsieur le Président, mesdames et
messieurs, permettez-moi d'abord d'exprimer ma gratitude

aux autorités canadiennes pour leur chaleureuse hospitalité à l'occasion de cette Conférence. La décision prise par le gouvernement canadien de se faire l'hôte d'une conférence sur Ciels Ouverts est en fait une contribution fort opportune et décisive en vue d'arriver à un résultat fructueux pour cette initiative.

L'accroissement de la confiance grâce à l'amélioration de l'ouverture et de la transparence est l'une des préoccupations principales des sociétés démocratiques; mais bien que l'accroissement de la confiance soit sans aucun doute l'objectif principal du régime Ciels Ouverts, ce régime que nous allons maintenant mettre sur pied; ira encore plus loin que ce qui a été réalisé dans le domaine des mesures d'accroissement de confiance et de renforcement de la sécurité.

Non seulement il s'agit de favoriser la confiance et de réduire les risques de malentendu mais ce régime pourrait également compléter la vérification des accords actuels de réduction des armements ou des accords futurs.

Cet accord pourra également favoriser la coopération dans d'autres domaines que celui de la sécurité, en particulier dans le domaine de l'environnement et il nous incombera à nous de tirer le meilleur profit de ces avantages et de ces effets d'entraînement positif du régime.

Notre appui au régime Ciels Ouverts constitue une garantie complémentaire de notre engagement à intégrer les changements pacifiques qui se produisent actuellement en Europe dans le contexte d'une sécurité égale pour tous.

Dans le domaine militaire, nous essayons d'atteindre ces objectifs depuis déjà quelques années à la CFE à Vienne et au cours des négociations sur les mesures de confiance et de sécurité et nous sommes confiants que les propositions récentes relatives à l'aviation, au personnel et aux hélicoptères déposées à la FCE permettront d'obtenir un large consensus qui préparera la voie à la conclusion d'un accord FCE cette année. Ces négociations nous ont donné une chance d'aller jusqu'au coeur des problèmes de sécurité européens et nous ont permis d'éliminer les facteurs qui constituent une menace et de les remplacer par la confiance et la coopération.

Il n'y a pas de sécurité réelle et durable sans confiance authentique, et pourtant la sécurité est un concept global qui englobe non seulement le désarmement et la réduction des armements mais également le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ainsi que la promotion d'une meilleure compréhension et d'une meilleure interdépendance entre les états.

Monsieur le président, malgré la division de l'Europe qui a prévalu pendant plus de 40 ans, tous les peuples de notre continent ont toujours été conscients de leur destinée commune. Cela a été souligné par les changements énormes qui se sont produits dans une grande partie de l'Europe Centrale et de l'Europe Orientale au cours de la dernière année. Mais pour arriver à une Europe unique et unie, il reste encore beaucoup de choses à faire dans les domaines politique, économique et culturel et il est nécessaire à titre prioritaire de conclure des accords de défense et de sécurité qui pourront assurer la sécurité entière de chacun des états à un niveau minimum d'armement.

Pour construire la nouvelle Europe, nous devons être ouverts et généreux, mais nous devons également être pragmatiques. C'est pourquoi il faut que nous considérions, nous envisagions d'utiliser tous les forums existants et leurs possibilités avant de commencer à créer de nouvelles institutions qui feraient double emploi avec ces institutions existantes.

Il n'est pas possible à l'étape actuelle d'envisager la réalité et la nature de ces institutions européennes futures. Pourtant deux idées doivent être retenues.

- D'abord, c'est que la CSCE constitue le forum le plus approprié pour créer à l'heure actuelle une interdépendance et une confiance plus grandes dans les domaines de la sécurité et de la défense pour tous les états intéressés par l'avenir de l'Europe.

- La deuxième idée qu'il faut garder à l'esprit, c'est que le développement de la CEE et son évolution vers une intégration politique et économique plus grande est un processus non seulement irréversible mais également une nécessité pour la stabilité et la prospérité de l'Europe.

Nous devons nous rendre compte que nous assistons à la fin de la guerre froide et, comme dans toute autre guerre, la fin d'une guerre froide exige la révision des relations entre les états, l'ajustement des perspectives politiques, la mise sur pied de programmes de coopération et d'assistance, et peut-être la création d'institutions nouvelles pour le dialogue et la coopération ou la révision des institutions existantes.

C'est dans cette perspective que le Portugal appuie la proposition visant à convoquer un sommet de la CSCE au cours duquel la défense et la sécurité en Europe seraient renforcées politiquement de façon effective. Un sommet de la CSCE serait donc l'occasion pour les 35 états qui sont parties à cette conférence de donner un signal de leur volonté de continuer à travailler en vue d'une Europe plus stable, plus libre et nouvelle, sur la base des dix

principes de l'acte final d'Helsinki. On pourrait également commencer à évaluer jusqu'ou on pourrait aller pour renforcer ces principes.

Monsieur le président, nous sommes à la veille d'un point tournant dans les relations Est-Ouest où la paix et l'interdépendance, la solidarité et la coopération constituent les mots clés. Cela exige beaucoup de travail et une volonté politique très forte.

Soyons à la hauteur de l'Histoire.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:
Merci beaucoup.

J'invite maintenant le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et à la Défense du Luxembourg à prendre la parole.

SON EXCELLENCE M. GEORGES WOHLFART,
SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES ET
LA FORCE PUBLIQUE, LUXEMBOURG:

Messieurs, il me tient à coeur avant toute chose de joindre ma voix à celles des orateurs précédents pour remercier les autorités canadiennes d'avoir accepté spontanément d'accueillir à Ottawa la première session de la Conférence Open Skies. Et dès maintenant, j'aimerais également exprimer toute mon appréciation au gouvernement hongrois qui s'est offert pour être l'hôte de la deuxième phase de nos négociations.

Mon pays se félicite de l'initiative prise au mois de mai de l'année passée par le Président Bush, à qui je voudrais rendre hommage ici. A un moment où nous nous sentons de jour en jour confortés dans notre objectif de voir les arsenaux soumis à des réductions draconiennes, une importance accrue va être accordée aux moyens de surveillance et de renseignements ainsi qu'à la vérification des accords de désarmement.

Le régime Ciels Ouverts est une mesure de confiance et de transparence par excellence, je me plais de le souligner. Je suis convaincu que ce système de vérification d'un type inédit pourra également s'avérer être un élément important dans le contexte des nouvelles structures de sécurité entre l'Est et l'Ouest. Dans cet esprit, le Luxembourg apporte son appui total à l'initiative.

Lorsque le Président Eisenhower, il y a 35 ans, émit pour la première fois l'idée de Ciels Ouverts, il s'agissait d'une idée révolutionnaire. Trop innovative peut-être pour une époque où toutefois l'instauration d'un système de vérification d'une telle ampleur aurait répondu à un besoin impératif et aurait certainement contribué à atténuer les tensions et la méfiance réciproques. Depuis

lors, la situation a bien évolué et la fameuse glasnost s'est également emparée du monde militaire.

Le principe de vérification intrusive est aujourd'hui largement accepté et nous en voyons des applications concrètes, notamment dans le cadre de la mise en oeuvre de la course à l'élimination des armes. L'espoir est donc permis de voir l'idée reprise par le Président Bush faire son chemin et aboutir assez prochainement à un accord satisfaisant.

Quels que puissent être les mérites intrinsèques d'un régime Open Skies, je crois que celui-ci ne pourra acquérir sa véritable dimension que lorsqu'il servira de complément aux mesures de vérification qui seront décidées dans le cadre des divers accords de maîtrise des armements actuellement en cours de négociation. Et comment ne pas penser ici à l'accord FCE que nous espérons signer avant la fin de l'année?

Les membres de l'Alliance atlantique, en se fixant l'objectif ambitieux de conclure les négociations de Vienne bien avant la fin de l'année, étaient parfaitement conscients des difficultés énormes qui attendraient les négociateurs. Il est donc réconfortant et encourageant que les pays du Pacte de Varsovie paraissent aussi désireux que les pays occidentaux d'arriver rapidement à un accord substantiel.

Certains d'entre eux -- et nous l'enregistrons avec intérêt -- sont même disposés à progresser plus vite en ce qui concerne le retrait des troupes stationnées, anticipant ainsi en quelque sorte sur un futur accord CFE II. Les propositions faites il y a quelques jours par le Président Bush vont dans la même direction et nous ne pouvons que nous féliciter de cette large concordance de vues.

Les deux côtés devront maintenant redoubler d'effort afin qu'un premier accord de maîtrise des armements conventionnels puisse être ouvert à la signature d'ici quelques mois. Nous restons confiants que de part et d'autre on fera preuve de la flexibilité et de l'imagination nécessaires afin d'aboutir.

Maintenant que les sociétés de l'Est se rallient aux idéaux de démocratie et de liberté qui sont à la base du succès des sociétés occidentales, nos opinions publiques s'attendent légitimement à ce que la renonciation à l'antagonisme idéologique soit suivie, sans délai inutile, de l'élimination des armements en excès. C'est à mon avis la condition sine qua non de la construction d'une Europe libre et unie.

La perspective d'un sommet CSCE envisagé pour l'automne de cette année devrait être une incitation



supplémentaire pour chacun de nous d'accélérer les travaux à Vienne afin d'assurer la signature d'un premier accord CFE à l'occasion de ce sommet.

Ce sommet CSCE offrira l'occasion également d'entamer une réflexion approfondie sur la manière dont l'Est et l'Ouest pourront aborder les négociations en vue d'un deuxième accord sur les forces conventionnelles. En effet, nul doute que nous ne pourrions pas nous arrêter à mi-chemin, mais bien au contraire aller résolument de l'avant.

Surmonter la division de l'Europe, ce qui est notre objectif déclaré, c'est également éliminer tous les potentiels militaires superflus qui sont le symbole tangible de cette division. L'Alliance atlantique est prête à envisager de nouvelles réductions et limitations des forces conventionnelles, ainsi qu'elle l'a indiqué dans son concept global de maîtrise des armements et des désarmements. L'objectif sera une restructuration en profondeur des forces armées de part et d'autre, de manière à éliminer définitivement toute capacité de mener des actions offensives.

Monsieur le président, si l'on veut surmonter la division de l'Europe, il faut nécessairement faire des réflexions sur l'architecture future de cette Europe. Nous vivons en ce moment -- on vient de le souligner à plusieurs reprises -- non seulement des changements extraordinaires dans la réalité politique de la partie orientale de l'Europe, mais également un foisonnement d'idées et de propositions quant à la conception et la structuration de l'Europe future. A côté des espérances se manifestent également des inquiétudes portant sur la cohérence, la stabilité et l'équilibre interne de cette Europe.

Si l'on peut dire que l'année 1989 était celle des révolutions en Europe de l'Est, à mon avis l'année en cours est celle des défis. En effet, comment assurer la transition d'un ordre qui, pour une partie des peuples, était synonyme d'injustices et d'oppression, mais qui était également caractérisé par une étonnante stabilité, vers un ordre marqué par la liberté et la justice tout en assurant une nouvelle et nécessaire stabilité politique et stratégique?

C'est une question à laquelle nous ne saurons pas nous soustraire. Même si ce n'est pas la question primordiale pour des populations en quête de dignité humaine et de bien-être matériel. Les événements dramatiques, le renversement de l'ordre établi dans une partie de l'Europe ne peuvent pas laisser indifférente l'autre partie de cette Europe. D'ailleurs, celle-ci ne pourrait pas se dérober à ce développement même si elle le voulait.



La vélocité à laquelle les changements se sont opérés ne devrait pas toutefois nous inciter à procéder avec autant de précipitation dans la construction d'un nouvel ordre européen, bien au contraire. Si nous voulons créer des structures cohérentes, stables, durables, nous devons procéder avec diligence, certes, mais aussi avec calme.

Le moment est propice pour construire en Europe un ordre d'une qualité supérieure à celle qui a caractérisé l'Europe de l'après-guerre.

Au niveau politique, nous pouvons créer un espace régi par les mêmes conceptions fondamentales des droits de la personne humaine, un espace où circulent librement les idées et les hommes. Il s'agit non pas de créer une culture politique homogène, mais plutôt de mettre fin aux vieux antagonismes idéologiques qui ont souvent empêché la coopération pour le bien commun.

Au niveau économique, il faudra créer un espace de bien-être pour les hommes sans causes des torts irréparables à la nature. L'objectif doit être celui de laisser à chaque pays, chaque peuple, le libre choix de ses structures politiques et économiques ouvertes.

Au niveau de la sécurité, il semble désormais possible de faire une Europe qui tire sa sécurité moins d'une peur réciproque mais davantage de potentiels militaires minima et de conceptions défensives corroborées par des mesures de confiance.

Du reste il faudra miser sur la synergie entre ces différents niveaux, profiter d'une dynamique positive, s'étaler des progrès accomplis à niveaux donnés pour en déduire d'autres à niveaux différents. Dans l'intérêt de la stabilité et de la sécurité de nous tous, la définition d'une nouvelle structure de cette Europe devra se faire dans le cadre des institutions et dans le respect des traités existants. Je voudrais mentionner ici en premier lieu l'OTAN et la CEE.

Ce faisant, il faudra veiller à ne pas créer de nouvelles injustices, dépendances et instabilités, de nouveaux déséquilibres qui contiendraient en germe des crises et des conflits.

Monsieur le président, nous vivons des heures vraiment dramatiques à l'Est -- je viens de le souligner -- et d'un autre côté, nous nous sommes fixé comme objectif de terminer nos négociations sur un régime Ciel Ouverts dans quelques semaines à Budapest. Je suis convaincu que toutes les délégations autour de cette table sont animées du désir de progresser vite afin que nous soyons à la hauteur de la tâche que nous nous sommes



assignée.

Le régime Ciels Ouverts mettra entre les mains des pays participants, notamment des pays dits moyens et petits, des moyens de renseignements jusqu'à présent inaccessibles. Mais nombre de pays, y compris le mien, ne pourront pleinement mettre à profit ces possibilités d'inspection qu'en coopérant étroitement avec d'autres pour des raisons bien évidentes. Il s'agit d'un aspect auquel ma délégation tient beaucoup et qu'elle se propose de souligner pendant les négociations. C'est dans ce sens que des travaux préparatoires ont été entamés au sein du Bénélux et c'est dans ce cadre que nous entendons insérer notre contribution et poursuivre nos efforts propres.

Le Luxembourg accepte qu'on veuille limiter dans un premier stade le régime aux pays membres des deux alliances, mais l'espoir de ma délégation est de néanmoins voir le régime s'étendre progressivement à d'autres aires géographiques, en premier lieu aux pays neutres et non alignés en Europe. Aussi conviendra-t-il de tenir compte de cette perspective tout au long de nos travaux.

Par ailleurs, ma délégation adoptera une attitude de flexibilité et j'exprime l'espoir que nos travaux pourront progresser dans un esprit de conciliation et de compromis.

Monsieur le président, permettez-moi, pour conclure, de remercier le gouvernement canadien pour l'hospitalité extrêmement utile et très chaleureuse qui a été offerte à tous les participants, ce qui a rendu nos travaux très productifs et très agréables.

J'espère qu'au cours de notre prochaine réunion à Budapest nous parviendrons à des résultats concrets. Réaliser Ciels Ouverts devrait nous amener à un avenir plus radieux.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:
Je vous remercie, monsieur Wohlfart.

J'aimerais maintenant passer la parole au Ministre des Affaires étrangères de l'Italie, monsieur Gianni de Michele.

SON EXCELLENCE M. GIANNI DE MICHELIS,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, ITALIE:
Monsieur le Président, nous sommes très reconnaissant au gouvernement canadien de l'hospitalité qui vient de nous être offerte mais surtout pour avoir été les premiers à suggérer cette rencontre.

Au seuil d'une année d'importance fondamentale pour l'Europe et pour le monde tout entier, en une Europe qui hier encore était divisée entre régimes politiques et sociaux opposés, nous nous sommes accoutumés



à utiliser et à voir utiliser le contrôle des armements comme moyen de préparation du terrain pour un dialogue positif.

Aujourd'hui, tout au contraire, l'évolution politique est si tumultueuse que la cavalcade se fait constamment, même dans le domaine des négociations sur les armements et c'est malgré la réussite de la direction qu'ils prennent en tenant cela que l'on a le lieu de concentration maximale d'armes destructives et c'est le destin mélancolique dont on veut ainsi se débarrasser.

L'accélération rapide de l'Histoire, qui a commencé l'été dernier, n'est pas terminée; 1990 sera donc l'année dans laquelle on devra consolider les changements positifs qui sont intervenus en Europe ces derniers mois et pour poser les bases, les fondements d'une nouvelle architecture sur notre continent.

Nous en sommes tous parfaitement conscients et nous allons tirer de là nos forces pour nous assurer que cette réunion nous donne l'occasion d'encourager plus avant encore la cause de la paix et de la stabilité.

Notre tâche première est de donner substance à cette idée de ciels ouverts pour ce que cela signifie en terme de confiance réciproque, de transparence, de connaissance des capacités militaires et des intentions de l'autre côté.

Quelle distance avons-nous pu ainsi parcourir depuis le moment auquel Kroutchev répondait à une proposition analogue du Président des Etats-Unis que l'Union Soviétique ne permettrait jamais à personne de venir espionner dans sa propre chambre à coucher et nous avons depuis toujours, pas vraiment compris, si le secret était un moyen de cacher force ou faiblesse chez soi. Avec une connaissance insuffisante de l'adversaire, les capacités sont plus souvent surestimées et la réaction, la riposte, excessive.

Aujourd'hui, nous vivons dans un climat international totalement différent et même sur le plan psychologique et l'adhésion rapide donnée à l'idée de ciels ouverts en est la preuve vivante.

Le gouvernement italien, pour sa part, a pleinement soutenu l'initiative du Président Bush pour et en faveur d'un régime d'observation libre et réciproque des ciels au-dessus du territoire des pays membres de l'Alliance Atlantique et du Pacte de Varsovie.

Les mesures de ce type sont d'une très grande utilité et pour deux raisons principales : d'un côté elles contribueront à renforcer la confiance réciproque, à consolider et à augmenter la transparence et à rendre plus

concret et plus constructif le dialogue; d'autre part, elles représenteront une expérience importante de vérification et de surveillance des activités militaires que l'on pourra utiliser également dans les futurs accords de désarmement.

L'originalité et l'ampleur d'un régime ciels ouverts, étendus de San Francisco à Vladivostok, sera une mesure d'encouragement à réfléchir sur la possibilité de l'étendre après la première phase de réchauffement et de mise en oeuvre à la participation à d'autres pays. Cela pourrait ainsi offrir un complément important et significatif pour des résultats qui devraient naître de la table de négociation à Vienne en matière de mesures de confiance et de sécurité.

Nous avons contribué avec d'autres pays de l'Alliance Atlantique à des propositions pour un régime ciels ouverts capable de recueillir le consensus des 23 pays réunis. Nous sommes extrêmement ouverts et réceptifs vis-à-vis de toute suggestion et d'idée provenant de chaque côté. Nous avons mandaté nos négociateurs pour qu'ils puissent dialoguer avec souplesse et sollicitude et sérieusement pour l'élaboration de tous aspects techniques qui feront l'objet de la discussion après la réunion ministérielle.

L'Italie est bien ouverte à ouvrir son propre territoire aux aéronefs des pays de l'est de l'Europe, réduisant au maximum toutes les restrictions et en étendant essentiellement ses portes pour garantir la sécurité des vols.

Nous sommes dès à présent, de toute évidence, disposés à participer à la deuxième phase de la négociation qui s'ouvrira à Budapest au printemps prochain. Mais aujourd'hui nous sommes ici réunis avec encore un autre objet en tête: donner une impulsion déterminante à la négociation de Vienne sur la stabilité des forces conventionnelles.

Les propositions de résolution se sont succédées dernièrement à un rythme très serré. La course des armements ne peut se dérouler de manière unilatérale ni sous forme incertaine parce que notre objectif reste celui d'arriver à un équilibre des forces, un équilibre reconnaissable et contrôlé des forces; mais il est nécessaire de faire rapidement, comme il a été rappelé à Vienne le mois dernier, et comme nos collègues l'ont fait également.

Nous devons, et c'est une autre raison, faire vite en raison des saisons électorales, des élections de printemps qui doivent se tenir à travers tous les pays de l'Europe de l'Est. L'opinion publique, qui est restée silencieuse pendant trop longtemps, voudra exprimer les



attentes des populations par le représentant parlementaire. Nous ne voulons pas créer l'impression qu'il pourrait y avoir un hiatus beaucoup trop long entre le moment des négociations et les prises de décision politique.

Qu'attendons-nous d'Ottawa? Et bien nous attendons une étape déterminante, un pas en avant pour surmonter les contraintes qui nous empêchent encore à parvenir à un accord pour la réduction des armes conventionnelles en Europe avant l'été.

Nous voudrions en ce qui concerne la définition des chars et pour les différenciations régionales et le dépôt, que la convergence qui est issue des négociations de Vienne se fasse maintenant consolidée. Les pays de l'Ouest ont récemment présenté de nouvelles propositions pour surmonter aussi rapidement que possible les différences qui existent encore sur deux aspects majeurs et résiduels des négociations, les aéronefs et le personnel militaire.

Nous voudrions nous tourner vers nos interlocuteurs de l'Est pour qu'ils laissent tomber cette invitation au compromis afin de pouvoir fournir à nos négociateurs respectifs les directives concrètes leur permettant de résoudre les difficultés encore existantes, encore sur le tapis. Il est nécessaire de conclure la première phase de Vienne pour passer à la phase suivante, à de nouvelles réductions, à une réorientation des structures et doctrine militaire au sens défensif, et à une sécurité caractérisée par des instruments croissants de coopération avec les autres.

Le point d'arrivée devra être un régime de sécurité unique fondé sur une coopération avec les autres, dans lequel les alliances constitueront le foyer principal de convergence pour leur position respective et l'indépendance et l'intégrité de chaque état est garantie indépendamment du groupe militaire auquel il appartient.

Et c'est pourquoi je crois qu'à partir d'Ottawa devrait être lancé également un troisième signal, non moins fondamental et à certains égards la conséquence naturelle des autres. Je veux parler du consensus par lequel avec l'instrument maintenant obtenu de la CSCE, on pourra initier de nouvelles négociations à 35m, mettre donc la possibilité de la coexistence en Europe sur de nouvelles bases et l'établissement des règles qui les régiront d'ici jusqu'au troisième millénaire, faisant de notre continent une région de paix et de prospérité.

A partir du sommet des 35 pays qui devrait se tenir avant la fin de l'année, nous devons immédiatement commencer des négociations pour construire la coexistence en Europe sur la base des changements que j'ai mentionnés en une Europe qui ne serait plus en effet accrochée à l'insécurité et à l'angoisse des équilibres et ou des

déséquilibres militaires.

En Europe de l'Est la vie politique vient d'être enrichie par toute une variété de mouvements et de partis, une pluralité. Les réformes doivent être encore complétées et nous savons qu'on en est encore à l'état de projet, une structure qui attend d'être remplie de contenu concret. Reconcevoir la CSCE signifie également de créer des conditions internationales meilleures pour que les années 90 soient sans surprise, la démocratie retrouvée ne suive pas des chemins tortueux et son succès puisse devenir véritablement irréversible.

C'est de plus d'une part que nous viennent des invitations instantes à chercher de nouvelles idées, nouvelles institutions depuis la fin de la guerre froide. Le Sommet extraordinaire de 35 pays doit donner le cadre global d'un processus qui restaurera les libertés fondamentales et permettra de faire converger tous les pays de notre continent sur des valeurs communes.

Puisqu'elle viendra, puisqu'elle se placera après la conclusion des négociations de la CFE et également, on l'espère, après celle des CSBM, Helsinki II devra réaffirmer la validité du document final et de ses suites et de ses engagements les complétant par de nouvelles dispositions, par exemple en matière électorale et à propos des droits des minorités.

Nous sommes maintenant convaincus qu'à propos des droits de l'homme et nous avons là un facteur fondamental de notre sécurité et également c'est pour cela que cela touche aux intérêts de tous.

L'unité du peuple allemand se pose maintenant avec une force alimentée par des sentiments que l'on ne peut plus contenir. Elle est devenue le seul moyen possible d'empêcher un dégagement, un déplacement dans le centre de l'Europe qui pourrait devenir même plus déstabilisant que la situation qui existe à l'heure actuelle.

Les pays de la Communauté de la communauté européenne ont exprimé l'espoir à Strasbourg que ceci pourrait se faire dans le cadre d'une intégration plus étroite de la Communauté, d'un renforcement des principes du document final d'Helsinki.

L'intégration avec tous les compromis et négociations difficiles que cela comporte prendra nécessairement plus longtemps que le phénomène qui conspire actuellement et qui converge pour forger l'unité d'un peuple divisé par une guerre bien distante maintenant, mais le parallèle entre l'unité allemande et l'unité de l'Europe de l'Ouest est encore bon et la CSCE de plus est le seul contexte qui peut offrir le cadre politique pour l'unité allemande et la certitude qu'elle peut être réalisée sur la



toile de fond d'une stabilité internationale maximale et c'est à cet égard encore que nous voyons la pertinence d'un Helsinki II.

Une nouvelle sécurité doit être définie maintenant que la menace dans laquelle nous avons vécu pendant 40 ans s'amenuise. Les grands événements de 1989, s'ils ne sont pas encore pleinement réalisés, semblent à tous totalement irréversibles.

Nous devons capitaliser sur cette situation nouvelle et pouvoir tirer parti avec audace et imagination sur les dividendes de la paix; ensuite nous devons passer vers l'élimination de la confrontation militaire établissant des équilibres qui ne laisseront, qui élimineront toute possibilité qu'une partie ou l'autre puisse jamais attaquer l'autre en augmentant la transparence et la prédictabilité et prévisibilité de notre comportement et en faisant se rapprocher les doctrines stratégiques. Et c'est dans ce contexte que les alliances sur les structures dont a besoin l'Europe pour se débarrasser des nombreuses incertitudes de l'heure.

La coopération économique également se proposera comme un des points de force de notre nouvelle Helsinki, réorientant nos choix politiques vers une association plus étroite entre la communauté européenne et les pays de la zone de libre échange et les pays de l'Europe de l'Est.

Ceci donnera lieu à une région économique de plus en plus homogène, malgré des degrés différents d'intégration entre les différentes parties mais obtiendra un encouragement principal à partir des coupes draconiennes en armement que nous avons négociées et que nous sommes en train de négocier et à partir de ressources que cela pourra libérer.

Et c'est pourquoi la Conférence d'Ottawa est d'importance fondamentale et je suis certain que dans la conscience que 1990 promet d'être une année de grands espoirs mais également de grands risques, nous saurons faire de cette réunion d'Ottawa une occasion de confirmation des espoirs et de contention des risques.

Merci, Monsieur le Président.

L'HONORABLE JOE CLARK:

C'est moi qui vous remercie. Notre dernier participant cet après-midi sera le Ministre des Affaires Etrangères de la République démocratique allemande, Son Excellence Oskar Fischer.

SON EXCELLENCE OSKAR FISCHER, MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
ALLEMANDE:



Monsieur le Président, chers collègues, mesdames, messieurs. Le monde, et plus particulièrement l'Europe, vit à l'heure actuelle une période de bouleversements historiques. Les peuples se sont levés pour revendiquer leurs droits de façon globale. La liberté par le désarmement et le passage de la confrontation des blocs à un système de coopération, les libertés démocratiques qui permettent la liberté politique et sociale, l'affirmation politique et sociale, les efforts égaux afin de garantir un développement sain, politique, économique et social dans lequel le plus fort aide le plus faible.

Les défis nationaux recourent maintenant les défis internationaux. Il est nécessaire de donner de nouvelles garanties de sécurité. Les états européens, y compris les Etats-Unis et le Canada, se trouvent dans la situation heureuse, grâce à l'acte final d'Helsinki, et le processus qui s'est élaboré sur cette base depuis quelque 15 années déjà, d'être maintenant des indicateurs fiables pour l'avenir. Il faut donc à ce propos peser bien chaque mesure afin de pouvoir garantir à tout moment cette stabilité nécessaire.

A l'heure actuelle, ce sont les blocs et les alliances militaires qui y contribuent dans une large mesure. A l'avenir, et c'est ce que nous souhaitons, il serait pour tous un avantage que nous parvenions à une stabilité productive et nouvelle par l'entremise de structures coopératives transcendant les alliances.

Il est peut-être possible d'éliminer la guerre et le risque de guerre de l'avis des peuples. Les états de la CSCE peuvent donner au monde un exemple dans ce sens et des Etats-Unis et de l'URSS dont les relations les uns avec les autres sont sans aucun doute décisives pour un monde de paix, nous attendons qu'ils poursuivent le processus dans le bon sens.

Une communauté responsable, stable et sûre en Europe est dans l'intérêt élémentaire des deux états allemands. Une croissance commune dans l'exercice du droit d'auto-détermination des Allemands, en collaboration avec les quatre puissances et en tenant compte des intérêts de tous les états européens, doit s'intégrer dans ce processus.

La proposition du Premier Ministre Hans Modrov dans le sens d'une voie commune future des Allemands est une offre tout à fait fondée, une proposition fondée. Cela va d'ailleurs dans le sens d'un équilibre raisonnable des intérêts et de la garantie d'un équilibre des forces garantissant la paix et cela se fonde également sur les tendances visant à donner aux alliances encore existantes un caractère principalement politique jusqu'à leur dissolution.

Même si pour ce qui est du rôle futur des Allemands il n'existe pas encore de modèle définitif à l'heure actuelle, je crois que cela ne porterait atteinte à personne si, par exemple, premièrement, les deux états allemands réduisaient ou utilisaient de façon conséquente leurs forces armées dans le sens de la défense; ce qui avait d'ailleurs été mentionné par monsieur Genscher et ce qui, sans aucun doute, pourrait faire partie d'un renoncement à créer de nouvelles armes et à posséder de nouvelles armes, des armes plus particulièrement chimiques et biologiques et peut-être même à interdire le stockage de ces armes sur le sol allemand.

Deuxièmement, si elles réduisaient leur potentiel militaire à la suite de négociations et en prenant des mesures unilatérales de part et d'autre.

Troisièmement, si elles réalisaient progressivement le retrait des forces armées étrangères sur leur territoire.

Quatrièmement, si les deux états, au sein de leurs alliances, s'engageaient en faveur d'une réduction notoire des potentiels militaires; et cinquièmement si les deux états gardaient à l'esprit constamment l'intérêt supérieur de sécurité, l'ensemble des peuples, et se dégagent progressivement de leurs engagements auprès de leurs alliances réciproques et se retiraient des organisations militaires, à savoir l'OTAN et le Pacte de Varsovie, car celles-ci de toute façon devraient prendre de plus en plus un caractère politique.

Je crois qu'il serait bon pour les allemands qu'ils établissent le lien ou qu'ils jettent un pont entre les blocs. La réunion au sommet envisagée pour les états participants à la CSCE pourrait en être d'ailleurs le cadre. La préparation de ce sommet pour cette année devrait être accélérée afin qu'un tel cadre de la CSCE puisse être créé qui constitue un poids en faveur, pour la garantie de la démocratie et de la stabilité et un potentiel du point de vue d'un état allemand.

Permettez-moi, mesdames et messieurs, aux vues de la déstabilisation existante dans mon pays, qui au fond n'a pas pu choisir la situation géographique et politique et militaire dans laquelle elle se trouve, et au regard des forces nationalistes, voire néo-nazies, des manifestations qui se présentent dans notre pays, que nous faisons absolument tout, ce qui peut renforcer des actions raisonnables et équilibrées et de même que nous allons à l'encontre de toute attente à la stabilité en Europe et au processus de désarmement.

Un renouvellement démocratique ne peut et ne doit venir que de nous-mêmes. Ce renouvellement ne peut

pas être importé ou imposé de l'extérieur. Le gouvernement de la RDA se rend compte que nous sommes face à une époque riche en promesses mais également en risque et le gouvernement de la RDA fait tout pour veiller à ce que les traditions antifascistes de notre peuple soient conservées.

Troisièmement, ce qui est absolument nécessaire à l'heure actuelle ce sont des mesures de désarmement importantes, rapides et sérieuses. Le désarmement de même que la limitation des armements ne doit pas être en retard par rapport à la dynamique des progrès politiques en Europe. L'initiative prise le Président Bush pour ouvrir un régime de ciels ouverts, qui a d'ailleurs été reprise par le gouvernement canadien, vient donc à point nommé.

J'aimerais remercier très sincèrement le gouvernement canadien de nous avoir invités à cette Conférence et je remercie également le Ministre des Affaires Etrangères Clark pour les conditions de travail excellentes qui nous sont offertes.

L'ouverture face au potentiel militaire et aux activités militaires est, à notre avis, une caractéristique importante de la nouvelle sécurité internationale qui se développe à l'heure actuelle. Si nous l'exerçons de façon réciproque, elle permettra de remplacer la méfiance et la rivalité par la confiance et la collaboration, la coopération.

Le fait que nous approuvions le régime de Ciels Ouverts représente finalement le critère qui permet de vérifier à quel point nous prenons au sérieux les déclarations d'ouverture, de transparence et de vérification.

A la limite des désalliances, en tant que pays de transit et pays de tourisme, avec trois couloirs aériens alliés et une voie aérienne internationale, de même qu'avec des missions militaires alliées en RDA, la RDA, qu'elle le veuille ou non, est un pays transparent et souhaite le rester.

Son approbation précoce du projet de la Conférence pour régime de ciels ouverts est liée pour la RDA avec toute une série d'espoirs et d'attentes. Ce qui nous semble le plus important c'est que tous les états doivent pouvoir y participer de façon souveraine et sur pied d'égalité. Cela exige tout d'abord de veiller à ce que chacun d'entre eux puisse bénéficier de possibilités équivalentes pour ce qui est de l'obtention des informations et de la collecte de l'information.

Un "cocom" dans ce cadre irait à l'encontre du renforcement de la confiance que l'on recherche de façon réciproque. Une coopération devrait également être valable



pour l'utilisation future des résultats d'observation. Un régime de ciels ouverts devrait viser, quelle que soit sa valeur en soi, à encourager les véritables mesures de désarmement et faciliter également la vérification de l'application des accords.

Sans aucun doute, personne ne se fait d'illusions quant à la quantité des problèmes qu'il reste à résoudre; mais nous devrions disposer le plus rapidement possible de cet instrument de mesure de confiance réciproque et de contrôle réciproque parce que les négociations concernant les forces armées conventionnelles atteignent maintenant leur dernière phase. C'est ainsi que l'on pourrait éviter un travail faisant double emploi pour ce qui est des mesures de contrôle.

Ce qui va être maintenant négocié et convenu entre les membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie devrait se retrouver reflété dans un système global futur de mesures de confiance et d'ouverture.

Les attentes du monde sont extrêmement élevées et je crois que nous comprendrions fort mal notre propre intérêt et je pense que nous irions à l'encontre de ces attentes si cela nous laissait froid. Un accord concernant une plus grande transparence et une plus grande ouverture devrait tout d'abord être ouvert à d'autres états et à d'autres régions du monde. Il devrait également être ouvert à d'autres développements que nous ne pouvons même pas envisager à l'heure actuelle.

Pour conclure, j'aimerais exprimer l'espoir qu'ici, dans la capitale du Canada à Ottawa, nous puissions voir le début d'un développement qui serait extrêmement utile pour une paix pour tous.

Je vous remercie de votre attention.

LE TRES HONRABLE JOE CLARK:

Merci beaucoup docteur Fischer et merci, chers collègues de toutes vos contributions et de votre célérité dans la journée. Il nous reste à entendre quatre conférenciers demain : dans l'ordre, la République Fédérale d'Allemagne, l'Islande, la Hongrie, qui est vice-président de cette Conférence et qui présidera à la Conférence de clôture au Canada.

Nous nous proposons de commencer demain matin à neuf heures précises et lorsque les présentations officielles auront été terminées, je vous proposerai de passer immédiatement à des séances à huis clos pour discuter des progrès qui auront pu être réalisés dans les groupes de travail sur le régime Ciels Ouverts puis de passer à toute autre question qui intéresse les Ministres à propos des négociations FCE et peut-être aussi à toute autre question que nous pourrions avoir.

Nous aurons un déjeuner de travail demain à midi et nous nous retrouverons l'après-midi pour aussi longtemps que nous pourrons obtenir la participation active des Ministres réunis ici à Ottawa, et pour aussi longtemps qu'il y aura encore des sujets à débattre, quoique je pense que nous pourrions probablement avoir des questions beaucoup plus longues à discuter que ce que nous pouvons exiger comme présence des participants ici à Ottawa.

Je vous rappelle que nous avons un dîner offert par le Premier Ministre du Canada, monsieur Mulroney, dans le bâtiment Lester B. Pearson, à sept heures trente ce soir. Je serai heureux de vous y voir.

J'aimerais demander à monsieur Fred Bild, qui est Secrétaire-général de la Conférence, s'il a quoi que ce soit à ajouter au titre des arrangements.

MONSIEUR FRED BILD, SECRETAIRE GENERAL DE LA CONFERENCE:

Non, Monsieur le Président, nos intentions sont les suivantes : aussitôt que nous aurons terminé les déclarations solennelles demain, que nous passions en séances de travail à huis clos, les Ministres voudront, bien entendu, à ce moment-là, passer quelque temps à une discussion supplémentaire du régime de Cielles Ouverts, pour donner aux délégués qui resteront après à Ottawa un mandat bien défini et ensuite, bien sûr, nous pourrions discuter de tout autre sujet que vous désirez porter à l'ordre du jour.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Bien, merci. Alors nous allons donc maintenant lever la séance jusqu'à demain matin à neuf heures précise et je serai très heureux de vous revoir au dîner offert par Monsieur le Premier Ministre du Canada.

Merci.

LEVÉE DE LA SEANCE

Think Recycled



Preserve & recycle

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Chers collègues, je suis heureux de vous souhaiter à nouveau la bienvenue à notre séance ce matin. Nous vous avons donné un climat un peu plus typique du Canada. Pour ceux d'entre vous qui auraient fait quelques pas à l'extérieur, nous vous avons montré la diversité des températures aujourd'hui quelque peu plus froides que vous offre notre pays.

Je crois que certains de nos amis de la presse le long des murs vont nous quitter dans quelques instants et nous pourrions alors à ce moment-là passer à l'ordre du jour.

Nous avons prévu quatre orateurs ce matin et je vous proposerais d'observer une brève pause café après les avoir entendus et nous reviendrons peu après pour nous réunir en privé ici même, dix minutes après la conclusion du dernier discours officiel.

Et j'aimerais maintenant inviter à prendre la parole le Vice-Chancelier Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne, Son Excellence Herr Hans-Dietrich Genscher.

SON EXCELLENCE HANS-DIETRICH HERR GENSCHER,
VICE-CHANCELIER ET MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES, REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE:
Monsieur le Président, mesdames et
messieurs. Nous sommes ici réunis en une occasion historique et pleine d'espoir, d'histoire européenne. L'Association des démocraties d'Amérique du Nord avec l'Europe ne pourrait être mieux exprimée, de manière plus significative que par la tenue de cette Conférence à Ottawa, la capitale du Canada.

L'Est et l'Ouest deviennent de plus en plus forts dans la coopération, l'Europe se rapproche, le mur de Berlin est tombé. La Hongrie a été le premier pays qui, par une décision courageuse, a su ouvrir le rideau de fer. La volonté des peuples de l'Europe et la volonté des Allemands à surmonter ce qui les divise, ont fourni la preuve qu'ils étaient bien plus forts que toutes les barrières artificiellement montées. Dans la paix avec circonspection, et avec le sens des responsabilités, ce sont les hommes qui demandent à ce que soient consacrés leurs droits inaliénables.

C'est le 1er février 1987 que j'ai dit à l'Ouest, à Davos, de prendre au sérieux le Secrétaire général Gorbatchev et de ne pas laisser échapper une chance historique. Nous savons aujourd'hui quelle part importante et déterminante sa politique a pu jouer pour les modifications fondamentales qui sont intervenues en Europe.

Les Allemands de l'Ouest et de l'Est, savent



ce que signifie pour leur peuple que ce qui a été dit le 11 février 1990 à Moscou par le Secrétaire général Gorbatchev dans notre visite, à savoir que la question de l'unité de la nation allemande ne doit être décidée que par les Allemands et qu'ils doivent eux-mêmes choisir sous quelle forme d'état, dans quel délai, à quel rythme et dans quelles conditions ils voudront réaliser eux-mêmes cette unité.

Nous remercions tous nos amis et tous nos alliés qui sont restés à nos côtés au cours des décennies passées dans notre volonté de parvenir à l'unité. Il ne faut pas oublier les déclarations du Président Bush et du Président Mitterand. Lorsque nous entamons, nous, Allemands, ce chemin vers l'unification que nous avons attendue depuis des décennies, nous sommes bien conscients des dimensions historiques de ce processus, auxquelles appartiennent d'ailleurs le souvenir de tout ce qui a été fait au nom de l'Allemagne à d'autres nations et tout ce qui a été infligé à d'autres pays.

Puisse la démocratie d'après-guerre de l'Allemagne et l'accession résolue des Allemands de la RDA à la liberté et aux droits de l'homme, donner à tous les voisins la confiance et l'assurance que les Allemands qui s'unissent en liberté et en démocratie, voudront contribuer à une meilleure Europe.

Je peux réaffirmer ce que Thomas Mann a déjà déclaré en 1952 : "Nous voulons une Allemagne européenne et non une Europe allemande".

C'est là notre rejet de la politique des puissances et du pouvoir du passé, c'est ainsi que nous nous remémorons la vocation européenne des Allemands. C'est Vaclav Havel qui a déclaré à Varsovie : "Il est difficile de concevoir une Europe unie avec une Allemagne divisée, mais il serait tout aussi difficile d'imaginer une Allemagne unie en une Europe divisée".

L'insertion de notre sort dans le sort de l'Europe nous impose à nous, Allemands, une grosse responsabilité. Notre situation géographique, notre histoire et le poids même de notre peuple ne fait que rehausser encore l'importance de cette responsabilité. Nous voulons notre unification dans la responsabilité pacifique de l'Europe et nous voulons contribuer à la stabilité de l'Europe.

Nous voulons voir le processus d'unification allemande dans la perspective de l'intégration de la communauté européenne, du processus de la CSCE, de l'association dans la stabilité entre Est et Ouest, de la construction de la Maison commune européenne et de la création d'un ordre pacifique pour l'Europe toute entière.



Nous disons à tous nos voisins ce que nous voulons unir : la République Fédérale d'Allemagne, la République démocratique allemande et tout Berlin; ni moins, mais plus. Nous n'avons non plus de revendications territoriales à l'égard de nos voisins. Je voudrais rappeler ce que j'ai répondu le 27 septembre 1989 devant l'Assemblée plénière des Nations Unies, à l'allocution de notre collègue polonais :

Nous respectons les droits et les responsabilités des quatre grandes puissances qui portent la responsabilité pour l'Allemagne comme tout.

Les négociations que les deux états allemands auront l'un avec l'autre sur la réunification ne se feront pas dans le dos des quatre grandes puissances et notre volonté et celle de la République Fédérale d'Allemagne que nous, les deux états allemands, cherchions la participation des quatre puissances et également leur accord.

Nous voulons incorporer l'unification de l'Allemagne dans l'ensemble des processus de toute l'Europe et c'est pourquoi nous attachons une importance toute particulière au Sommet de 1990 de la CSCE.

Nous voulons assurer les pays qui y sont représentés que les Allemands ne veulent rien d'autre que de vivre en paix et en liberté avec nos voisins.

Monsieur le Président, 1990 deviendra l'année du désarmement si c'est ce que nous voulons et donc c'est le rôle déterminant qu'il faut ici attribuer aux gouvernements ici rassemblés.

Permettez-nous d'espérer que nous pourrions y donner les impulsions politiques. L'ouverture et la confiance sont une clé pour les progrès en matière de sécurité, de contrôle des armements et désarmement. Un accord sur le ciel ouvert nous permettra de faire un grand pas en avant et nous amènera sur le chemin de la sécurité par la transparence la plus large.

C'est le Ministre des Affaires Etrangères, monsieur Chevardnadze, qui a indiqué hier les nouvelles dimensions de cette transparence.

Je voudrais remercier le Ministre des Affaires Extérieures, monsieur Clark, pour son action, les activités de son pays pour la traduction dans la pratique de cette initiative de Cielles Ouverts.

Lorsque le Président américain Eisenhower a posé pour la première fois le 21 juillet 1955 un régime de ciels ouverts, c'était à l'époque une proposition

révolutionnaire qui, pour de nombreux, n'était pas considérée comme réalisable.

Aujourd'hui, le moment est mûr pour une transparence et une confiance large, globale. Le régime proposé de ciels ouverts le 12 mai 1989 par le Président Bush ne fait que réaffirmer la volonté de passer de la confrontation à la sécurité par la coopération. L'acte final de la CSCE à Helsinki, le document de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et l'accord FNI jalonnent en pierre milliaire ce chemin.

Le régime de ciels ouverts ouvre une nouvelle dimension de la création de la confiance. Des états qui, il n'y a que peu d'années, s'affrontaient encore avec défiance, voudront permettre à ces états qui appartiennent à chacune des alliances, de faire des vols d'observation sur leur propre territoire.

Pour la première fois, l'Union Soviétique et les Etats-Unis ouvrent l'ensemble de leur territoire à un tel régime multilatéral. Quel progrès en matière de transparence, mais quel progrès également de coopération entre les états des deux alliances qui vont pouvoir exécuter dans ces vols d'observation, qui devront y coopérer. Mais je suis convaincu que cette ouverture, cette coopération pourront de plus en plus contribuer à ce qui deviendra un cours naturel des relations en Europe et en Amérique du Nord.

C'est ici, à Ottawa, que sera renforcé encore ce réseau d'une sécurité dans la coopération. L'étendue de ce changement ne peut être appréciée vraiment que dans une perspective historique. Dans ce XXe siècle, l'humanité a dû souffrir d'épouvantables guerres, des millions y ont dû y laisser leur vie, des destructions incommensurables y furent commises et des souffrances indicibles ne furent épargnées.

La possibilité donnée par la découverte de la bombe atomique de pouvoir éliminer toute vie sur terre a fait que dès 1945 le New York Times avait fait la constatation prophétique que la civilisation et l'humanité ne pourraient survivre que si on pouvait arriver à une véritable révolution de la pensée politique.

Aujourd'hui, dans la dernière décennie de ce siècle, nous sommes les témoins d'une telle révolution. N'avait-il pas raison l'historien anglais Arnold Toynbee lorsqu'il a vu que l'histoire était des cycles de défi et de réaction? Le danger d'une annihilation nucléaire de l'humanité demandait de la création sur le plan de ce que l'on pourra maîtriser à l'avenir et qui peut assurer la paix et, en effet, peut-on voir sur la théorie de Clausewitz avec d'autres moyens, jusqu'à la compréhension aujourd'hui que la guerre ne peut ni être menée ni gagnée.

La conception de Augustin de "bellum justum" était à la base de cette transformation.

Les nations nous obligent à la réflexion sur les valeurs de liberté, de droits de l'homme et de démocratie. Ils nous offrent ainsi la chance de refaçonner de manière fondamentale l'avenir de l'Europe dans la dernière décennie de ce siècle. Les conditions fondamentales de la stabilité dont a besoin ce processus comprennent l'élimination de la confrontation militaire. Les présidents des Etats-Unis et de l'Union Soviétique sont convenus à Malte qu'après la fin de la guerre froide, il faudrait également éliminer ces instruments, à quoi appartiennent, bien sûr, les arsenaux d'armes qui s'étaient accumulées sur une période de 40 ans.

Nous devons créer, lors des négociations sur le contrôle des armes conventionnelles, les conditions préalables du développement d'un système de sécurité nouveau pour l'ensemble de l'Europe, fondé sur les structures de coopération. Les conditions préalables sont d'abord l'élimination des déséquilibres persistants dans le secteur conventionnel et toutes les réductions substantielles des forces conventionnelles et des armes conventionnelles.

Les forces stationnées dans les différents pays doivent également être incluses dans cette réduction. Nous nous rendons compte que cela pourra avoir des effets qui iront très loin sur les forces de la Bundeswehr.

Deuxièmement, l'élimination de la capacité de lancer des attaques surprises, l'initiation d'actions offensives à large échelle, nous sommes déterminés à proposer notre contribution à ce désarmement.

Troisièmement, la restructuration des forces pour renforcer notre nature défensive et réduire d'autant nos capacités offensives.

Beaucoup de cela détermine déjà les négociations en cours à Vienne sur les forces conventionnelles. Les objectifs étendus doivent être plus importants de négocier à Vienne sans interruption après que soit terminée la première série des négociations; sinon, nos efforts vers le désarmement, la réduction des armements, échoueront et ne pourront pas garder le rythme des changements politiques. A Vienne I doit succéder sans interruption aucune Vienne II.

Les nations de l'Europe et de l'Amérique du Nord s'attendent à un accord, à un premier accord conventionnel conclu avant la fin de cette année. Le temps presse, les problèmes clés doivent être résolus avant l'été. Il devrait être possible pour les chefs d'état et de gouvernement de signer l'accord au Sommet de cet

automne. Mais là, les premières pistes doivent être posées.

Les négociations que nous tenons ici à Ottawa, de manière bilatérale, entre nos alliés et entre tous les participants à la Conférence nous donnent une excellente occasion. A cet égard, tous les participants devront savoir utiliser cette chance. Toutefois, le contrôle des armes conventionnelles ne peut pas être poursuivi isolément. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à procéder à l'expansion du système de confiance, de mesures de confiance et de sécurité convenues à Stockholm.

Nous devons faire tous les efforts possibles pour qu'une négociation sur un nouvel ensemble de mesures de confiance et de sécurité, auxquelles participeraient tous les états de la CSCE produisent également des résultats avant la fin de l'année.

L'échange de vues ouvert entre Est et Ouest aurait son séminaire sur les conceptions de sécurité, doctrine militaire dans le cadre de ces négociations renforcent ce passage de la confrontation à la coopération en Europe.

La transformation politique ne peut manquer d'avoir son effet sur les doctrines militaires et les stratégies militaires. En effet, les doctrines et stratégies militaires doivent servir uniquement à l'objectif politique de prévention de la guerre. Aussitôt que sera commencée la mise en oeuvre de l'accord FCE, les négociations devraient être entamées pour la réduction des missiles nucléaires de courte portée.

L'artillerie nucléaire ne doit pas être exclue non plus du désarmement. L'objectif poursuivi par les Etats-Unis et l'Union Soviétique de conclusion avant la fin de cette année d'un accord concernant leurs arsenaux stratégiques doit également servir les intérêts de sécurité des Européens.

Nous saluons les progrès importants substantiels faits lors de la dernière réunion des ministres des Affaires Etrangères à Moscou. Cette année, nous aurons également la chance de réaliser un bannissement global des armes chimiques, ces affreuses armes de destruction massive n'ont plus de place en notre monde. Le risque d'armes chimiques se répandant aux pays du Tiers-Monde ne pourra être prévenu que par une interdiction globale.

Sur la voie de la stabilité, coopération dans l'Europe de l'Alliance Atlantique et de l'organisation du Traité de Varsovie ont une fonction particulière sur le plan politique et doivent s'en acquitter. Les deux



alliances sont en train de surmonter leurs antagonismes et sont en train d'arriver à la coopération.

Une fois que les membres auront obtenu cette plus grande coopération, les alliances ne pourront plus rester enfermées, ne le doivent pas rester enfermées dans leur confrontation. Notre objectif est d'arriver à la sécurité, non pas par la confrontation mais par la coopération.

Les alliances sont en train d'acquérir de nouvelles fonctions politiques en ce qui concerne la confiance, le dialogue et la coopération. Elles doivent aider à constituer cette association entre l'Est et l'Ouest pour la stabilité. Elles doivent devenir des éléments de nouvelles structures de coopération pour la sécurité, en ce sens qu'elles seront sur de plus en plus inspirées et dans lesquelles elles pourront être de plus en plus absorbées.

Le changement dans l'Europe tire sa force de la substance de l'Europe, de l'ensemble de l'Europe, de l'identité et de l'unité culturelle dont elle dispose. C'est le désir d'ordre qui garantit la dignité humaine, les droits de l'homme et de la justice sociale aussi bien que le droit des nations à l'autodétermination.

Cette identité européenne repose sur une histoire commune de la conscience de la responsabilité commune pour l'avenir de notre continent. Les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, qui ont également leurs racines dans cette identité, sont porteurs avec les nations européennes de cette responsabilité commune. Il faut que l'objectif de la politique européenne soit de faire de l'unité culturelle ce qui acquièrera la substance politique sous forme d'un ordre européen pacifique allant de l'Atlantique à l'Oural.

Les conditions de base pour cet objectif n'ont jamais été plus favorables que maintenant. Les dimensions d'importance historique nous auront été ouvertes par l'acte final d'Helsinki et deviennent de plus en plus probantes et manifestes.

La décision fondamentale prise à Helsinki en faveur des droits de l'homme et de l'autodétermination ont été les conditions préalables et le moteur même des forces des réformes qui ont fait intervenir le changement radical dans l'Europe Centrale et de l'Est.

Le processus de la CSCE est maintenant l'instrument le plus important de contrôle et de consolidation de cet élan politique et il continue à être le cadre de cette nouvelle association pour la stabilité que nous recherchons pour l'ensemble de l'Europe.

Le Sommet de la CSCE où les accords de



Cette nouvelle présentation des événements offre à l'humanité des possibilités sans précédent pour dégager les ressources qui ont longtemps été absorbées par la confrontation militaire afin qu'elles soient utilisées à des fins beaucoup plus productives. Ce message d'espoir s'adresse non seulement aux nations de l'Europe, à l'Est et à l'Ouest, mais également aux pays en voie de développement et dans le sens d'une amélioration des relations futures entre le Nord et le Sud.

Le fait d'accorder aux uns ou aux autres la responsabilité de ces nouveaux événements tout à fait positifs est quelque chose que je laisse volontiers aux historiens de l'avenir. Mais je crois que j'aurais tort de ne pas saisir cette occasion pour féliciter et relever le courage de la direction soviétique qui a reconnu le cours des événements actuels et qui a reconnu que cela était absolument irréversible et qui a continué, malgré les difficultés, à aller dans le sens d'une restructuration fondamentale de leur société, et cela depuis le haut.

Tout cela, je crois, porte témoignage à la primauté de la politique qui a lancé cette réforme fondamentale. Il n'y a pas d'inévitabilité historique en oeuvre. Je n'oublierai jamais la force et la détermination des peuples d'Europe Centrale et Orientale qui sont maintenant en train de récolter les fruits de leur résistance au totalitarisme au cours de ce dernier demi-siècle.

Surmonter les divisions de l'Europe a toujours fait partie de l'ordre du jour de l'Alliance occidentale. Parvenir à cet objectif ne signifie pas pour autant que l'alliance n'est plus utile. L'Alliance atlantique comprend non seulement l'interaction des destins de l'Europe et de l'Amérique du Nord pendant les périodes bonnes ou moins bonnes, mais cette alliance en fait a bien servi son double objectif qui était de garantir la paix et la prospérité de ses états membres dans la liberté au cours de plus d'un demi-siècle. Au cours de ces prochaines années, elle nous servira de véhicule permettant de gérer la transition et de passer à un nouvel ordre, pacifique, grâce à un désarmement négocié et ordonné entre autres choses.

En cherchant à atteindre cet objectif, nous devons faire bien attention de ne pas précipiter des déplacements rapides de politiques qui pourraient saper la stabilité et la paix en Europe, dans l'Europe de demain.

Les assurances qui ont été données maintenant par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, à propos de son orientation en matière de politique étrangère pour une Allemagne unie, sont particulièrement encourageantes à cet égard. Les éléments de base contenus dans le document de la réunion ministérielle,



de l'OTAN au mois de décembre dernier nous montrent clairement quelle est la vue unanime des alliés de l'OTAN sur la façon d'envisager le fonctionnement, la réalisation d'un régime de ciels ouverts en pratique.

Les principes fondamentaux qui nous guident sont la transparence et l'ouverture, la participation active et la coopération, l'inspection fondée sur des quotas nationaux et l'établissement de procédures convenues en commun. La tâche qu'il nous reste à réaliser en cours de négociations est de définir et de résoudre les problèmes associés à l'établissement d'un tel régime.

Un régime couronné de succès contribuera au progrès rapide de l'accroissement des mesures de confiance, de la limitation des armements, et cela par une possibilité de prévoir accrue, la compréhension mutuelle et la confiance résultant de l'ouverture réciproque. Ceci est tout à fait souhaitable et principalement parce que, comme l'a dit monsieur Skubiszewski, l'ouverture est un moyen de démocratiser les relations de sécurité.

L'Islande appuie entièrement la proposition visant à tenir une réunion au sommet de la CSCE cette année, et nous souhaitons oeuvrer dans ce sens activement. Mais un sommet couronné de succès exige une bonne préparation et il faut savoir exactement, être très au clair quant aux objectifs visés.

Les objectifs de ce sommet pourraient donner un nouveau souffle au processus de la CSCE. Cela ne pourrait être fait qu'en ayant une discussion concentrée sur les changements en Europe et en reaffirmant les principes d'Helsinki de même qu'en consolidant les réalisations de Vienne qui ont été obtenues en signant les accords sur les FCE; en outre, en incorporant les résultats des négociations sur MDC.

Ainsi, en décidant de la prochaine phase du processus de limitation des armes conventionnelles. Alors que nous étudions les mesures futures que nous prendrons dans le domaine de la limitation des armes conventionnelles, l'Alliance occidentale s'engage à maintenir la cohésion politique de l'Alliance ni plus ni moins. Le principe de l'indivisibilité de notre sécurité doit être sauvegardé.

Nous devons éviter la création de zones de sécurité inégales. Plus particulièrement, il faut veiller à ce qu'une réduction de la menace, de toute menace, militaire à la masse continentale européenne ne résulte pas en un plus grand danger à la stabilité sur les océans et sur nos flancs.

Je crois que c'est là un élément essentiel, que l'on oublie très souvent, et que nous devrions pourtant garder à l'esprit si nous voulons que le processus de la



CSCE serve de cadre à la promotion d'une évolution pacifique dans l'Europe dans son ensemble.

C'est pour cette raison que mon gouvernement a déclaré à plus d'une reprise que des mesures de confiance navales et le contrôle des armements doivent être prises le plus rapidement possible pour nous préparer à la prochaine phase du processus de limitation des armes conventionnelles en Europe.

C'est là en effet que nous trouvons un autre iceberg, un reste de la guerre froide, un iceberg d'ailleurs qu'il nous faut fondre et je crois que c'est là un type de réchauffement général qui est d'une sorte très différente et dont nous nous réjouissons.

Monsieur le président, je conclus en vous remerciant très sincèrement de l'initiative que vous avez prise en convoquant cette conférence. Je suis certain que cela mènera au succès et je pense que ce processus trouvera peut-être une fin heureuse et formelle à Budapest.

Votre initiative concernant le nouveau régime de ciels ouverts suit la meilleure tradition de la politique extérieure canadienne et donne au Canada le rôle d'un hôte généreux et lui donne une première place parmi les nations qui recherchent la paix, la prospérité, la stabilité dans un monde troublé.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Je vous remercie beaucoup.

Et je passe maintenant la parole au vice-président de cette conférence, à savoir le Ministre des Affaires étrangères de Hongrie, monsieur Gyula Horn.

SON EXCELLENCE M. GYULA HORN, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, HONGRIE:

Merci, monsieur le président. Tout d'abord je tiens à vous remercier de votre hospitalité et de l'excellence organisation de cette conférence. Je dois dire que ce sera difficile pour nous d'être aussi efficaces que nos amis canadiens l'auront été.

Monsieur le président, on trouvera difficilement meilleur symbole des changements favorables intervenus dans la situation politique en Europe et dans le monde que l'initiative Ciels Ouverts. Lorsque cette idée a été lancée, bon nombre n'ont pas caché leur scepticisme quant à l'opportunité et à la faisabilité de cette initiative et aujourd'hui, neuf mois après le discours du Président Bush, nous nous sommes rassemblés à Ottawa dans l'espoir d'élaborer un traité sur un régime Ciels Ouverts et de le mettre en oeuvre bientôt.

La Hongrie a donné des preuves tangibles de sa confiance dans le succès de l'initiative Ciels Ouverts



et de son désir d'apporter une contribution active à ce succès en s'engageant à être l'hôte de la seconde phase de la conférence et en réalisant, conjointement avec le Canada, un vol d'essai qui a été évalué à la réunion d'experts qui s'est tenue à Budapest en janvier.

Les sceptiques ont également été convaincus de l'utilité et de l'opportunité de l'initiative Ciels Ouverts par la rapidité des événements récents. Le traité, s'il est signé dans un avenir proche, rassurera ceux qui craignent que les politiques en matière de limitation des armements et de sécurité prennent de plus en plus de retard sur les changements politiques.

Si les participants de nos entretiens actuels ne perdent pas de vue l'importance politique du traité à élaborer et s'ils se reposent sur la confiance qui s'est maintenant établie entre les 23 états, le traité pourrait être signé dès le 12 mai, c'est-à-dire au premier anniversaire de cette initiative.

On peut s'attendre que le premier Traité ne réponde pas à toutes les attentes et ne satisfasse pas tous les besoins de tous les participants. Mais nous sommes convaincus qu'on pourra y répondre ultérieurement, riches de l'expérience acquise et de la confiance mutuelle renforcée, par le biais d'améliorations et d'élargissements du système opérationnel.

La signature d'un traité, dès la première moitié de cette année, ranimerait également les négociations de Vienne sur les forces classiques et sur les mesures de confiance et de sécurité et se ferait sentir également dans toutes les tribunes où l'on parle de limitation des armements.

La Hongrie, en tant qu'état européen du centre, est particulièrement consciente de l'importance de créer une toile de fond stable en matière de politiques de sécurité pour les changements rapides et profonds qui se produisent dans le domaine politique.

Notre conférence peut être une étape importante dans un processus plus long qui fera que les changements se produisant sur notre continent se trouveront dans un cadre solide grâce à des mesures reliées de confiance et de sécurité ainsi que de désarmement, processus qui mènera à l'émergence d'un système de sécurité collective.

Le régime Ciels Ouverts peut servir d'élément de base important de ce système de sécurité collective car l'exécution de ces vols exige un degré très élevé d'ouverture et de coopération entre les parties. Nous estimons important que ce traité soit un accord entre les 23 états souverains et offre par conséquent une occasion d'élargir son application à tous les états

européens intéressés.

Nous devons essayer de créer un système qui ne soit pas trop complexe et qui n'essaie pas d'atteindre des objectifs maximalistes. Cela nous permettra d'éviter des négociations trop longues ainsi que des vols qui pourraient entraîner plutôt de la méfiance que renforcer la confiance. La nature et le niveau du perfectionnement technique du matériel utilisé, les quotas, la réduction minimum des zones interdites aux vols feront en sorte que ces vols entraîneront un accroissement réel de l'ouverture et de la transparence militaire.

Monsieur le Président, j'aimerais maintenant parler des négociations sur les forces conventionnelles en Europe. Selon nous ces négociations doivent également s'adapter aux circonstances en évolution.

Les faits récents dans la situation politique et militaire de l'Europe exigent qu'un accord soit signé en 1990. Puisque les grandes lignes de cet accord se dessinent déjà aux négociations, il est particulièrement important de ne pas retarder les décisions politiques nécessaires pour conclure un tel accord.

Selon nous, les conditions indispensables à ces décisions sont déjà réunies en ce qui concerne les questions les plus importantes qui sont abordées à ces négociations.

En ce qui concerne les forces aériennes, il semble qu'un consensus se dégage sur la nécessité de limiter tous les aéronefs de combat. Le débat devrait donc porter maintenant sur les sous-catégories en litige qui doivent être limitées et sur la manière d'appliquer ces limitations.

Les besoins de la stabilité européenne ainsi que de la sécurité égale de tous les participants doivent être pris en compte lorsqu'on élaborera cet accord. Nous estimons qu'un plafond commun devrait s'appliquer à toutes les unités d'aéronefs aptes au combat, à l'aviation navale basée à terre de façon permanente et aux bombardiers moyens. En ce qui concerne les bombardiers stratégiques et les avions d'interception de la défense anti-aérienne soviétique intérieure, des solutions spéciales devront être trouvées.

Nous apprécions beaucoup la proposition qui a été faite par le Président Bush le 2 février. Nous estimons qu'il s'agit là d'une étape importante sur la question des troupes, du personnel. Cette proposition est tout à fait conforme au concept qui a été avancé par la délégation hongroise à Vienne, le 18 janvier, et qui préconisait une réduction des troupes stationnées au niveau le plus bas possible.

Cette proposition nous permet ainsi de trouver un terrain d'accord sur une base acceptable pour tous, conforme à la règle du niveau suffisant, en établissant une limite supérieure des troupes stationnées à l'étranger par tous les participants tout en reportant à plus tard une limitation globale du personnel qui pourrait être réalisée dans le cadre d'un accord ultérieur.

Je pense que nous devons avoir une attitude ouverte en ce qui concerne la période qui suivra cette première phase des FCE. Notre avis actuel, c'est que la base conceptuelle des négociations en cours, c'est-à-dire l'attitude qui consiste à aborder le problème en se fondant sur des alliances, ne peut pas être maintenue.

Nous devrions utiliser la période qui s'écoulera entre la signature de l'accord et son entrée en vigueur pour élaborer avec tous les états membres de la CSCE le mandat de la prochaine phase des CFE. Il est important que ces négociations commencent immédiatement après l'entrée en vigueur de l'accord.

Monsieur le président, il est symbolique pour nous que le lieu de signature du traité portant sur la création d'un régime Ciel Ouverts sera, nous l'espérons en tout cas, Budapest. La Hongrie considère que la coopération accrue en Europe constitue une garantie importante de son développement futur démocratique.

Nous voudrions que les processus politiques favorables que nous observons actuellement sur notre continent s'élargissent au domaine de la politique de sécurité et de désarmement. Ce fait est en soi une garantie pour que nous fassions de notre mieux pour assurer le succès de l'ensemble de la conférence, y compris de sa phase Budapest.

Nous sommes conscients que les délégations qui négocient au cours de cette conférence devront résoudre un certain nombre de problèmes compliqués pendant la période très courte qui est à leur disposition. Nous sommes encouragés cependant de voir que tous les états participants ont la volonté politique nécessaire pour faire de cette entreprise extrêmement importante un succès.

Il est de l'intérêt de toute l'Europe que nous poursuivions nos efforts sur la voie indiquée par les accords historiques de désarmement et de renforcement de la confiance, qui ont été déjà signés ou qui sont en cours de négociations. Cela peut assurer la durabilité des tendances favorables actuelles dans le domaine de la politique internationale et l'ouverture du ciel de tous les états du globe dans un avenir pas trop éloigné.

Je crois que le document qui formule la position commune des états membres du traité de Varsovie, que je dépose maintenant, servira de base appropriée à

l'élaboration d'un traité qui puisse répondre aux besoins que je viens d'énoncer. Les concepts qui y sont exposés donnent forme à un régime souple, qui contient suffisamment d'éléments communs avec le document élément de base de l'OTAN pour que nous puissions commencer à travailler ensemble.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:
Merci beaucoup.

Ce document, qui présente la position commune des états de l'organisation du Traité de Varsovie, est en train d'être distribué.

Maintenant, je vais parler en ma qualité de Ministre des Affaires Etrangères et dans une certaine mesure comme Président de la réunion.

Au cours des 36 dernières heures, ont été jetées les fondations d'une nouvelle structure des relations politiques et de sécurité entre nos pays. Le moment est historique. Les ministres des Affaires Etrangères de nos pays se sont réunis pour la première fois depuis que s'est instaurée en Europe de l'Est une ère nouvelle de démocratie et de liberté.

Nous nous retrouvons ici, non pas comme adversaires de vieille date, mais comme nouveaux partenaires qui s'attèlent à la tâche difficile d'une paix durable en Europe.

Nous sommes aussi appelés à relever un nouveau type de défi. Il s'agit non pas tant d'amorcer le changement mais plutôt de le canaliser pour qu'il soit durable et que ses effets soient facteurs de stabilité. En fait nous, ministres, devons rester au diapason du changement.

Pour aborder ce terrain inexploré, je constate que nous avons beaucoup en commun. Et ce que nous avons en commun ne tient pas uniquement au point de détails mais à une même conception de l'objectif et de la mission que nous nous sommes fixé.

En tant que Président, je peux me payer le luxe de vous exposer brièvement ce en quoi consistent ces points communs : premièrement, je pense que nous rendons tous à la réalité que nous sommes entrés dans une ère nouvelle des relations Est-Ouest, une ère où les distinctions traditionnelles entre les termes "Est" et "Ouest" commencent à s'estomper.

Deuxièmement, il me semble se dégager un consensus sur l'opportunité d'agir rapidement. Agir rapidement pour consolider les acquis et faire en sorte que tout changement futur contribue à accroître notre sécurité.



commune plutôt qu'à la diminuer.

Troisièmement, on semble s'accorder à dire que le double objectif de stabilité et de prévisibilité doit primer tout le reste. Nous devons aplanir le chemin à suivre et maximiser la prévisibilité du changement.

Quatrièmement, les participants ici réunis partagent la conviction que la réduction des forces au niveau le plus bas possible, sous réserve des exigences nationales de sécurité, doit être l'une des pièces maîtresses de notre futur cadre de sécurité.

Cinquièmement, on s'entend, il me semble, sur la nécessité de donner de la sécurité une définition plus large et d'agir en fonction de cette nouvelle définition. C'est ainsi qu'il faudrait lui incorporer les concepts du renforcement de la confiance, de la vérification et de la légitimisation des frontières.

Sixièmement, nous convenons tous à mon avis que toute structure nouvelles des relations en Europe suppose clairement que l'Amérique du Nord continue de prendre part au débat des divers conseils européens.

Sur ces grandes questions, les divergences entre les 23 ministres réunis à cette table paraissent bien peu nombreuses et ce fait, à lui seul, nous permet d'être optimistes. Il semble en outre y avoir accord sur les négociations et les institutions dont nous avons discuté jusqu'à maintenant.

Il se dégage un solide consensus entre nous quant à l'opportunité d'instaurer un régime de libre survol des territoires. Un accord en la matière consolidera les gains réalisés au chapitre de la confiance mutuelle et nous permettra de passer à une autre étape dans le processus de renforcement de la confiance.

Le régime de libre survol permettra à chaque pays, représenté ici, de s'assurer qu'aucun d'entre nous ne mène des activités militaires qui menacent la sécurité des autres. Il facilitera en outre la vérification des futurs accords de limitation des armements et il aidera à créer le climat propice à la conclusion de tels accords; mais, surtout, nous avons tous la ferme intention de finaliser prochainement un accord que nous pourrons signer à Budapest en mai.

Comment pouvons-nous concrétiser cette volonté politique? Quelle sorte d'appareils utilisera-t-on? Combien de vols chaque pays autorisera-t-il? Comment le régime de libre survol du territoire fonctionnera-t-il dans les faits? On qualifie parfois ces questions de questions techniques. Il ne faut pas en conclure pour autant qu'il s'agit somme toute de questions simples



auxquelles répondent des solutions faciles ou que des considérations politiques n'empiètent pas sur elles.

Nous devrions plutôt les traiter comme autant de défis à relever. Nous devrions être prêts à oeuvrer avec diligence pour trouver des solutions et si nous devons parvenir au stade où un accord paraît difficile, nous devrions repenser à ce que nous avons dit ici, garder à l'esprit notre objectif commun et réaffirmer notre détermination à aller de l'avant.

La délégation canadienne appuiera sans réserve cette entreprise. Le soutien indéfectible du Canada au concept des ciels ouverts est bien connu de vous tous. Il s'explique par le vif intérêt que nous portons à la vérification et par notre engagement à l'égard du renforcement de la confiance entre l'Est et l'Ouest.

Il me paraît juste de dire que l'approche que tous nous adoptons à l'égard du régime de libre survol se fonde sur quatre critères : la simplicité; la rentabilité en deuxième lieu; la flexibilité en troisième lieu et, enfin, l'égalité.

Le concept des ciels ouverts est, de par sa nature même, un concept simple. En voulant lui donner une forme concrète, nous ne devrions pas rechercher la complexité là où elle n'a pas lieu d'être. Nous devrions nous en tenir à un minimum de restrictions. Nous devrions faire en sorte que la notion d'ouverture signifie bien ouverture. Nous devrions créer un régime qui, en principe, n'est assujéti à aucune limitation sur celles imposées par des considérations touchant la sécurité des vols et par les règles du droit international.

Le régime des Ciels Ouverts devrait être rentable. Il ne doit pas être nécessairement très coûteux. La technologie existe et est à la portée de tous les participants. La rentabilité signifie également que nous devrions éviter toute bureaucratie inutile.

Enfin, nous devrions mettre en place un régime qui réponde de façon aussi flexible que possible aux divers besoins et exigences des états signataires. Sans aucun doute il y a des différences sur l'égalité, comment on peut y parvenir.

Les pays de l'OTAN ont présenté leur conception du régime dans le document sur les éléments de base. Nous avons maintenant reçu un document des pays du Pacte de Varsovie.

Hier et aujourd'hui, nous avons pu entendre les différents ministres des Affaires Etrangères des Alliances. Monsieur Chevardnadze a introduit la notion d'égalité que je prends dans le sens d'accès égal aux

avantages. C'est là une préoccupation qu'il nous faut traiter sérieusement.

D'une façon générale, nos approches semblent se recouper à plus d'un égard. Il nous incombe, en tant que ministres, de préciser ces points communs dans un communiqué afin que ces négociations progressent rapidement et que le régime des ciels ouverts puisse devenir dès que possible un élément fonctionnel du renforcement de la confiance entre l'Est et l'Ouest.

Je suis vivement encouragé par le rythme auquel les événements se sont déroulés jusqu'à présent. Moins d'un an s'est écoulé depuis que le Président Bush a repris l'idée des ciels ouverts dans son discours au Texas, et pourtant nous voici prêts à entamer des négociations détaillées sur le texte d'un traité que nous espérons vivement pouvoir signer dans quelques mois. Ceux d'entre vous qui connaissent bien l'histoire des négociations sur la limitation des armements savent qu'il s'agit là d'un record.

Je suis également encouragé par la rapidité avec laquelle le survol d'essai que le Canada a effectué au-dessus de la Hongrie a pu être organisé. Je tiens à souligner la coopération exceptionnelle que nous avons reçue de nos collègues hongrois et tchèques à cette occasion.

Les résultats de notre expérience conjointe ont été étudiés en détail à Budapest durant la réunion préparatoire à la présente conférence. J'estime que nous avons pu de la sorte régler un grand nombre de questions techniques qui autrement auraient fait obstacle à la présente négociation.

Cette expérimentation du régime des ciels ouverts a montré que si nous tenons ferme dans notre volonté de coopérer, l'idée peut se révéler praticable.

Au moment de nous rendre en séance à huis clos, je crois utile d'esquisser les principales questions que nous aurons à traiter:

- Déterminer si les appareils seront exploités par chaque nation collectivement;
- Déterminer les types de détecteurs qui seront autorisés à bord des appareils;
- Déterminer le nombre ou le quota de survols que chaque état participant devra autoriser ou sera autorisé à effectuer.

Je crois qu'un compromis est clairement possible à ce sujet en recourant à une formule qui tienne compte, à la base des réalités géographiques, de la

J'espère pouvoir entamer les discussions dès que nous allons nous retrouver. Nous parlerons des éléments d'un communiqué relatif à Ciels Ouverts et, pendant ces séances à huis clos, nous verrons comment utiliser au mieux le temps qui nous est encore imparti à Ottawa pour discuter des questions ayant trait aux FCE et d'autres questions également que les ministres souhaiteront débattre.

Je vous propose quinze minutes pour la pause-café et nous nous retrouverons dans cette salle, en séance à huis clos, à dix heures trente.

Merci.

LEVEE DE LA SEANCE



LE TRES HONORABLE JOE CLARK, C.P., M.P.,
 SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES (PRESIDENT):
 Nous nous réjouissons déjà d'accepter l'invitation de la
 Hongrie pour poursuivre ce processus en espérant pouvoir
 arriver à un accord sur la base des discussions que nous
 avons commencées ici sur un Traité sur Ciels Ouverts à
 Budapest au mois de mai.

En tant que président, j'aimerais vous
 remercier de votre coopération et j'exprime l'espoir et
 l'attente que le très bon esprit de coopération qui a régné
 ici se poursuivra.

Comme on le sait bien, il était important
 pour nous d'avoir la discussion qui a lancé ce processus de
 Ciels Ouverts, mais cette réunion nous a donné également
 une possibilité sans précédent pour les ministres des 23
 nations de se réunir à des réunions bilatérales et
 informelles pour des discussions qui ont donné des
 résultats très productifs.

Nous venons de sortir de la réunion de
 l'Alliance de l'OTAN, où nous avons traité de sujets
 d'importance, des sujets qui étaient d'ailleurs à notre
 ordre du jour. Je vous prie de m'excuser du retard.
 J'aimerais vous dire très clairement que ces discussions ne
 concernaient pas des sujets dont on a traité en cours de
 journée ici entre M. Shevardnadze et M. Baker.

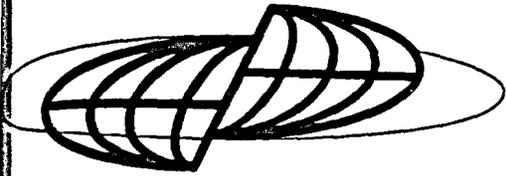
Je suis absolument ravi de pouvoir vous
 annoncer aujourd'hui que les ministres des Affaires
 étrangères assemblés à Ottawa sont arrivés à un accord sur
 les plafonds FCE en Europe. Les Etats-Unis et l'Union
 soviétique chacun auront des troupes stationnées qui ne
 dépasseront pas 195 000, personnel terrestre et aérien, sur
 la zone centrale. Cela constituera également le plafond
 total des troupes soviétiques stationnées sur les
 territoires étrangers en Europe.

En outre, les Etats-Unis d'Amérique sont
 d'accord pour ne pas stationner davantage de 30 000 troupes
 sur les territoires étrangers en Europe en dehors de la
 zone centrale. La zone centrale dont nous venons de parler
 est la zone proposée par le président des Etats-Unis
 d'Amérique dans le contexte spécifique de son initiative du
 31 janvier 1990 sur les troupes.

Cet accord sur les forces armées surmonte
 maintenant les obstacles les plus importants qui étaient
 sur la voie de l'accord des FCE et nous donne un grand élan
 nous permettant d'espérer que nous arriverons à un accord
 cette année. Il s'agit là de nouvelles qui sont vraiment
 saluées avec beaucoup de... par nous tous. Nous nous
 réjouissons tous.

Je vous remercie de votre participation à
 cette conférence. Il est certain que nous avons maintenant
 contribué à un processus historique en Europe, un processus
 historique pour ce qui est de Ciels Ouverts, des niveaux de
 personnel stationné, et nous espérons poursuivre ce travail
 bientôt.

Je lève la séance.



Document: ICO-CS-038

Conférence Ciels Ouverts

COMMUNIQUE

Conférence

OPEN
SKIES

CIELS
OUVERT

OFFENER
HIMMEL

CIELI
APERTI

ОТКРЫТО
НЕБО

CIELOS
ABIERTOS

LE 13 FÉVRIER 1990



CIELS OUVERTS

COMMUNIQUE

A l'invitation du Gouvernement du Canada, les ministres des Affaires étrangères et les hauts représentants des Gouvernements de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République démocratique allemande, de la République fédérale d'Allemagne, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Tchécoslovaquie, de la Turquie et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques se sont réunis à Ottawa du 12 au 14 février 1990 afin d'entamer la négociation sur l'ouverture des espaces aériens. Participaient également à la session ministérielle des observateurs d'autres États de la CSCE.¹

-
1. Étaient présents des observateurs de l'Autriche, de Chypre, de la Finlande, de l'Irlande, de Monaco, de la Suède, de la Suisse et de la Yougoslavie.

La Turquie réserve sa position quant au statut et à la représentation de Chypre.

Les Ministres se sont félicités de l'accélération du mouvement vers l'ouverture et la réduction des tensions internationales. A cet égard, ils ont noté qu'un régime de libre survol des territoires, appliqué avec succès, encouragerait une ouverture réciproque de la part des États participants, même s'il ne constitue pas en soi une mesure de contrôle des armements ou de vérification. Il renforcerait la confiance entre eux, réduirait les risques de conflit et améliorerait la prévisibilité des activités militaires de part et d'autre. Enfin, il contribuerait au processus de réduction et de limitation des armements au même titre que les mesures de vérification convenues dans le cadre des accords de limitation et de réduction des armements et que les moyens d'observation existants. Les Ministres ont noté par ailleurs que la mise en place d'un régime de libre survol pouvait favoriser à l'avenir une plus grande ouverture dans d'autres sphères.

Convaincus qu'un régime efficace de libre survol permettrait d'affermir l'amélioration des relations entre leurs pays, les Ministres sont convenus de ce qui suit:

- Le régime de libre survol sera appliqué sur une base de réciprocité et d'équité qui permette de préserver les intérêts de chacun des États participants, et selon laquelle les États participants seront ouverts à l'observation aérienne. Le régime assurera la plus grande ouverture

possible ainsi que des restrictions minimales pour les vols d'observation;

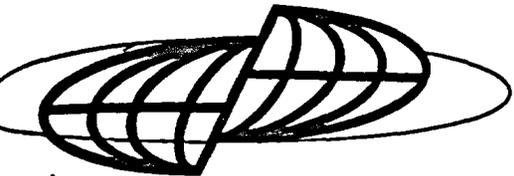
- Chaque État participant aura le droit d'effectuer, et l'obligation d'accepter, des vols d'observation menés selon des

quotas annuels qui seront fixés par voie de négociations, de manière à assurer une couverture équitable;

- L'accord comportera des dispositions concernant le droit d'effectuer des vols d'observation au moyen d'avions non armés et d'équipements pouvant en toutes circonstances assurer la réalisation des objectifs du régime;

- Les États participants envisageront favorablement la possibilité de faire participer d'autres pays au régime, en premier lieu les pays européens.

Les Ministres ont exprimé leur gratitude au Gouvernement du Canada pour avoir organisé cette conférence et se sont réjouis de l'invitation faite par le Gouvernement de la Hongrie de tenir la deuxième partie de la conférence à Budapest ce printemps afin de conclure les négociations.



Document: ICO-CS-040

Conférence Ciels ouverts

COMMUNIQUÉ SUR LES FCE ET LA CSCE

Conférence

LE 13 FÉVRIER 1990

OPEN
SKIES

CIELS
OUVE

OFFEN
HIMM

CIELI
APER

ОТКРЫ
НЕБО

CIELO
ABIEF



Rassemblés à Ottawa à l'invitation du Gouvernement du Canada, les ministres des Affaires étrangères et les hauts représentants des Gouvernements de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République démocratique allemande, de la République fédérale d'Allemagne, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Tchécoslovaquie, de la Turquie et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques se sont réunis en marge de la Conférence Ciel ouvert le 13 février 1990 pour passer en revue les progrès réalisés dans les négociations sur les forces armées conventionnelles en Europe.

Les Ministres se sont félicités de cette occasion de passer en revue et d'évaluer les progrès réalisés dans les négociations, et de donner aux négociations l'impulsion nécessaire pour qu'elles débouchent sur une conclusion heureuse. Ils se sont réjouis en particulier de l'entente intervenue à Ottawa entre les États-Unis et l'URSS sur la réduction de leurs forces stationnées en Europe.

Convaincus qu'un accord sur les FCE renforcerait la stabilité et la sécurité en Europe en assurant un équilibre stable de forces armées conventionnelles à des niveaux réduits, les Ministres ont convenu que les négociations de Vienne devraient être menées aussi rapidement que possible. A cette fin, les Ministres ont aussi convenu que les négociateurs devraient être encouragés à mettre au point des solutions propres à lever les derniers obstacles, surtout dans les domaines où de nouveaux éléments ont été proposés dernièrement:

- avions
- limitations régionales, différenciation régionale et dépôts
- hélicoptères
- chars et véhicules blindés de combat.

Les Ministres ont reconnu que les éléments essentiels d'un traité sur les FCE sont maintenant sur la table à Vienne, encore qu'il reste beaucoup à faire, notamment élaborer un régime efficace de vérification.

Les Ministres ont exprimé leur volonté d'accélérer simultanément les négociations sur les mesures de confiance et de sécurité. Ils ont souligné leur engagement commun de conclure un accord sur les FCE dès que possible en 1990, et se sont mis d'accord sur le principe de tenir un sommet de la CSCE dans le courant de l'année. Ils ont insisté sur la nécessité de préparer à l'avance et de façon approfondie cette réunion par des consultations appropriées entre les 35 États participants.

Enfin, les Ministres ont affirmé l'intérêt qu'ils portent à la poursuite du processus de maîtrise des armements conventionnels, en tenant compte des exigences futures de stabilité et de sécurité en Europe, qui résultent des développements politiques sur ce continent.



DOCUMENT: ICO-CS-031

Conférence Ciel ouvert

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE TRES HONORABLE
JOE CLARK, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES

Canada

le 13 FÉVRIER 1990

**OPEN
SKIES**

**CIELS
OUVERTS**

**OFFENER
HIMMEL**

**CIELI
APERTI**

**ОТКРЫТОЕ
НЕБО**

**CIELOS
ABIERTOS**



Chers collègues,

Au cours des trente-six dernières heures ont été jetées les fondations d'une nouvelle structure des relations politiques et de sécurité entre nos pays.

Le moment est historique.

Les ministres des Affaires étrangères de nos pays se sont réunis pour la première fois depuis que s'est instaurée en Europe de l'Est une ère nouvelle de démocratie et de liberté.

Nous nous retrouvons ici non pas comme adversaires de vieille date, mais comme nouveaux partenaires qui s'attellent à la tâche d'édifier une paix durable en Europe.

Nous sommes aussi appelés à relever un nouveau type de défi. Il s'agit non pas tant d'amorcer le changement, mais plutôt de le canaliser pour qu'il soit durable et que ses effets soient facteur de stabilité.

En fait, nous, ministres, devons rester au diapason du changement.

Pour aborder ce terrain inexploré, je constate que nous avons beaucoup en commun.

Et ce que nous avons en commun ne tient pas uniquement aux points de détail, mais à une même conception de l'objectif et de la mission que nous nous sommes fixés.

En tant que président, je peux me payer le luxe de vous exposer brièvement ce en quoi consistent ces points communs.

Premièrement, je pense que nous nous rendons tous à la réalité que nous sommes entrés dans une ère nouvelle des relations Est-Ouest, une ère où les distinctions traditionnelles entre les termes "Est" et "Ouest" commencent à s'estomper.

Deuxièmement, il me semble se dégager un consensus sur l'opportunité d'agir d'urgence pour consolider les acquis et faire en sorte que tout changement futur contribue à accroître notre sécurité commune plutôt qu'à la diminuer.

Troisièmement, on semble s'accorder à dire que le double objectif de stabilité et de prévisibilité doit primer tout le reste.

Nous devons aplanir le chemin à suivre et maximiser la prévisibilité du changement.

Quatrièmement, les participants ici réunis partagent la conviction que la réduction des forces au niveau le plus bas possible, sous réserve des exigences nationales de sécurité, doit



être l'une des pièces maîtresses de notre futur cadre de sécurité.

Cinquièmement, on s'entend, ce me semble, sur la nécessité de donner de la sécurité une définition plus large et d'agir en fonction de cette nouvelle définition. C'est ainsi qu'il faudrait lui incorporer les concepts du renforcement de la confiance, de la vérification et de la légitimisation des frontières.

Sixièmement, nous convenons tous à mon avis que toute structure nouvelle des relations en Europe suppose clairement que l'Amérique du Nord continue de prendre part aux débats des divers conseils européens.

Sur ces grandes questions, les divergences entre les 23 ministres réunis à cette table paraissent bien peu nombreuses. Et ce fait, à lui seul, nous permet d'être optimistes.

Il semble en outre y avoir accord sur les négociations et les institutions dont nous avons discuté jusqu'à maintenant.

Il se dégage un solide consensus entre nous quant à l'opportunité d'instaurer un régime de libre survol des territoires. Un accord en la matière consolidera les gains réalisés au chapitre de la confiance mutuelle et nous permettra de passer à une autre étape dans le processus de renforcement de la confiance.

Le régime de libre survol permettra à chaque pays représenté ici de s'assurer qu'aucun d'entre nous ne mène des activités militaires qui menacent la sécurité des autres. Il facilitera en outre la vérification des futurs accords de limitation des armements. Et il aidera à créer le climat propice à la conclusion de tels accords.

Mais, surtout, nous avons tous la ferme intention de finaliser prochainement un accord que nous pourrons signer à Budapest en mai.

Comment pouvons-nous concrétiser cette volonté politique? Quelle sorte d'appareil utilisera-t-on? Combien de vols chaque pays autorisera-t-il? Comment le régime de libre survol du territoire fonctionnera-t-il dans les faits?

On qualifie parfois ces questions de questions techniques. Il ne faut pas en conclure pour autant qu'il s'agit somme toute de questions simples, auxquelles répondent des solutions faciles, ou que des considérations politiques n'empiètent pas sur elles. Nous devrions plutôt les traiter comme autant de défis à relever. Nous devrions être prêts à oeuvrer avec diligence pour trouver des solutions. Et si nous devions parvenir au stade où un accord paraît difficile, nous devrions repenser à ce que nous avons dit



afin que ces négociations progressent rapidement et que le régime des Ciels ouverts puisse devenir dès que possible un élément fonctionnel du renforcement de la confiance entre l'Est et l'Ouest.

Je suis vivement encouragé par le rythme auquel les événements se sont déroulés jusqu'à présent. Moins d'un an s'est écoulé depuis que le Président Bush a repris l'idée des Ciels ouverts dans son discours au Texas, et pourtant nous voici prêts à entamer des négociations détaillées sur le texte d'un traité que nous espérons vivement pouvoir signer dans quelques mois. Ceux d'entre vous qui connaissent bien l'histoire des négociations sur la limitation des armements savent qu'il s'agit là d'un record.

Je suis également encouragé par la rapidité avec laquelle le survol d'essai que le Canada a effectué au-dessus de la Hongrie a pu être organisé. Je tiens à souligner la coopération exceptionnelle que nous avons reçue de nos collègues hongrois et tchèques à cette occasion. Les résultats de notre expérience conjointe ont été étudiés en détail à Budapest, durant la réunion préparatoire à la présente conférence. J'estime que nous avons pu de la sorte régler un grand nombre de questions techniques qui, autrement, auraient fait obstacle à la présente négociation. Cette expérimentation du régime des Ciels ouverts a montré que si nous tenons ferme dans notre volonté de coopérer, l'idée peut se révéler praticable.

Au moment de nous rendre en séance à huis clos, je crois utile d'esquisser les principales questions que nous aurons à traiter:

- déterminer si les appareils seront exploités par chaque nation ou collectivement;
- déterminer les types de détecteurs qui seront autorisés à bord des appareils;
- déterminer le nombre ou le quota de survols que chaque État participant devra autoriser ou sera autorisé à effectuer. Je crois qu'un compromis est clairement possible à ce sujet en recourant à une formule qui tienne compte, à la base, des réalités géographiques, de la superficie et de la population;
- déterminer la forme et le contenu du texte d'un traité sur le régime des Ciels ouverts.

Pour accélérer la négociation, le Canada a préparé, de concert avec ses alliés, une ébauche de traité qui, nous l'espérons, pourra servir de base aux discussions des deux prochaines semaines.

Il faudrait que cette conférence à Ottawa nous rapproche le plus possible d'une entente, de sorte que nous puissions apposer nos signatures sur un texte final lorsque nous nous réunirons de nouveau au printemps à Budapest.

En adhérant au principe des Cielles ouverts, nous ferons un premier pas dans l'inconnu que représente actuellement notre sécurité future en Europe. Nous faisons face à un énorme défi, mais nous avons aussi une occasion unique d'en venir à bout. En traduisant notre volonté politique en actes concrets, nous pouvons ensemble faire de l'expression "Est-Ouest" non plus un synonyme d'affrontement et de rivalité, comme ce fut le cas ces quarante dernières années, mais plutôt un synonyme de bonne volonté et de coopération.

Nous avons aussi parlé aujourd'hui et hier des négociations sur les forces armées conventionnelles en Europe et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Certains ont parlé de la réunification de l'Allemagne; nous reconnaissons tous volontiers qu'elle relève du peuple allemand lui-même, sachant que les aspects de cette réunification qui importent à d'autres parties seront sans aucun doute débattus dans les instances appropriées.

Les négociations sur les forces conventionnelles en Europe sont de la plus haute importance. Nous trouvons tous très encourageants les propos qu'ont tenus ces jours derniers le Président Bush et le Secrétaire général Gorbatchev sur la réduction des effectifs stationnés en Europe. Tous les intervenants estiment que nous avons les éléments nécessaires pour en venir rapidement à un accord à ce sujet. Faisons-le à temps pour être en mesure de signer un traité lors d'un sommet de la CSCE plus tard cette année. Et passons ensuite à d'autres mesures propres à accroître la stabilité conventionnelle.

Nous sommes tous d'accord pour que la CSCE tienne une réunion au sommet en 1990. La CSCE offre des possibilités extraordinaires. M. Dienstbier y voit un cadre général qui se prête au pluralisme. En tous cas, c'est l'unique organisme qui, par sa composition et son mandat, peut servir de charpente à la construction d'une paix et d'une prospérité nouvelles en Europe.

Comment devrions-nous nous préparer à la tenue d'un tel sommet? Certains ont proposé que nous le fassions à Copenhague en juin, ou lors de la deuxième phase de la Conférence Cielles ouverts, qui doit avoir lieu ce printemps à Budapest, ou encore lors d'une autre réunion des ministres des Affaires étrangères. Ce sont là des points qui restent à déterminer. Chose certaine, il faudra organiser une réunion préparatoire à laquelle participeront non seulement les 23 nations représentés ici, mais les 35 pays de la CSCE. Quoi qu'il en soit, nous devons discuter ici de ce qui, à notre avis, devrait être l'objet du sommet lui-même, en sus de la signature d'un accord sur les forces conventionnelles en Europe. S'agit-il de créer le contexte politique dans lequel se déroulera la réunion de suivi de 1992? Ou s'agit-il d'élargir le champ des

discussions pour mettre en marche un ensemble d'activités qui touchent à la coopération économique, sociale, environnementale et humanitaire autant qu'aux affaires de sécurité?

Aujourd'hui, nous sommes tous des hommes politiques au meilleur sens du terme. Nous sommes responsables de nos actes devant les citoyens que nous représentons. Nous devons donc être sensibles à l'exercice de cette responsabilité de la part de nos collègues. Nous devons garder constamment à l'esprit la nécessité de coordonner nos efforts de sorte que le changement ne se produise pas au détriment de la stabilité.

Dans des circonstances normales, cela serait de nature à ralentir notre action. Mais nous ne pouvons pas nous permettre le moindre retard. Nous devons être présents, à l'échelon politique, durant toutes les phases de cette entreprise, pour faire en sorte que le succès arrive rapidement et sûrement.

Lorsque nous poursuivrons nos discussions aujourd'hui, à huis clos, j'ai confiance que nous continuerons d'agir les uns envers les autres avec la même franchise et la même ouverture aux idées nouvelles que suppose le concept même des Cielles ouverts.



DISCOURS DU SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES ET A
LA FORCE PUBLIQUE LORS DE LA CONFERENCE "OPEN SKIES"
D'OTTAWA, FEVRIER 1990, SUR LA QUESTION DES "CIEL OUVERT"

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Il me tient à coeur, avant toute chose, de joindre ma voix à celle des orateurs précédents pour remercier les autorités canadiennes d'avoir accepté spontanément d'accueillir à Ottawa la 1ère session de la Conférence "Open Skies"; des maintenant, j'aimerais également exprimer toute mon appréciation au Gouvernement hongrois qui s'est offert pour être l'hôte de la 2ème phase de nos négociations.

Le Luxembourg se félicite de l'initiative prise au mois de mai de l'année passée par le Président Bush, à qui je voudrais rendre hommage ici.

A un moment où nous nous sentons de jour en jour confortés dans notre objectif de voir les arsenaux soumis à des réductions draconiennes, une importance accrue doit être accordée aux moyens de surveillance et de renseignement ainsi qu'à la vérification des accords de désarmement. Le régime "Ciel ouvert" est une mesure de confiance et de transparence par excellence, je me plais de le souligner. Je suis convaincu que ce système de vérification d'un type inédit pourra également s'avérer être un élément important dans le contexte des nouvelles structures de sécurité entre l'Est et l'Ouest. Dans cet esprit, le Luxembourg apporte son appui total à l'initiative.

Lorsque le Président Eisenhower, il y a 35 ans, émit pour la 1ère fois l'idée de "Ciel ouvert", il s'agissait d'une idée révolutionnaire, trop innovative peut-être, pour une époque où, toutefois, l'instauration d'un système de vérification



d'une telle ampleur aurait répondu à un besoin impératif et aurait certainement contribué à atténuer les tensions et la méfiance réciproque.

Depuis lors, la situation a bien évolué, et la "glasnost" s'est également emparée du monde militaire. Le principe de vérifications "intrusives" est aujourd'hui largement accepté et nous en voyons des applications concrètes notamment dans le cadre de la mise en oeuvre de l'accord sur l'élimination des FNI.

L'espoir est donc permis de voir l'idée reprise par le Président Bush faire son chemin et aboutir assez prochainement à un accord satisfaisant.

Quels que puissent être les mérites intrinsèques d'un régime "Open Skies", je crois que celui-ci ne pourra acquérir sa véritable dimension que lorsqu'il servira de complément aux mesures de vérification qui seront décidées dans le cadre des divers accords de maîtrise des armements actuellement en cours de négociation - et comment ne pas penser ici à l'accord FCE que nous espérons signé avant la fin de l'année?

Les membres de l'Alliance Atlantique, en se fixant l'objectif ambitieux de conclure les négociations de Vienne bien avant la fin de l'année, étaient parfaitement conscients des difficultés énormes qui attendraient les négociateurs. Il est réconfortant et encourageant que les pays du Pacte de Varsovie paraissent aussi désireux que les pays occidentaux d'arriver rapidement à un accord substantiel. Certains d'entre eux, et nous l'enregistrons avec intérêt, sont même disposés à progresser plus vite en ce qui concerne le retrait des troupes stationnées anticipant ainsi, en quelque sorte, sur un accord CFE - II.

Les propositions faites il y a quelques jours, par le Président Bush, vont dans la même direction et nous ne pouvons que nous féliciter de cette large concordance de vues.

Les deux côtés devront maintenant redoubler d'efforts afin qu'un 1er accord de maîtrise des armements conventionnels puisse être ouvert à la signature d'ici quelques mois. Nous restons confiants que de part et d'autre on fera preuve de la flexibilité et l'imagination nécessaire afin d'aboutir. Maintenant que les sociétés de l'Est se rallient aux idéaux de démocratie et de liberté, qui sont à la base du succès des sociétés occidentales, nos opinions publiques s'attendent légitimement à ce que la renonciation à l'antagonisme idéologique soit suivie sans délai inutile de l'élimination des armements en excès. C'est la condition "sine qua non" de la construction d'une Europe libre et unie.

La perspective d'un sommet CSCE, envisagé pour l'automne de cette année, devrait être une incitation supplémentaire pour chacun de nous d'accélérer les travaux à Vienne, afin d'assurer la signature d'un 1er accord CFE à l'occasion de ce sommet.

Le sommet CSCE offrira l'occasion d'entamer une réflexion approfondie sur la manière dont l'Est et l'Ouest pourront aborder les négociations en vue d'un 2e accord sur les forces conventionnelles. En effet, nous ne pourrions pas nous arrêter à mi-chemin, mais bien au contraire aller résolument de l'avant.

Surmonter la division de l'Europe, qui est notre objectif déclaré, c'est également éliminer tous les potentiels militaires superflus, qui sont le symbole tangible de cette division.

L'Alliance Atlantique est prête à envisager de nouvelles réductions et limitations des forces conventionnelles, ainsi qu'elle l'a indiqué dans son concept global de maîtrise des



armements et de désarmement. L'objectif sera une restructuration en profondeur des forces armées de part et d'autre de manière à éliminer définitivement toute capacité de mener des actions offensives.

Si l'on veut surmonter la division de l'Europe il faut nécessairement faire des réflexions sur l'Architecture Future.

Nous vivons en ce moment, non seulement des changements extraordinaires dans la réalité politique de la partie orientale de l'Europe, mais également un foisonnement d'idées et de propositions quant à la conception et la structuration de l'Europe future. A côté des espérances, se manifestent également des inquiétudes portant sur la cohérence, la stabilité et l'équilibre interne de cette Europe. Si l'on peut dire que l'année 1989 était celle des révolutions en Europe de l'Est, l'année en cours est celle des défis! En effet comment assurer la transition d'un ordre, qui pour une partie des peuples était synonyme d'injustice et d'oppression mais qui était également caractérisé par une étonnante stabilité vers un ordre marqué par la liberté et la justice tout en assurant une nouvelle nécessaire stabilité politique et stratégique. C'est une question à laquelle nous ne saurons pas nous soustraire même si ce n'est pas la question primordiale pour des populations en quête de dignité humaine et de bien-être matériel.

Les événements dramatiques, le renversement de l'ordre établi dans une partie de l'Europe ne peuvent pas laisser indifférente l'autre partie de cette Europe. D'ailleurs celle-ci ne pourrait pas se dérober à ces développements.... même si elle le voulait.

La vélocité à laquelle les changements se sont opérés ne devrait pas, toutefois, nous inciter à procéder avec autant de précipitation dans la construction d'un nouvel ordre européen. Au contraire: Si nous voulons créer des structures cohérentes.



stables, durables, nous devons procéder avec diligence certes, mais aussi avec calme.

Le moment est propice pour construire en Europe un ordre d'une qualité supérieure à celle qui a caractérisé l'Europe de l'après-guerre.

1. Au niveau politique nous pourrons créer un espace régi par les mêmes conceptions fondamentales des droits de la personne humaine, un espace où circulent librement les idées et les hommes. Il s'agit non pas de créer une culture politique homogène mais plutôt de mettre fin aux vieux antagonismes idéologiques qui ont souvent empêché la coopération pour le bien commun.

2. Au niveau économique il faudra créer un espace de bien-être pour les hommes sans causer des torts irréparables à la nature.

L'objectif doit être de laisser chaque pays, chaque peuple choisir librement ses structures politiques et économiques ouvertes.

3. Au niveau de la sécurité, il semble désormais possible de faire une Europe qui tire sa sécurité, moins d'une peur réciproque, mais d'avantage de potentiels militaires minim. et de conceptions défensives corroborées par des mesures de confiance.

Du reste, il faudra miser sur la synergie entre ces différents niveaux, profiter d'une dynamique positive, c'est-à-dire des progrès accomplis à un niveau donné pour en induire d'autres à un niveau différent.



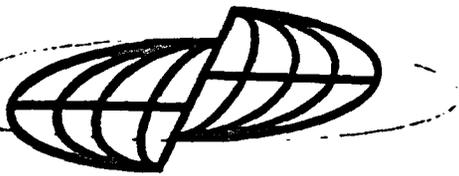
Le Luxembourg accepte qu'on veuille limiter, dans un premier stade, le régime aux pays membres des deux Alliances. L'espoir de ma délégation est, néanmoins, de voir le régime s'étendre progressivement à d'autres aires géographiques, en premier lieu aux pays NNA en Europe. Aussi conviendrait-il de tenir compte de cette perspective tout au long de nos travaux.

Par ailleurs, ma délégation adoptera une attitude de flexibilité et j'exprime l'espoir que nos travaux pourront progresser dans un esprit de conciliation et de compromis.

Mister Chairman,

Let me finally thank you and the Canadian Government for the most heartfelt and warm hospitality offered to all delegations and which made our work most enjoyable and productive. I hope that during our next meeting in Budapest we will arrive at concrete results, fulfilling the sense of "Open Skies", an important step to a peaceful and prosperous future.





Document : ICO-CS-038

Ciels Ouverts

OPEN
SKIES

CIELS
OUVERTS

COMMUNIQUE

OFFENER
HIMMEL

CIELI
APERTI

ОТКРЫТОЕ
НЕБО

Conférence

CIELOS
ABIERTOS

LE 13 FÉVRIER 1990



CIELS OUVERTS

COMMUNIQUÉ

A l'invitation du Gouvernement du Canada, les ministres des Affaires étrangères et les hauts représentants des Gouvernements de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République démocratique allemande, de la République fédérale d'Allemagne, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Tchécoslovaquie, de la Turquie et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques se sont réunis à Ottawa du 12 au 14 février 1990 afin d'entamer la négociation sur l'ouverture des espaces aériens. Participaient également à la session ministérielle des observateurs d'autres États de la CSCE.¹

-
1. Étaient présents des observateurs de l'Autriche, de Chypre, de la Finlande, de l'Irlande, de Monaco, de la Suède, de la Suisse et de la Yougoslavie.

La Turquie réserve sa position quant au statut et à la représentation de Chypre.



possible ainsi que des restrictions minimales pour les vols d'observation;

- Chaque État participant aura le droit d'effectuer, et l'obligation d'accepter, des vols d'observation menés selon des quotas annuels qui seront fixés par voie de négociations, de manière à assurer une couverture équitable;
- L'accord comportera des dispositions concernant le droit d'effectuer des vols d'observation au moyen d'avions non armés et d'équipements pouvant en toutes circonstances assurer la réalisation des objectifs du régime;
- Les États participants envisageront favorablement la possibilité de faire participer d'autres pays au régime, en premier lieu les pays européens.

Les Ministres ont exprimé leur gratitude au Gouvernement du Canada pour avoir organisé cette conférence et se sont réjouis de l'invitation faite par le Gouvernement de la Hongrie de tenir la deuxième partie de la conférence à Budapest ce printemps afin de conclure les négociations.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le 16 février, 1990

PROGRÈS DES NÉGOCIATIONS CIELS OUVERTS

OTTAWA - Après la clôture mardi dernier à Ottawa d'une importante réunion ministérielle entre l'Est et l'Ouest, des fonctionnaires des pays de l'OTAN et de l'OTV (Organisation du Traité de Varsovie) ont enclenché un processus de négociations en vue de l'établissement d'un régime des ciels ouverts.

Les travaux ont commencé pour de bon jeudi, avec la tenue d'une séance plénière et la formation de quatre groupes de travail subsidiaires présidés, respectivement, par le Canada, les Pays-Bas, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie (voir le document en annexe pour plus de détails). Ces groupes feront rapport à la plénière deux fois la semaine, soit les mardi matin et jeudi après-midi, après quoi le Secrétaire général de la Conférence, M. Fred Bild, tiendra à l'intention des médias une séance d'information à la pièce 103 du Centre de conférences du Gouvernement (un avis sera envoyé à la tribune de presse avant chaque séance).

La Conférence Ciels ouverts d'Ottawa se terminera vraisemblablement le 28 février. On s'attend à ce que les négociations entre les pays de l'OTAN et de l'OTV prennent fin et qu'un accord soit signé lors d'une deuxième Conférence Ciels ouverts qui doit se tenir à Budapest, Hongrie, en avril-mai de cette année.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements:
Ross Francis
Secrétaire de la Conférence
991-1222

Marthe Saint-Louis
Secrétaire adjointe de la Conférence
991-1222

OPEN
SKIESCIELS
OUVERTSOFFENE
HIMMELCIELI
APERTIОТКРЫТ
НЕБОCIELOS
ABIERT

CONFÉRENCE CIELS OUVERTS
GROUPE DE TRAVAIL SUBSIDIAIRES

GROUPE DE TRAVAIL SUBSIDIAIRE A

Président: M. John Noble
Directeur général
Sécurité internationale et contrôle des armements
Ministère des Affaires extérieures et du Commerce
extérieur
CANADA

Sujets à l'étude:

- Aéronefs et capteurs
- Inspection des aéronefs et de l'équipement
- Rôle et statut des observateurs à bord des aéronefs

GROUPE DE TRAVAIL SUBSIDIAIRE B

Président: Son Excellence M. Neicho Neicher
Ministre
Ministère des Affaires étrangères
BULGARIE

Sujets à l'étude:

- Quotas
- Portée
- Limites

GROUPE DE TRAVAIL SUBSIDIAIRE C

Président: Son Excellence M. Jozef Sestak
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
TCHÉCOSLOVAQUIE

Sujets à l'étude:

- Modalités des missions, règles de sécurité aérienne, etc.
- Transits

GROUPE DE TRAVAIL SUBSIDIAIRE D

Président: Son Excellence M. F.P.R. van Nouhuys
Représentant permanent adjoint et Ministre
plénipotentiaire à la Mission permanente du Royaume
des Pays-Bas auprès du Conseil de l'Atlantique Nord
à Bruxelles
PAYS-BAS

Sujets à l'étude:

- Type d'accord
- Organe consultatif pour le régime ciels ouverts
- Responsabilité
- Statut des équipages
- Mesures à venir

OPEN
SKIES

Ciels Ouverts

CIELS
OUVERTS

COMMUNIQUE

OFFENER
HIMMEL

CIELI
APERTI

ОТКРЫТОЕ
НЕБО

Conférence

CIELOS
ABIERTOS

LE 13 FÉVRIER 1990



CIELS OUVERTS

COMMUNIQUÉ

A l'invitation du Gouvernement du Canada, les ministres des Affaires étrangères et les hauts représentants des Gouvernements de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République démocratique allemande, de la République fédérale d'Allemagne, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Tchécoslovaquie, de la Turquie et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques se sont réunis à Ottawa du 12 au 14 février 1990 afin d'entamer la négociation sur l'ouverture des espaces aériens. Participaient également à la session ministérielle des observateurs d'autres États de la CSCE.¹

-
1. Étaient présents des observateurs de l'Autriche, de Chypre, de la Finlande, de l'Irlande, de Monaco, de la Suède, de la Suisse et de la Yougoslavie.

La Turquie réserve sa position quant au statut et à la représentation de Chypre.

Les Ministres se sont félicités de l'accélération du mouvement vers l'ouverture et la réduction des tensions internationales. A cet égard, ils ont noté qu'un régime de libre survol des territoires, appliqué avec succès, encouragerait une ouverture réciproque de la part des États participants, même s'il ne constitue pas en soi une mesure de contrôle des armements ou de vérification. Il renforcerait la confiance entre eux, réduirait les risques de conflit et améliorerait la prévisibilité des activités militaires de part et d'autre. Enfin, il contribuerait au processus de réduction et de limitation des armements au même titre que les mesures de vérification convenues dans le cadre des accords de limitation et de réduction des armements et que les moyens d'observation existants. Les Ministres ont noté par ailleurs que la mise en place d'un régime de libre survol pouvait favoriser à l'avenir une plus grande ouverture dans d'autres sphères.

Convaincus qu'un régime efficace de libre survol permettrait d'affermir l'amélioration des relations entre leurs pays, les Ministres sont convenus de ce qui suit:

- Le régime de libre survol sera appliqué sur une base de réciprocité et d'équité qui permette de préserver les intérêts de chacun des États participants, et selon laquelle les États participants seront ouverts à l'observation aérienne. Le régime assurera la plus grande ouverture



possible ainsi que des restrictions minimales pour les vols d'observation;

- Chaque État participant aura le droit d'effectuer, et l'obligation d'accepter, des vols d'observation menés selon des quotas annuels qui seront fixés par voie de négociations, de manière à assurer une couverture équitable;
- L'accord comportera des dispositions concernant le droit d'effectuer des vols d'observation au moyen d'avions non armés et d'équipements pouvant en toutes circonstances assurer la réalisation des objectifs du régime;
- Les États participants envisageront favorablement la possibilité de faire participer d'autres pays au régime, en premier lieu les pays européens.

Les Ministres ont exprimé leur gratitude au Gouvernement du Canada pour avoir organisé cette conférence et se sont réjouis de l'invitation faite par le Gouvernement de la Hongrie de tenir la deuxième partie de la conférence à Budapest ce printemps afin de conclure les négociations.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20004821 6

DOCS
 CA1 EA 90068 FRE
 Conference Ciels ouverts (1990 :
 Ottawa, Ontario)
 Conference Ciels ouverts. --
 43257889

COPRESS®

BLACK / NOIR	—	BG2507
BLUE / BLEU	—	BU2507
RED / ROUGE	—	BF2507
GREEN / VERT	—	BP2507
GREY / GRIS	—	BD2507
R. BLUE / BLEU R.	—	BB2507
X-RED / ROUGE X	—	BX2507
YELLOW / JAUNE	—	BY2507
TANGERINE	—	BA2507

VADIAN COMPANY LIMITED
E CANADIENNE ACCO LIMITÉE
CANADA